

LA CAMPAGNE, COMME LA VILLE, EST ÉMANCIPATRICE



PRÉAMBULE

L'organisation spatiale de la région des Palmes est caractéristique de la géographie urbaine et rurale haïtienne, et de nombreuses problématiques que l'on trouve dans les régions de l'île s'y retrouvent : migrations internes, urbanisation informelle, pression sur les terres agricole, dégradation environnementale.

Le devenir de la Région des Palmes est aussi fortement lié à celui de Port-au-Prince dont le développement rejaillit profondément l'organisation spatiale et l'économie du territoire. Située à l'épicentre du séisme qui a touché le pays le 12 janvier 2010, la région a subi des dégâts considérables qui l'ont amené à se structurer en Communauté de Municipalités, expérience inédite dans le pays.

Dans ce contexte, l'intérêt et la nécessité de construire une vision partagée du devenir de ce territoire rencontre un double agenda local et national. L'état Haïtien – à travers le Secrétariat Technique du CIAT (Comité Interministériel pour l'Aménagement du Territoire) a en effet élaboré dès 2010 une vision stratégique nationale de développement et d'aménagement à long terme afin de porter le regard et l'action au-delà des phases d'urgence et de transition. Quant à la Région des Palmes, elle s'est structurée en groupement de communes afin de faire face à l'urgence mais également afin de construire une vision stratégique du développement de son territoire.

Les enjeux de cette démarche territoriale sont ceux de l'équilibre interne entre espaces ruraux et urbains, et ceux de l'équilibre entre la région dans son ensemble et la capitale porto-princienne, dans un contexte de profondes mutations démographiques, sociales et économiques. Ses résultats – parce qu'ils s'inscrivent dans un agenda national – peuvent avoir une valeur démonstrative qui dépasse le cadre du territoire des Palmes.

Une mission exploratoire des Ateliers a eu lieu en décembre 2014. Elle a permis à l'ensemble des partis prenantes de l'Atelier de partager l'intérêt d'organiser cet Atelier haïtien sur les problématiques d'aménagement du territoire de la Région des Palmes considérée dans sa relation à l'agglomération de Port-au-Prince.

Le document sujet a été établi début 2015. Il a permis d'énoncer une problématique spécifique, celle des relations entre « ville » et « campagne » : comment aménager campagnes et villes autrement pour que l'une comme l'autre permette le développement intégral des communautés qui y vivent. Le document sujet a permis

d'identifier les questions concrètes sur lesquelles les travaux des Ateliers porteront.

Le document de contexte constitue la base de travail des 4 équipes d'urbanistes qui vont travailler pendant la session des Ateliers. Il se décompose en 2 sous-ensembles comprenant chacun 2 chapitres. Le premier ensemble est un Atlas incluant des données de base sur la géographie, l'histoire, l'économie et la société haïtienne. Il se compose de deux chapitres. Le premier, porte sur Haïti et le second se focalise sur la région des Palmes. Le second ensemble reprend les sept questions du document sujet, et pour chacune d'entre elles rassemble un certain nombre d'informations nécessaires à leur compréhension. Il se décompose également en deux chapitres.

- Le premier chapitre porte sur les questions relatives aux relations entre plaines littorales et montagnes au sein de la Région des Palmes.

- 1 Les ressources environnementales : d'une gestion opportuniste à une gestion partagée ?
- 2 Agriculture des plaines et des mornes : des terroirs complémentaires à spécialiser ou diversifier ?
- 3 Villes et villages : quelle structure urbaine territoriale ?

- Le second chapitre porte sur les questions relatives aux relations entre la Région des Palmes et l'agglomération de Port-au-Prince.

- 4 Urbanisation et vulnérabilité environnementale: quelle gestion commune ?
- 5 D'un développement urbain subi à un développement maîtrisé : quelles structures et formes urbaines ?
- 6 De la mobilité de transit à l'accessibilité interne de la Région des Palmes : quel statut pour la RN2?
- 7 Quelle contribution de la région des Palmes au développement de la métropole Porto-Princienne : territoire servant ou partenaire?

La prochaine étape est celle de l'Atelier proprement dit: 2 semaines pendant lesquelles 4 équipes d'urbanistes internationaux travailleront à des propositions concrètes pour répondre à ces défis – propositions qui seront débattues collectivement par le Secrétariat Technique du CIAT, la CMRP et l'ensemble des partenaires de l'Atelier.

Nous tenons à remercier nos partenaires
pour leur aide à la réalisation de cet atelier :



CIAT

Comité Interministériel
d'Aménagement du Territoire



COMMUNAUTÉ DES MUNICIPALITÉS
DE LA RÉGION DES PALMES



Ce dossier de contexte a été réalisé dans le cadre de l'atelier de maîtrise d'œuvre urbaine qui se déroulera en Haïti du 26 Février au 11 Mars. Il ne s'agit en aucun cas d'un document officiel, mais d'une somme d'informations accumulées à titre informatif sur le territoire et le sujet couverts par le travail qu'auront à mener les participants de l'atelier.

Les informations ont différentes sources (documents et entretiens) précisées à la fin de ce dossier (p 102-103-104). Les contenus et informations figurant dans ces documents n'engagent que les sources dont elles émanent.

Ni le CIAT, ni Les Ateliers ne peuvent certifier, ni s'engager sur l'exactitude de ces contenus et informations, malgré un souci constant de vérifier et diversifier les sources.

Une bibliographie est à disposition pour compléter, voir corriger les éléments disponibles dans ce dossier.

Des conférences seront prévues à l'arrivée des participants, où les débats permettront de resituer les thèmes abordés.

Le CIAT et Les Ateliers, ne sauraient être tenus pour responsable des contenus et informations figurant dans ce dossier, ni de l'usage qui en serait fait.

REMERCIEMENTS

Ce document est le résultat du travail de l'équipe de pilotage des Ateliers, sous la responsabilité des pilotes Marion Talagrand, Philippe Revault et Jean-François Parent. Il a été rendu possible grâce à un important travail de terrain des assistantes-pilotes Marta Masferrer Juliol et Sophonie Joseph, avec l'aide de Jimmy Leiser. Il a bénéficié du soutien exceptionnel de Jimmy Leiser, Antoine Plane et Marion Talagrand pour sa finalisation.

Toute l'équipe tient à remercier particulièrement la participation active de son partenaire au gouvernement haïtien, le Comité Interministériel pour l'Aménagement du Territoire (CIAT). En particulier nous souhaitons remercier Michèle Oriol, Secrétaire Exécutive; Rose-May Guignard, Urbaniste Sr. ; Pascal Noel, Coordonnateur Junior; Marc Raynal, Conseiller Technique; Florian Tourteau, Chargé de Projet ; Ned Charles, cartographe; Pierre-Paul Witchard, Chauffeur ; Elcy Florestal et Patricia Hollant.

En second lieu nous remercions notre partenaire local, la Communauté des Municipalités de la Région des Palmes (CMRP) et en particulier sa Direction Administrative et Technique (DATIP), qui a prêté gracieusement ses bureaux pour la mission des assistantes-pilotes. Merci à Francis Alphonse, Directeur Général ; Emmanuel Mareus, Chargé de communication ; Josué Amousse, Chargé de Projets ; Similien Filistin, Chargé de Projets - gestion bassins versants; Louis Launay, Chargé de Projets - gestion des déchets ; Elvis Géraud Cineus, Chargé de Projets - gestion du territoire ; Taina Agenor, architecte et cartographe ; Joviane Toussaint, responsable Administration et Finances; Kethia Regina, secrétaire ; James François, Chauffeur.

Merci à tous ceux, personnes et institutions, qui ont pris le temps de nous recevoir ou de nous transmettre des informations pertinentes pour l'objet de nos recherches : Michèle Pierre-Louis, Directrice de la Fondation Connaissance et Liberté (FOKAL) ; Lucie Couet, Chargée de mission à la FOKAL ; Olga Koukoui, Chargé de Mission à l'AFD; Gaëlle Amiot, stagiaire à l'AFD ; Eloisa Astudillo Fernandez, Chargée de programme - Union Européenne ; Nicole Fisher, Responsable de la Section Infrastructure - Union Européenne ; Olivier Solari, Conseiller Technique au Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT) ; Guitho Méthélus, Agent Intérimaire à la Mairie de Gressier ; Jean Wilson, DG de la Mairie de Gressier; Margarette Evelyne Fourcand, Secrétaire Administrative de la Mairie de Gressier; Roseline Dezard, Responsable Affaire Sociales de Mairie de Gressier ; Louis Junior, Responsable Territoire de la Mairie de Gressier; Jackson Myril, Président du Conseil Municipal de Grand-Goâve et Président de la CMRP ; Marie Clodyane La-guerre, Mairesse

Adjointe de la Mairie de Grand-Goâve; Pierre Michelet, DG de la Mairie de Grand-Goâve; Jean Saint-Amant Anicet, Agent Intérimaire de la Commune de Léogâne ; Ernest Fleu-risca, DGA de la Mairie de Léogâne; Joseph Dejeau Louis, Directeur General de la Mairie de Petit-Goave ; Samuel Prinvil, Ing. Urbaniste de la Mairie de Petit-Goave ; Eastël Bijoux, Ing. Municipal de la Mairie de Petit-Goave ; Martin Blackburn, Directeur du Programme Coopéra-tion Municipale en Haiti (Fédération Canadienne des Municipalités) ; Jacky Beaubrun, Ges-tionnaire de Projet à FCM ; Alexis Doucet, Chargé de Projet Aménagement et Terri-toire - Projet Baillergeaux au GRET ; Hélène Daviel, Caritas Suisse ; Adeline Carrier, UNHabitat ; Edner Joseph, Chargé de Projet – Agro-Action Allemande (AAA) ; Fondation Lutheriene Mondial (FLM) à Gressier ; Antony Eyma et Seide Dicange, Concert-Action ; Yves Gattereau, Consultant à Oxfam ; Bernard Étheart, Professeur de Sociologie Rurale, Faculté des Sciences Humaines, Uni-versité d'État d'Haïti; Bobby Piard, Directeur CNIGS ; Abigail Kern, Collaboratrice Scientifique, École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL); Richener Noël, Sociologue et doctorant en géogra-phie urbaine ; Patrice Dumont, Journaliste ; Kesner Pharel, PDG du Groupe Croissance ; UCLBP ; Jocelyne Desinor, Mi-nistère des Travaux Publics, Transport et Communications (MTPTC) ; Jean Philippe Viala, Urbaniste; Alex Duquella, Université Quisqueya - Responsable du Département Ar-chitecture; Jean-Francois Tardieu, UNDH-Cayes - Chef du départements "Aménagement du Territoire" et "Enquêtes et Sondages" ; Genjs Goldy Lucil, ENS ; Karine Jadotte Bouchereau, Architecte-Urbaniste, Membre de Comité d'Union et de Support aux Municipalités (CUSM) et du Collège National des Ingénieurs et Architectes Haïtiens (CNAH); Josiane Rigaud, PNUD – Consultante ; Narcis Martenat-Nels, Ingénieur-Agronome de l'Usine Sucrière de Darbonne ; Georges Valme, Propriétaire de la Boulangerie Écologique Léogâne, Haut Macombre ; Frantz Roger, Président de Konbit Pecheurs, Transporteurs à Léogâne (KPTL); Association de pêcheurs Tête Ensemble Grand Goâve (TTGG) ; Coopérative d'Ebénisterie et de Menuiserie de Grand-Goâve ; École National de Formation Profes-sionnel (INFP) de Petit-Goâve ; Hervé Manaud et Adrien Gomez de Le Village Taino Plage et Rustique Supérieur; Hugo Allen, propriétaire de l'Hôtel Fort Royal ; Emiteau Cange, Chauffeur ; Abner Septembre propriétaire de l'Hô-tel Villa Ban-Yen et Président de l'Association des Paysans de Vallue (APV) ; Hilaire Joseph, président de l'Association des propriétaires de plages de Gressier (APLAG).

Ces remerciements s'étendent à ceux qui n'apparaîtraient pas mentionnés, mais qui ont contribué de différentes façons à l'écriture de ce document de contexte.

SOMMAIRE

PARTIE 1 - Atlas

1. HAÏTI

- 1.1 Histoire de la nation haïtienne
- 1.2 Principales caractéristiques de la société haïtienne aujourd'hui
- 1.3 Principales caractéristiques de l'économie
- 1.4 Les défis de l'aménagement du territoire
- 1.5 Le séisme et ses conséquences directes et indirectes

2. la RÉGION des PALMES

- 2.1 Carte d'identité des communes
- 2.2 La gouvernance territoriale
- 2.3 Société civile et ONGs

PARTIE 2 - les Problématiques de l'Atelier

3. la RELATION MORNES et PLAINE LITTORALE

- 3.1 Les ressources environnementales
- 3.2 Agriculture des plaines et des mornes
- 3.3 Villages et Villes

4. la RELATION des PALMES à PORT-AU-PRINCE

- 4.1 Urbanisation et vulnérabilité environnementale :
- 4.2 D'un développement urbain subi à un développement maîtrisé :
- 4.3 De la mobilité de transit à l'accessibilité interne de la Région des Palmes :
- 4.4 Quelle contribution des Palmes au développement de la métropole porto-princienne ?

ACRONYMES

AAA	Agro Action Allemande (WHH - Welt Hunger Hilfe)
AI	Association des Irrigants
ASEC	Assemblée de la Section Communale
BV	Bassin versant
CACEM	Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique
CACP	Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise
CASEC	Conseil d'Administration de la Section Communale
CIAT	Comité Interministériel pour l'Aménagement du Territoire
CMRP	Communauté des Municipalités de la Région des Palmes
CUF	Cités Unies France
DATIP	Direction Administrative et Technique de l'Intercommunalité des Palmes
FAES	Fonds d'Assistance Économique et Sociale
FAO	Food and Agriculture Organisation
FCM	Fédération Canadienne des Municipalités
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
GIRE	Programme de Gestion Intégrée des ressources en Eau
GREF	Groupe de Recherches d'études Environnementales et Foncières
HELP	Help - Hilfe zur Selbsthilfe e.V
IHSI	Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique
MARNDR	Ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural
MDE	Ministère de l'Environnement
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MPCE	Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
MTPTC	Ministère des Travaux Publics, Transports et Communication
PAP	Port-au-Prince
PASAC	Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire et à la Création d'Emplois dans les zones rurales touchées par le Séisme du 12 janvier 2010
PCM	Programme de coopération municipale Haïti-Canada
PNGBV	Programme Nationale de Gestion des Bassins Versants
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RP	Région des Palmes
SAGE	Schéma d'Aménagement et Gestion des Eaux
UCLBP	Unité de Construction de Logements et de Bâtiments Publics
UE	Union Européenne
USJLDD	Usine sucrière Jean Léopold Dominique de Darbonne
VNG	Vereniging van Nederlandse Gemeenten / Association de communes néerlandaises
ZMPAP	Zone Métropolitaine de Port-Au-Prince

PARTIE 1

ATLAS



Le pays et sa capitale



Carte de la topographie d'Haïti. Wikipedia

1.1 - HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE DE LA NATION

GÉOGRAPHIE

La République d'Haïti (Ayiti en créole haïtien) appartient à l'archipel des Antilles, dans la mer des Caraïbes, charnière entre l'Amérique du Nord, Centrale et du Sud. Le territoire comprend la moitié Ouest de l'île d'Hispaniola et les îles associées (île de la Tortue au Nord, de la Gonave à l'Ouest, île-à-Vaches et Cayemittes au Sud), la partie Est étant occupée par la République Dominicaine.

Des chaînes de montagnes recouvrent 75% du territoire, formant deux péninsules séparées au Centre par la plaine du Cul-de-Sac où se trouve Port-au-Prince : au Nord le Massif du Nord, les Montagnes Noires et la chaîne des Matheux, au Sud la chaîne de la Selle (culminant à 2680m au Pic de la Selle) et le massif de la Hotte.

Les plus grandes plaines incluent la plaine du Nord (autour de la ville de Cap-Haïtien), le Plateau central, le delta de l'Artibonite (principal fleuve haïtien débouchant sur la ville de Gonaïves), la plaine du Cul-de-sac au Centre et la plaine de Léogâne et des Cayes au Sud. Ces plaines fertiles propices aux cultures et la faiblesse des ressources minières ont déterminé l'orientation agricole d'Haïti.



Source: worldatlas



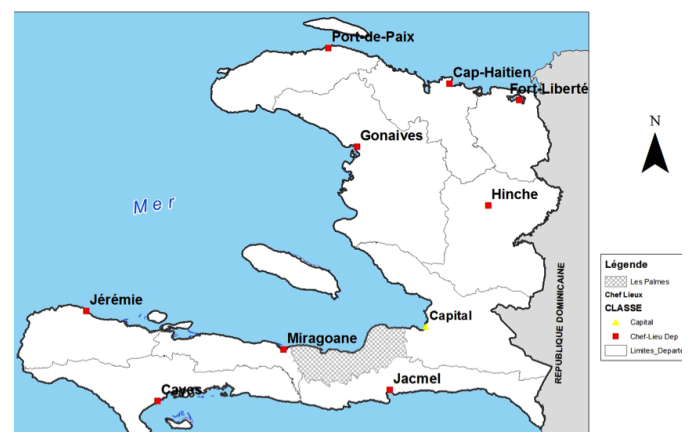
l'île d'Hispaniola



C'est le troisième pays des Antilles pour sa superficie après Cuba et la République Dominicaine, et le plus peuplé.

Le climat est tropical, avec de petites variations dépendamment de l'altitude et des microclimats. Une saison sèche de novembre à avril fait place à une saison des pluies, qui s'intensifie en particulier de juin à septembre, lors de la saison des ouragans

- Superficie : 27 750 km²
- Population : env. 10 600 000 d'habitants, à 52% urbaine
- Croissance démographique : env. 1,5% /an
- Densité moyenne : environ 380 hab/km²
- Capitale : Port-au-Prince (env. 2,5 millions d'habitants dans l'aire métropolitaine)
- PIB nominal 2014 : env. 9 milliards de dollars (19 Mds en parité de pouvoir d'achat)
- IDH 2013 : 0,456 (161/187^{ème})



La région des Palmes en Haïti Source DATP CNIGS

HISTOIRE DE LA NATION HAÏTIENNE

Epoque précoloniale

Le peuplement humain des Antilles remonte, selon les études actuelles, au 4^{ème} millénaire avant notre ère. L'installation de peuples maîtrisant l'agriculture et la poterie semble s'être réalisée autour du 2-3^{ème} siècle après JC. A l'arrivée de Christophe Colomb le 5 décembre 1492, Hispaniola (telle qu'il la baptise) était occupée par des peuples de culture Arawak : Caraïbes et Taïnos, pour une population estimée à plus de 100 000 habitants. L'île était alors baptisée, selon les auteurs, « Haïti », « Quiskeya », voire « Bohio » (« chez moi » en langage Taïno).

La colonisation (1492-1804)

1492: la colonisation espagnole

Exploitée pour son or, l'île est occupée à l'Est (actuelle République Dominicaine) par les espagnols. La population indigène est rapidement décimée par l'esclavage, les mauvais traitements et les maladies. La main d'œuvre est progressivement remplacée par la traite des esclaves, amenés d'Afrique à partir de 1517. L'Ouest de l'île, peu riche en minerais, est délaissé par les colons et progressivement occupé par les boucaniers français, puis les flibustiers (Île de la Tortue).

1664: la colonisation française.

Cette occupation résiste aux expéditions espagnoles et s'institutionnalise. En 1654, les flibustiers fondent la première ville de la « Grande Terre » : Petit-Goâve sera la première capitale de la colonie. Sous la direction du gouverneur Bertrand d'Ogeron, l'autorité royale (Colbert) organise la colonisation autour de la culture du tabac, puis de l'indigo et de la canne à sucre. La traite des esclaves noirs se poursuit, formalisée en 1685 par le Code Noir

De 1697 à 1789 : la "père des Antilles"

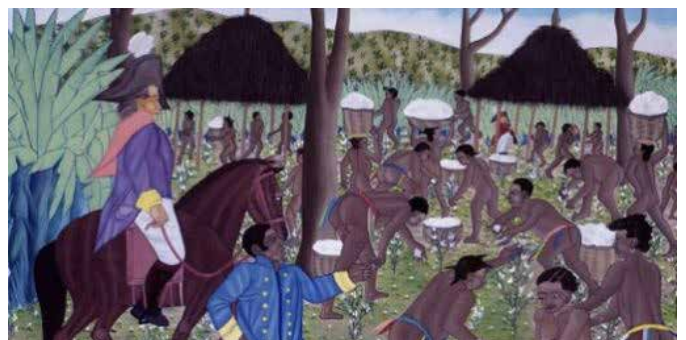
L'Espagne renonce formellement au tiers occidental de l'île d'Hispaniola en 1697, qui devient officiellement la colonie de Saint-Domingue. L'arrivée de dizaines de milliers de colons français et de centaines de milliers d'esclaves permet l'essor économique de la colonie, basée sur la production des denrées agricoles dans les grandes plaines du Nord puis du Sud, dont le tabac, l'indigo, le coton, le cacao, et surtout le sucre dont elle devient le premier producteur mondial. La culture du café, qui pousse dans les mornes à moyenne altitude, se répand rapidement dans la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle, accélère le défrichement des surfaces boisées.

de 1791 à 1801 : la guerre de la révolution

La révolution française bouscule le pouvoir royal et suscite des espoirs d'émancipation aussi bien chez les colons que chez les affranchis. En 1791 la colonie compte



Sculpture d'Anacaona, dans la langue des Taïnos Fleur d'Or, fut cacique de Xaragua à Hispaniola



Esclaves récoltant le coton à Cap-Haïtien à l'époque coloniale. Peinture de J. Bélizaire (1982)



Sculpture « Le Negre Marron » 1968 Albert Mangonès

30 000 blancs, autant de livres de couleurs, et environ 500 000 esclaves. Les luttes de pouvoir à l'origine de l'insurrection haïtienne sont complexes, mais on retient la date du 14 août 1791, lorsqu'une cérémonie voodoo à Bois-Caiman déclenche l'insurrection armée dans le nord du pays. Dans un contexte de guerre civile exploitée par les anglais et les espagnols, l'affranchi Toussaint Louverture prend le contrôle de la colonie, puis de l'île toute entière et rétablit la paix.

1801: Toussaint Louverture promulgue une Constitution autonomiste et se donne les pleins-pouvoirs à vie. Son pouvoir grandissant inquiète la métropole, et Napoléon envoie un contingent armé reprendre le contrôle.

1802: Toussaint Louverture se rend en mai après ses généraux Christophe et Dessalines. Mais trahi, arrêté par les français et déporté en France, il mourra peu après de mauvais traitements.

Les extorsions de l'armée française entraînent la reprise des hostilités. Les généraux Geffrard, Clervaux, Christophe, Pétion s'unissent sous le commandement de Dessalines et reçoivent l'appui des anglais. En novembre 1803, l'armée française, affaiblie par les combats et la fièvre jaune, est défaite à la bataille de Vertières

1804 : le 1er janvier 1804, Jean-Jacques Dessalines proclame l'indépendance d'Haïti (rebaptisée à l'occasion de son nom Taïno).

La difficile indépendance (1804-1915)

De 1804 à 1825

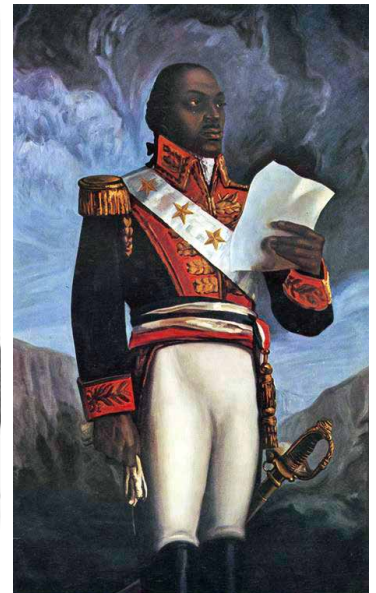
Après l'assassinat de Dessalines en 1806, le pays se divise entre le Royaume du roi noir Christophe au Nord, et la République du mulâtre Pétion au Sud. L'unité se refera sous la direction de Jean-Pierre Boyer en 1822. En 1825, en échange du paiement d'une indemnité de 150 millions (qui ne sera en payée en totalité qu'en 1947) de franc-or, la France reconnaît l'indépendance d'Haïti, suivie en conséquence par les autres grandes nations (Etats-Unis exclus). Face à des soulèvements dans le Sud, Boyer s'exile en 1843. Diplomatiquement et économiquement isolé, le pays peine à se structurer.

1804 à 1862

Les décennies qui suivent sont assez confuses sur le plan politique et économique, le pays étant déchiré entre élites mulâtres et blanches, marchands étrangers, groupes armés paysans (les cacos), et diverses factions de l'armée. Les révoltes fréquentes maintiennent le pays en état d'insurrection. Parmi les présidents notables de cette période, Geffrard (1859-67) développa l'instruction publique et les infrastructures (au travers d'un Code Rural instaurant la corvée) et obtint la reconnaissance des Etats-Unis ; Louis Lysius Félicité Salomon (1879-88) développa l'enseignement secondaire et rural, acheva le paiement de la dette et fonda la Banque Nationale; Florvil Hyppolite (1889-96) développa le téléphone



Jacques Dessalline



Général Toussaint Louverture



Monument de la bataille de Bataille de Vertières, où l'armée haïtienne a remporté la guerre de la révolution

et créa le ministère des travaux publics, développant infrastructures et bâtiments publics.

L'Occupation américaine (1915-1934)

Présent en Haïti depuis une décennie pour des concessions de chemin de fer et des plantations de bananes, les troupes américaines interviennent en Haïti en 1915 afin de défendre leurs intérêts commerciaux et leurs citoyens menacés par la rébellion des cacos. Les Marines s'installent et l'armée haïtienne est remplacée par une gendarmerie au service de l'occupation. S'appropriant le contrôle des douanes et de l'administration, les américains rétablissent également le système de la corvée dans le monde rural pour mener à bien leurs programmes d'infrastructures, perçue comme un retour à l'esclavage. Il en résulte un soulèvement paysan, en 1919, qui durera deux ans.

En dépit de l'autoritarisme de cette période, plusieurs projets d'envergure sont menés à bien sous le contrôle des américains : expansion du réseau routier, modernisation des ports, infrastructures énergétiques (barrage Peligre), installation du téléphone automatique, mise en place d'un système de santé publique et reprise de l'instruction publique. Les finances sont assainies, les exportations (sucre, coton) se développent

De 1934 à nos jours

De 1934 à 1957

Le départ des américains sous le régime de Sténio Vincent laissent Haïti avec un appareil d'état renforcé, mais une société civile affaiblie. Après le départ de Vincent en 1941, et jusqu'en 1957, l'armée intervient à plusieurs reprises afin d'assurer la transition du pouvoir, disputé entre mulâtres et « noiristes ».

1957-1986 l'ère Duvalier

De 1957 à 1971. Soutenu par l'armée et par les Noirs, connu pour son travail humanitaire en tant que médecin et pour ses nombreux voyages, Duvalier est élu président avec un soutien considérable de la population générale. Organisant une politique répressive, il déclare l'état de siège et organise une ère de dictature sévère en Haïti. En 1964, «Papa Doc» se nomme lui-même « président à vie». Se méfiant de l'appareil militaire qui l'avait installé au pouvoir, il crée une unité paramilitaire les Volontaires de la Sécurité Nationale, plus connus sous le nom de "Tonton Macoutes". On estime qu'environ 30 000 personnes ont été assassinées durant le gouvernement de François. Les classes moyennes et supérieures, dont les intérêts économiques sont menacés, commencent à fuir Haïti.

De 1971 à 1986. Peu avant sa mort en 1971, François Duvalier désigne son successeur. Son fils Jean-Claude Duvalier, "Baby Doc", est nommé président à l'âge de 19 ans. Il poursuit le règne de la terreur et s'enfonce



Le cadavre du chef caco de la rébellion haïtienne Charlemagne Massena Peralte, tué par les gendarmes sous emprise américaine



Les U.S. marines devant un contingent de soldats de la Gendarmerie d'Haïti



Jean-Claude Duvalier enfant, et son père François Duvalier s'entraînant au fusil

dans la corruption, jusqu'à son évincement en 1986. Il entreprend une légère libéralisation du régime et rétablit des relations diplomatiques avec ses voisins. Le gouvernement américain restaure son aide à Haïti qui avait été suspendue depuis 1961.

1986 to 1990 - Jean-Bertrand Aristide

Le départ de Duvalier ne signe pas la fin de la dictature, et l'armée prend le contrôle du gouvernement provisoire. De nombreux haïtiens reviennent cependant au pays. En 1990, des élections libres sont organisées et l'ancien prêtre populiste Aristide remporte la présidence avec près de 70% des voix au cours d'élections observées et approuvées à l'échelle internationale. Il augmente les taxes et réduit le budget de l'armée, ce qui entraîne un nouveau coup d'état militaire mené par Raoul Cédras le 29 septembre 1991, et une répression sanglante s'abat sur ses partisans. Des dizaines de milliers d'Haïtiens fuient vers la Floride par la mer.

La junte règne avec une poigne de fer. Les exécutions extra-judiciaires sont nombreuses. Les Haïtiens émigrent massivement. En 1994, l'armée pressurée par les USA (qui envoie des troupes à Port-au-Prince) accepte le retour d'Aristide à la présidence haïtienne, où il finit son mandat et applique un programme néolibéral imposé par le FMI et surnommé « plan de la mort » par les haïtiens. Son successeur, René Préal, est élu en décembre 1995: il s'agit de la première transition démocratique entre deux présidents haïtiens.

1995-2004 – Chaos Politique

La situation électorale se dégrade tandis que les élections législatives et sénatoriales sont successivement invalidées. Les élus arrivés au terme de leur mandat quittent leurs fonctions, et en janvier 1999 Préal gouverne par décret. La criminalité et le trafic de drogue augmente. Les élections de 2000 sont entachées d'irrégularités, d'accusation de corruption et boycottées par la population, elles voient le retour d'Aristide. Les violences s'intensifient entre partisans du pouvoir en place et opposition. Les émeutes se transforment en opposition armée et en février 2004 Aristide est extradé en Afrique du Sud par les USA. Une force internationale envoyée par l'ONU intervient pour restaurer l'ordre et résoudre la crise humanitaire : la MINUSTAH.

2006-2010 – Réélection de Préal.

Le pays connaît de nombreuses difficultés, et en 2008 des émeutes de la faim entraînent la démission du premier ministre. De nombreuses catastrophes naturelles frappent Haïti sur cette même période, dont 4 ouragans pour la seule année 2008.

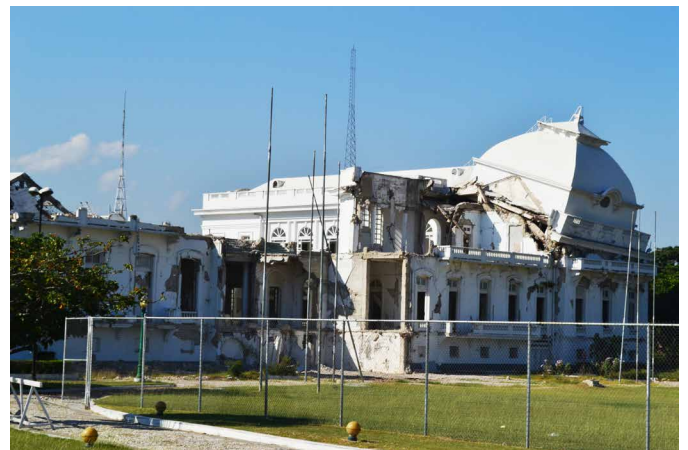
2010 - Le séisme

Le mardi 12 janvier 2010, à 16h53, un séisme de

magnitude 7.0 frappe le pays. (cf chap 1.6)

Après 2011

La reconstruction s'organise avec l'aide de la communauté internationale. Le président en fonction, Michel Martelly, a été élu le 20 mars 2011.



le palais présidentiel, symbole du pouvoir de l'état, démolit lors du séisme



Le marché de fer à PAP, financé par des fonds privés, symbole de la reconstruction?

1.2 - CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DE LA SOCIÉTÉ

Les chiffres sont issus de sources diverses: IHSI, Banque Mondiale, CIA, Haiti Now, et autres et ne se recoupent pas nécessairement. Le dernier recensement réalisé en Haïti remonte à 2003, et beaucoup de chiffres employés aujourd'hui sont issus de projections mathématiques et non d'études de terrain. Les données livrées dans ce document permettent de donner une idée de certains phénomènes et d'évolutions en cours, mais ne doivent pas être pris au pied de la lettre.

LA POPULATION

Si elle est passée de 500 000 à 10 600 000 d'habitants, la répartition de la population a peu varié depuis l'indépendance : selon la CIA, 95% de noirs ; 5% de mulâtres et blancs. Aujourd'hui encore, des inégalités distinguent ces catégories de populations.

L'espérance de vie est de 63 ans env, et la population est jeune : 50-70% de la population a moins de 22 ans.

Traditionnellement agricole, la population haïtienne s'est massivement installée en ville au cours des 35 dernières années; le taux de population urbaine est passée de 20% en 1980 à 28% en 1990, 35% en 2000, puis a bondi à 52% en 2010, et le taux d'urbanisation est estimé à plus de 3% an.

En même temps, la population totale du pays a pratiquement doublé, passant de 5,6 M à 10,6 M d'habitants. Cela signifie, en termes absolus, que la population urbaine est passée de 1,1 à 6 M d'habitants en 35 ans, tandis que la population agricole est restée stable.

La faible capacité du monde rural à absorber l'excédent de population a plusieurs interprétations, au-delà de l'attrait des villes : déclin de la production agricole, peu compétitive ; dégradation générale de l'environnement, accès limité aux services de base, protections nulles contre les risques environnementaux. dispersion du

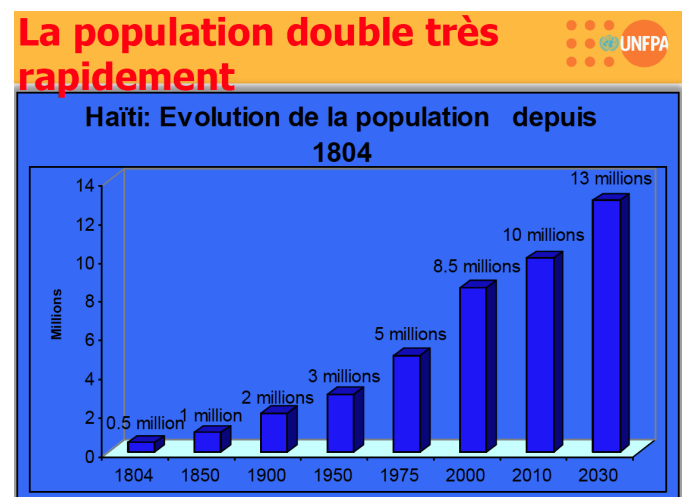
foncier.

AUTRES DONNEES

- Une pauvreté extrême: 76% de la pop gagne moins de 2\$ / jour, 56% moins de 1\$, etc... La coutume du restavek - envoyer les enfants pauvres dans des familles plus riches en ville, est encore courante.
- Les réseaux familiaux étendus sont solides, servent de support à l'individu et pallient l'absence de structures sociales stables.
- La société est matriarcale; la mère est le "poto mitan", c'est-à-dire le pilier central de la famille et la femme est au cœur de l'économie rurale.
- La violence urbaine s'est développée sous la forme de gangs urbains dans les années 90 sous Aristide.
- La classe moyenne disparaît : aujourd'hui, 5-7% de la société en 2011)
- Foyer moyen: 4.4 personnes

MIGRATION & DIASPORA

- Les migrations se sont poursuivies tout au long de l'histoire, motivée par une ascension socioéconomique et/ou des pressions politiques.
- La fuite des cerveaux : 84% des diplômés universitaires quittent le pays.
- Une forte migration domestique et mobilité interne: l'exode rural est amorcé depuis les années 70, surtout vers la capitale. 75% des classes moyennes vivent à PAP
- La diaspora internationale est très forte: 2 millions, 1/5 de la pop°, vit à l'étranger (estim.), principalement aux E.U. et en République Dominicaine.
- Les transferts de fonds issus de la diaspora est une force économique envoi d'un substantiel support financier aux familles. (Estim: 1 famille sur 5 reçoit 150\$ / mois 5 - FDI) qui a un impact sur les finances et le paysage (constructions de grosses maisons)



LANGUES

- Deux langues officielles: le français et le créole (officialisé en 1987).
- Le créole est parlé par tous les habitants, et a bénéficié d'une reconnaissance progressive tout au long du XXe s. Orale et stigmatisée par les élites à l'origine, elle a dû se standardiser pour être enseignée dans les écoles.
- Le "kreyòl", est un amalgame de plusieurs langues: bien que 90% soit issu du vieux français, une grande partie de la grammaire découle des langues africaines, du taino, de l'espagnol et du portugais.
- La majorité de la population ne parle pas couramment le français.

RELIGIONS & CROYANCES

- Le vodou plonge ses racines dans les pratiques spirituelles du culte vodou yoruba du Dahomé (Togo-Bénin-Nigéria) que les esclaves africains ont emmené avec eux. Il consiste en un être suprême, le Créateur (Bondye) et en un panthéon d'esprits messagers, les Lwas qui lui servent d'intermédiaires. Lors des cérémonies menées sous le péristyle (temple vodou) par un prêtre (houngan) ou prêtresse (mambo), les Lwas « chevauchent » des fidèles lors de transes, où ils interfèrent auprès des humains.
- Pour pratiquer leur foi sans représailles de la part des colons, un syncrétisme s'est opéré entre les Lwas et les saints catholiques. Cette pratique métissée se poursuit aujourd'hui, même si le vodou est autorisé. La décoration du péristyle, par exemple, est constituée de peintures vives de ce qui semble être à première vue des saints catholiques.
- Les croyances sont poreuses: 50% des Haïtiens pratiquent le vodou, même si la première religion officielle est catholique (80% de la population)
- Le vodou a été politiquement instrumentalisé selon les allégeances des dirigeants (Fauque l'a dénigrée, mais Duvalier l'a promu et Aristide l'a élevée au rang de religion officielle)
- Présente depuis le XVIIIe s, la minorité protestante de 28% s'est développée lors de l'occupation américaine. Leur opposition au vodou est plus frontale (cf séisme).

ART & CULTURE POPULAIRE

La culture unique d'Haïti est un produit issu du mélange de culture française et africaine, incorporant les cultures vodou, créole ainsi que les traditions orales.

- Haïti possède de nombreux artisans.
- la peinture de style "art naïf haïtien", l'artisanat et les peintures sont fortement imprégnées de la tradition orale (religion, contes, traditions, proverbes)
- Le marché de l'art et de l'artisanat est fortement dépendant du tourisme, qui vacille en raison des conditions politiques ou climatiques du pays
- La littérature haïtienne est mondialement reconnue (Dany Laferrière à l'Académie Française, notamment).



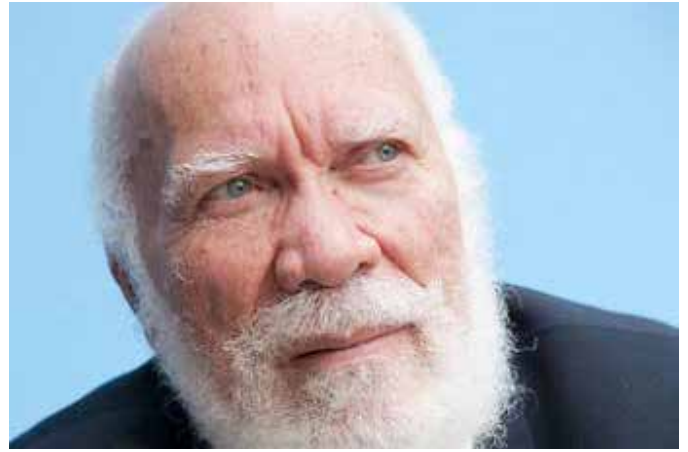
Symbole religieux : les vè dans la pratique vodoue



L'intérieur d'un péristyle. Sur les murs, des représentations de saints catholiques symbolisant les Lwas, esprits du vodou.

SANTÉ & BIEN-ÊTRE

- Déficience du système de santé, infrastructures en déshérence, manque de personnel et d'équipement, etc...
- Les indicateurs de santé sont parmi les plus faibles dans les Caraïbes (longueur de vie, mortalité, HIV, tuberculose et paludisme, etc.)
- La pauvreté extrême est à l'origine de nombre de maux et les maladies se transmettent notamment par des conditions de vie insalubres, des eaux malpropres, la malnutrition.
- Le système de santé est principalement formé par le secteur public qui manque de fonds, mais il est relayé par le système privé traditionnel ainsi que les ONG, mais la coordination entre tous les acteurs est difficile.
- Il y a 25 médecins / 100 000 hab. La recommandation de l'OMS est de 250.
- La majorité des praticiens résident dans l'aire métropolitaine.
- 47% de la pop° n'a pas accès aux soins de santé. On estime que la population a souvent recours aux remèdes traditionnels.



Frankétienne (né Franck Étienne en 1936 à Ravine-Sèche, Haïti) est un romancier, dramaturge, poète, peintre et militant.



une peinture de Préfète Duffaut (1923-2012), figure majeure de l'art naïf Haïtien

1.3 - CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DE L'ÉCONOMIE

L'économie haïtienne, autrefois tournée vers l'exportation puis devenue relativement autonome, s'est rouverte au commerce international après la chute du régime Duvalier. Depuis les années 80, l'ensemble des secteurs a souffert des ajustements structurels imposés par le FMI et l'économie ne s'est pas adaptée comme attendue. Le séisme de 2010 a achevé de désorganiser l'appareil de production et les infrastructures. 85% de l'activité économique est informelle, et une part significative des revenus provient des transferts d'argent de la diaspora.

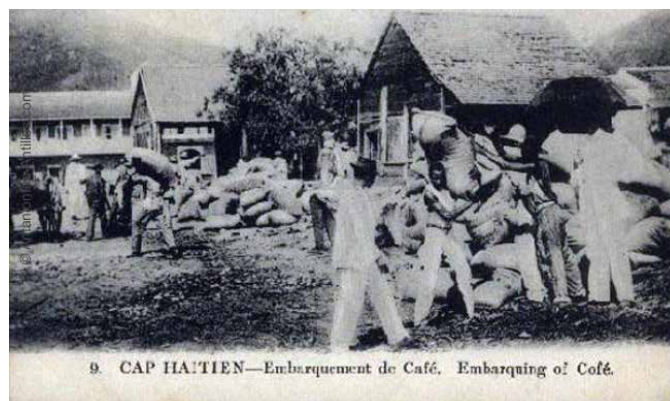
LE SECTEUR AGRICOLE

L'économie haïtienne est traditionnellement basée sur la production de produits agricoles, longtemps destinés à l'exportation, particulièrement le sucre et le café.

La libéralisation des tarifs douaniers et l'ouverture croissante du pays après 1986 a eu des effets dévastateurs sur les produits haïtiens, peu compétitifs. Haïti possède aujourd'hui l'économie la plus libéralisée des Caraïbes, appliquant un tarif moyen de 5,7% sur les importations agricoles (le maximum imposé par l'OMC est de 21,3%). La modernisation espérée de l'appareil productif ne s'est pas produite et la chute des prix agricoles, combinée au manque d'innovation et d'investissement des producteurs haïtiens (dont la faiblesse et le peu de fiabilité du système bancaire peuvent également être tenus responsables) et à plusieurs ouragans dévastateurs, ont totalement déstructuré l'appareil productif agricole. Le riz américain subventionné à 70% a remplacé la production locale, puis les prix mondiaux ont augmenté, érodant le pouvoir d'achat des ménages. Aujourd'hui la balance des produits agricoles haïtienne est largement déficitaire. Les importations ont triplé entre 1985 et 2005 et les exportations (mangues, café, cacao, bois) sont peu significatives.

La pêche est présente sur tous les littoraux, mais elle est globalement très artisanale et tournée vers le marché intérieur.

L'agriculture est donc de plus en plus tournée vers la subsistance, voire la survie: elle représente encore environ ¼ du PIB, mais elle fait vivre 40% de la population. Les cultures en sarclages dans les mornes, et la déforestation pour la fabrication de charbon en sont des activités rentables à court terme mais aux conséquences dramatiques pour l'environnement. Parmi les problèmes récurrents du monde rural, on trouve, l'insécurité du régime foncier, la fragmentation constante des exploitations (héritages en indivision), la déforestation, l'érosion, l'épuisement des sols et la détérioration des bassins versants, l'échec à réparer et à construire des systèmes d'irrigation, et l'absence presque complète de services agricoles en termes d'intrants - semences, engrais, crédit et infrastructures de transport.



la culture du café, autrefois première source de richesse



la culture de la canne à sucre



une guildive, ou moulin de canne à sucre

L'INDUSTRIE

L'industrie dans son ensemble contribue environ à 20 % de la formation du PIB et 10 % de la main d'œuvre.

Les industries minières et de la construction représentent aujourd'hui le deuxième grand secteur productif en Haïti. L'extraction de sables et graviers pour la construction est une activité largement informelle, souvent illégale, et très rentable pour les grands « exploitants ». Une partie de cette production est totalement artisanale. Si la production minière en valeur est en déclin, d'importants gisements d'or ont été découverts dans le nord du pays qui pourraient relancer les exportations. Il est néanmoins peu probable que ces découvertes, très préjudiciable à l'environnement et souvent exploitées par de grandes multinationales, bénéficient à la population haïtienne.

L'industrie d'assemblage et du textile, bénéficiant des avantages compétitifs liés au très bas coût de la main d'œuvre locale (le salaire minimum est aujourd'hui encore inférieur à 250 gourdes (5\$) par jour) employait 80 000 ouvriers au début des années 90, mais il s'est effondré suite à l'embargo promulgué par l'ONU jusqu'en 1994. Aujourd'hui, il peine à se reconstruire, malgré les programmes américain HOPE I et II, supprimant les barrières douanières pour les vêtements haïtiens. Entièrement voué à l'exportation, les usines d'assemblage sont installées à Port-au-Prince, à proximité de l'aéroport



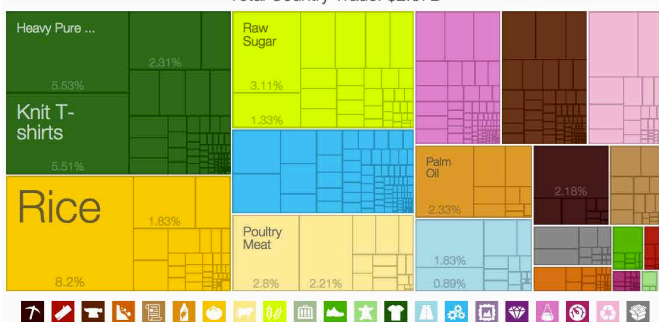
Produits importés dans un marché de Léogâne

canne à sucre de Léogâne est aujourd'hui pratiquement à l'arrêt, faute de matière première et elle ne survit que par des subventions de l'état.

Le secteur de l'énergie, paradoxalement, se confond avec celui de l'agriculture : 75% de l'énergie consommée en Haïti provient du bois, sous forme brute ou de charbon. A peine 20% du bilan énergétique revient au pétrole (essence et mazout), principalement sous forme de carburant pour les véhicules et 4% de l'hydroélectricité. Haïti est donc quasiment autonome en énergie, mais parce que sa consommation globale et par habitant est la plus faible d'Amérique.

WHAT DOES HAITI IMPORT?

Products imported by Haiti
Total Country Trade: \$2.67B



WHERE DOES HAITI IMPORT FROM?

Import origins of Haiti
Total Country Trade: \$2.67B



WHAT DOES HAITI EXPORT?

Products exported by Haiti
Total Country Trade: \$929M



WHERE DOES HAITI EXPORT TO?

Export destinations of Haiti
Total Country Trade: \$929M



LE SECTEUR TERTIAIRE

C'est aujourd'hui le secteur le plus dynamique de l'économie, capitalisant plus de la moitié du PIB et de la main d'œuvre.

Le secteur formel recouvre notamment les banques, le commerce d'import-export et le tourisme.

Après avoir été un temps une destination privilégiée, notamment des américains, le tourisme a connu un fort recul en Haïti. Absence d'infrastructures, mais aussi mauvaise image à l'étranger d'un pays considéré comme pauvre, corrompu, instable et peu sûr. L'activité représente pourtant la principale source de revenue de la République dominicaine voisine, à l'économie florissante. Le Ministère du Tourisme a donc engagé une campagne de remise en valeur du patrimoine haïtien unique (plages, patrimoine historique, dynamisme culturel), incluant une présence constante dans les médias, la mise en place de formations professionnelles et une mise en valeur du riche patrimoine touristique haïtien, notamment auprès de la diaspora.

Le secteur informel, principalement le petit commerce (« Madame Sara » chargées de la revente des produits agricoles en ville et dans les marchés, téléphonie mobile, jeux d'argent,...) se fonde sur le « brassage », le va-et-vient de personnes propice aux affaires, que l'on rencontre dans les marchés, les grandes villes, et surtout la capitale : il offre une économie de survie plus rentable que l'agriculture, contribuant à renforcer l'attractivité des villes, accentuant l'exode rural et le déclin de la qualité de vie.



Le nouveau logo du ministère du tourisme

"LAND OF THE 10 000 NGO'S"

Haïti était dépendante de l'aide internationale bien avant le séisme, dans des proportions importantes. Dans les années 2000, le montant de l'aide internationale oscillait entre 5 et 15% du PIB du pays, et représentait une part significative du budget du gouvernement, finançant le plus souvent des programmes sociaux et de santé.

Le séisme de 2010 a débloqué de la part des grands bailleurs internationaux des promesses d'aide s'élevant à 10 milliards de dollars et a donc accentué cette dépen-

dance. Généralement versées à des ONGs sans consulter le gouvernement haïtien (selon Alterpresse, 1% de l'aide aura servi à financer le gouvernement haïtien et ses politiques nationales, 9% aura transité par des institutions gouvernementales « ad hoc » créée par les bailleurs internationaux), l'aide a renforcé l'image de faiblesse du gouvernement, et habitué les communautés locales à s'adresser directement aux ONGs.

Ce montant, énorme, doit néanmoins être regardé avec précaution quant à son véritable impact sur le redressement économique. Un an après la catastrophe, une part importante de l'aide a été versée directement aux propres états prêteurs (les Etats-Unis se sont ainsi remboursés de leur mobilisation d'urgence), à de grandes organisations internationales, et bénéficiant le plus souvent à des entreprises et des consultants étrangers. Des 485 M\$ versés par USAid entre 2010 et 2012, 1,2% aurait été accordé à des entreprises haïtiennes, et 67% à des entreprises de la région de Washington DC.

Les aspects négatifs de l'aide internationale et de l'action des ONGs sont nombreux et reportés. Par exemple:

- l'absorption de la main d'oeuvre formée (les entreprises et administration locales ne peuvent lutter contre les hauts salaires versés par les ONG) ;
- la course aux résultats (certaines ONG ont des délais pour dépenser leur aide et obtenir des résultats – parasitant les systèmes en place) ;
- l'absence de vision de long-terme (départ programmé, que l'action prévue soient ou non accomplie) ; l'absence de formation des coopérants étrangers, recrutés massivement...

5 ANS PLUS TARD, les interventions d'urgence ont fait long-feu et les ONGs encore présentes cherchent à s'inscrire dans le long terme, établissant des partenariats plus solides avec la population. De nombreux services publics (santé, gestion des ordures, formation, aides au développement rural...) sont garantis par des ONGs bien implantées, contribuant indéniablement à l'amélioration du niveau de vie de la population.

1.3 - LES DÉFIS DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'ORGANISATION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET TERRITORIALE

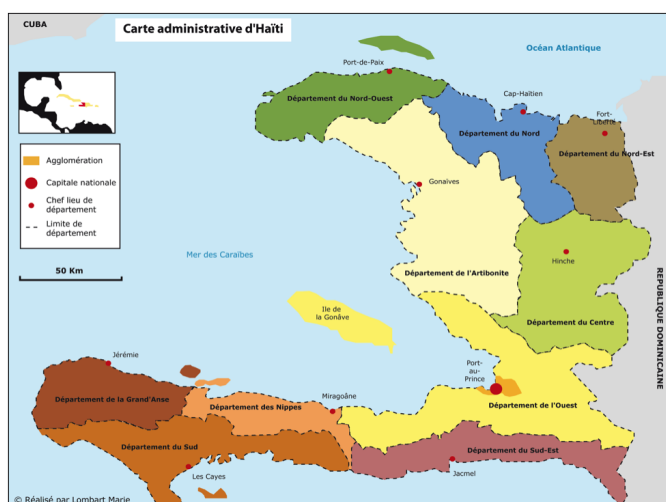
DIVISIONS TERRITORIALES ET ADMINISTRATIVES

Divisée historiquement (depuis l'époque coloniale) en régions et en paroisses, le territoire de la République d'Haïti comporte aujourd'hui plusieurs divisions administratives hiérarchisées:

- 10 départements,
- 42 arrondissements,
- 140 communes,
- 570 sections communales.

Le **département** regroupe les arrondissements et les communes. Les départements s'organisent autour de leur chefs-lieux qui ont le plus souvent une stature historique. Jusqu'en 1987 simple subdivision de l'Etat, la constitution prévoit la formation d'une assemblée départementale élue, et chargé d'établir un conseil départemental avec pour mission : la gestion des intérêts locaux dans le département et l'exécution des ordres du gouvernement central. Aujourd'hui les conseils départementaux ne sont pas actifs.

L'**arrondissement**, qui regroupe plusieurs communes, correspond le plus souvent un bassin de vie. L'arrondissement ne possède pas aujourd'hui du statut de collectivité, cependant la constitution prévoit la possibilité que des communes s'associent en communauté de municipalité, sans préciser les attributions et les modalités d'une telle initiative. C'est le cas des communes de l'arrondissement de Léogâne : Petit-Goâve, Grand-Goâve, et Léogâne se sont regroupées pour former la communauté des municipalités de la Région des Palmes (CMRP)... en intégrant également la commune voisine de Gressier, pourtant rattachée à l'arrondissement de Port-au-Prince.



les 10 départements de la république d'Haïti

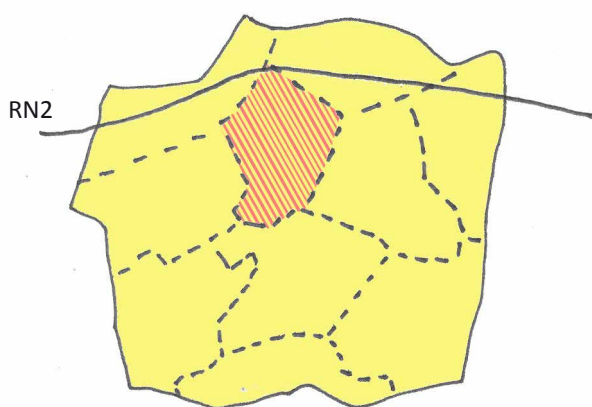
Historiquement, le pays est très centralisé et ces divisions territoriales ne sont que de simples divisions administratives, dépendant directement d'administrateurs nommés par l'Etat central. La constitution de 1987 a profondément modifié cette situation, créant la section communale, ou section rurale, et attribuant au département une personnalité morale, en en faisant de véritables collectivités territoriales disposant d'une autonomie administrative et financière.

COMPOSITION DU DÉPARTEMENT DE L'OUEST

Département	Chef-Lieu	Arrondissement	Commune
Ouest	Port-au-Prince	Port-au-Prince	Port-au-Prince, Delmas, Cité Soleil, Tabarre, Carrefour, Pétion-Ville, Kenscoff, Gressier
		Léogâne	Léogâne, Petit-Goâve, Grand-Goâve
		Croix-des-Bouquets	Croix-des-Bouquets, Thomazeau, Ganthier, Cornillon, Fonds-Verrettes
		Arcahaie	Arcahaie, Cabaret
		La Gonâve	Anse à Galets, Pointe à Raquette

La commune, issue des paroisses du XIXème siècle, est la circonscription la plus ancienne. Elle est composée de la ville, de ses quartiers et zones rurales. C'est à cet échelon territorial que la traditionnelle opposition ville-campagne prend toute sa dimension. La commune est dirigée par un conseil exécutif de 3 membres élus : le maire et deux maires adjoints, assistés d'une assemblée municipale à vocation délibérative. « Elle a la vocation d'améliorer le cadre et les conditions de vie de ses habitants, c'est pourquoi, elle gère les services collectifs de proximité. »

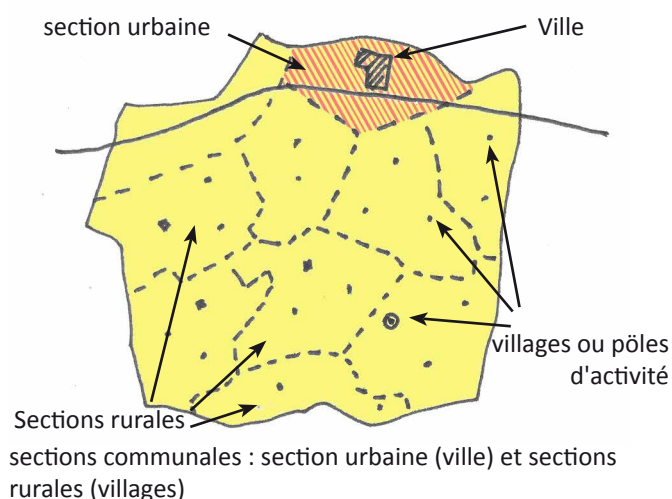
Aujourd'hui, le statut de la commune répond à un double besoin : elle est une circonscription administrative de l'Etat et un lieu de gestion des intérêts locaux.



une commune et ses divisions administratives ou sections communales

A noter également, le statut flou **des quartiers**, qui correspondent à de petites agglomérations rurales où l'Etat assurait exceptionnellement la mise en place de services normalement réservés aux villes et aux chefs-lieux (police, état civil, justice, marché...). Ces secteurs étaient en attente d'être élevés au statut de ville ou de chef-lieu.

La section communale est la plus petite juridiction politique, créée pour répondre à un besoin de représentation de proximité pour la population paysanne. Elle exerce des compétences autrefois dépendantes de la commune. Le Conseil d'Administration de la Section Communale (CASEC) et l'Assemblée de la Section Communale (ASEC) sont les dirigeants élus au suffrage universel. Le CASEC comprend trois membres. Les membres de l'ASEC varient de cinq à neuf dépendamment de la densité de la population de la section donnée. Des personnes interviewées ont noté que les responsabilités des CASECs et des ASECs ne sont pas encore claires. Ainsi, leurs rôles dans la prise de décision varient à travers la région et le pays selon le contexte local et des dynamiques politiques.



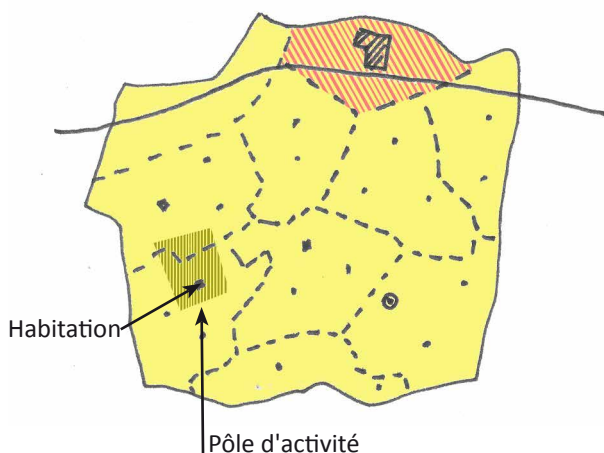
AUTRES DIVISIONS TERRITORIALES NON ADMINISTRATIVES

Il n'existe pas en Haïti une définition précise du concept de ville, mais un certain nombre de critères permettant de juger si telle ou telle agglomération peut être qualifiée d'urbaine. Il existe en Haïti autant de villes que de communes, ces villes étant les chefs-lieux de ces divisions territoriales.

Les sections rurales se subdivisent en habitations. C'est une vaste superficie de terre cultivable appartenant autrefois à un seul propriétaire. Elles portent pour la plupart d'entre elles le nom du propriétaire de l'époque coloniale.

Au sein des sections rurales, **la localité** est un espace aggloméré autour d'une concentration de services (p.e. terrain de foot, gaguère - arène des combats de coqs -, église, école, etc.) en milieu rural. Les logements ne sont pas forcément à proximité.

COMPETENCES PROPRES DES COLLECTIVITÉS



Les pôles d'activité se trouvent dans l'espace «habitation» (grand terrain d'un propriétaire/famille)



un pôle d'activité. Source: Haiti Demain, CIAT

Les collectivités territoriales sont des institutions politico-Administratives territoriales décentralisées dans l'"État Unitaire Décentralisé d'Haïti". Les Collectivités Territoriales sont : la Section Communale, la Commune et le Département, mais la loi peut créer en d'autres au besoin.

Une collectivité est dotée de quatre attributions essentielles qui sont :

1.- **Attribution de planification** : préparer en collaboration avec les organes publics compétents, les plans d'aménagement du territoire, ceux d'extension et d'embellissement des villes ; déterminer les sources nouvelles d'imposition et proposer les centimes additionnels sur les taxes et impôts d'Etat ; mettre sur pied des projets d'investissement par la construction et la réalisation des travaux d'importance.

2.- **Attribution d'animation et de consultation** : former ou autoriser dans les quartiers et les agglomérations des comités, ou intéresser les groupements communautaires et les coopératives à étudier toutes questions liées aux problèmes économiques, socioculturels et d'environnement et à suggérer les solutions et les voies et moyens appropriés.

3.- **Attribution de gestion** : Aménager et entretenir les routes et chemins vicinaux, recenser les immeubles des particuliers, ceux du domaine public et du domaine privé de l'Etat situé dans la collectivité, fixer les prix des produits de premières nécessités en accord avec le service compétent du ministère du commerce.

4.- **Attribution d'exploitation et de protection** : Etablir et exploiter des parcs d'automobiles et des gares routières ; créer et administrer des salles de spectacle et de théâtre ; protéger, entretenir, exploiter les sites et monuments naturels ou historiques en collaboration avec l'administration compétente de l'Etat ; créer et administrer des services de protection civile ; protéger l'exercice des cultes et assurer la police des mœurs dans la collectivité.

MOYENS DE FONCTIONNEMENT

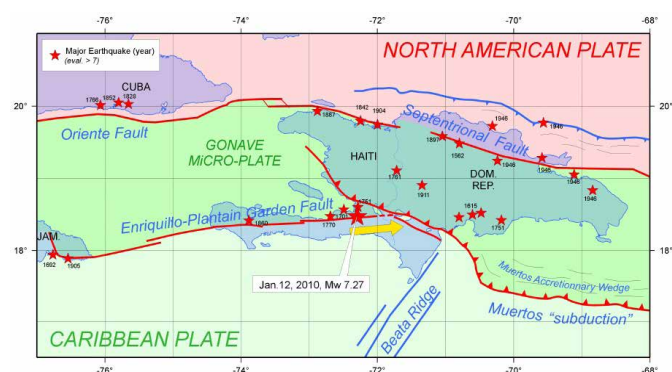
Les revenus des collectivités locales proviennent de deux sources principales : Impôts et taxes locales, et dotation globale de la part de l'Etat. Les taxes et impôts les plus importants perçus par la Direction Générale des Impôts (D.G.I) pour le compte des collectivités locales sont : la contribution foncière des propriétés bâties (CFPB) et la patente. Ces deux impôts ne constituent pas les seuls, même s'ils représentent un très fort pourcentage de la fiscalité directe locale. Les Collectivités Territoriales ont aussi la possibilité de percevoir d'autres taxes dont les produits peuvent être plus ou moins importants : droits d'abattage des animaux, Taxe d'enlèvement des ordures ménagères, concessions de terrains dans les cimetières, Droit de licence sur les boissons vendues en détail, Taxes sur les emplacements publicitaires, ...

PREMIER DÉFI DE LA PLANIFICATION: LA VULNÉRABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Une composante majeure de l'aménagement en Haïti consiste à tenir compte des aléas environnementaux. Ceux-ci comportent généralement une composante principalement naturelle, et une composante aggravante humaine.

2 COMPOSANTES NATURELLES

D'une part, l'île se trouve au chevauchement de deux plaques tectoniques, entre la plaque caribéenne et la plaque Nord-américaine, sur ce que certains sismologues appellent la « microplaque de la Gonâve ». **Deux failles sismiques**, correspondantes aux deux chaînes montagneuses principales, encadre le relief au Nord (faille septentrionale) et au Sud (Faille Enriquillo-Plantain Garden). Ces deux zones ont été le lieu de séismes historiques majeurs, mais le dernier grand séisme dans le Sud du pays remontait à 1862.



Les plaques tectoniques des Caraïbes

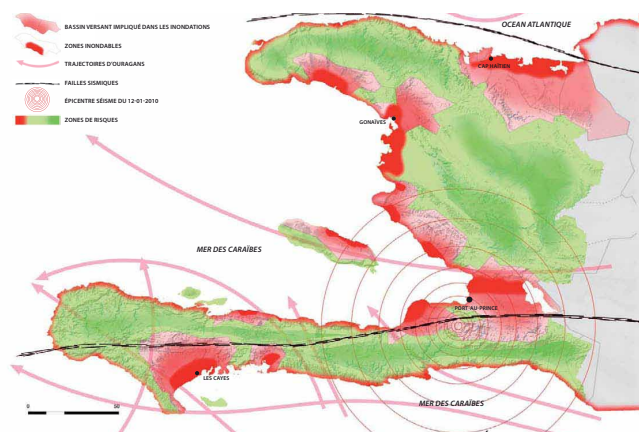
D'autre part les Antilles se situent sur le trajet des **cy-clones tropicaux**, lors de la saison des pluies. En fonction de leur intensité, les perturbations atmosphériques qui traversent le pays sont plus ou moins violentes : dépression tropical, tempêtes tropicales, ouragans et ouragans majeurs. Les dégâts sont causés par les vents très violents et les vagues, mais surtout par le volume des précipitations qui peuvent entraîner des inondations graves.

COMPOSANTE HUMAINE

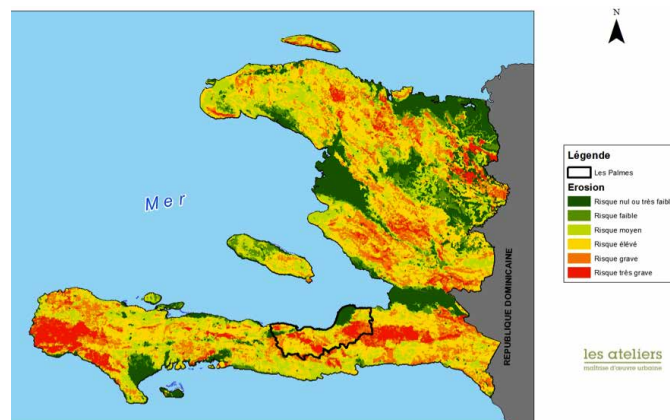
La composante humaine se traduit par la préparation plus ou moins importante des personnes et de leur environnement, et est la raison de l'aggravation des bilans lors de catastrophes naturelles. Bien que l'histoire récente des ouragans et des tempêtes dévastatrices ait influencé la construction d'abris en béton et ciment qui peuvent résister aux vents forts, ceux-ci n'étaient pas dotés de systèmes parasismiques - flexibles. Cela eu des conséquences fatales lors du séisme de janvier 2010.

La construction informelle dans le lit majeur des rivières ou sur des terrains pentus non stabilisés contribue à alourdir le bilan lors de pluies diluviennes. La déforestation, phénomène engagé depuis la colonisation atteignant aujourd'hui ses limites, est un sujet à part entière aux causes et conséquences multiples et liées.

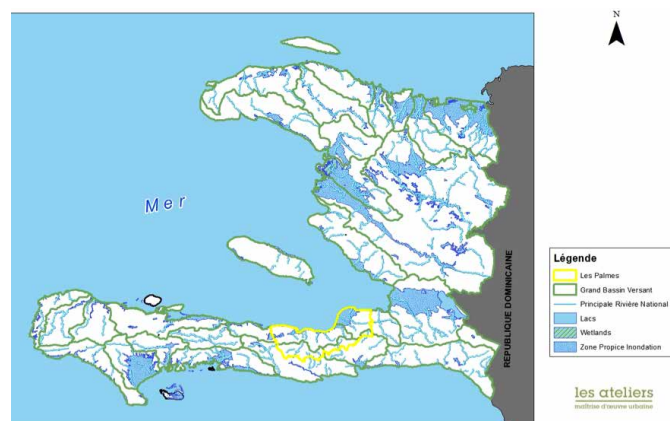
LA DÉFORESTATION EN HAÏTI



la géographie des risques. Source: Haïti Demain



les zones d'érosion source: DATIP



les cours d'eau et les risques d'inondations en Haïti

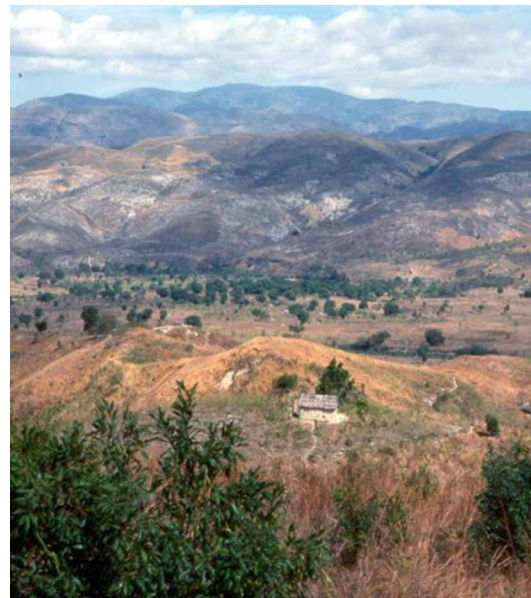
Bref historique. Commencée lors de la colonisation alors que 80% de l'île était recouverte de forêts luxuriantes, le défrichage des sols commence au XVII^{ème} siècle pour y installer des cultures de sucre, coton, café.

Alors que 60% du pays est encore recouvert d'arbres, l'occupation américaine et sa politique de concentration des terres accélèrent le déboisement de manière décisive. En 1945, la couverture est réduite à 21% de la superficie, et 8% en 1955. Dernière étape, l'embargo décidé par l'ONU de 1991 à 1994 isole le pays dont l'énergie dépend déjà largement des ressources ligneuses. Enfin le recul de la production agricole, appauvrissant encore les populations rurales et augmentant le volume des nouveaux urbains, fait peser une pression de plus en plus lourde sur la maigre ressource en bois, qui devient alors le principal revenu d'une partie de la population en état de survie. En 2008, la coupe, estimée à 10 à 20 millions d'arbres par an, se poursuit.

Conséquences. Le défrichage massif a des conséquences graves sur la population haïtienne et la biodiversité. Dans les mornes, le retrait des arbres entraîne l'érosion et l'appauvrissement des sols, de moins en moins fertiles.

L'eau de pluie s'infiltre moins et ruisselle vers les plaines, emportant un limon qui comble le lit des fleuves qui débordent. Ce limon, entraîné jusqu'à la mer, cause une eutrophisation des milieux marins, le recul de la mangrove, et donc indirectement de la pêche. En s'accumulant dans les plaines, il détériore le drainage et entraîne la salinisation des sols, début de la désertification. Enfin, l'eau ne s'infiltrant plus suffisamment dans les sols cesse d'alimenter la nappe phréatique, alors même que les besoins en eau augmentent : certaines sources se tarissent, et le niveau des puits baisse. Dans les régions côtières le pompage excessif de la nappe entraîne, par capillarité, la salinisation des sols par la mer.

Ces éléments renforcent l'appauvrissement de la population, principalement dans les mornes, entraînant un exode rural...



déforestation dans les mornes



inondations dans les plaines



la couverture végétale à la frontière haïtienne et dominicaine
Source: forum biodiversity

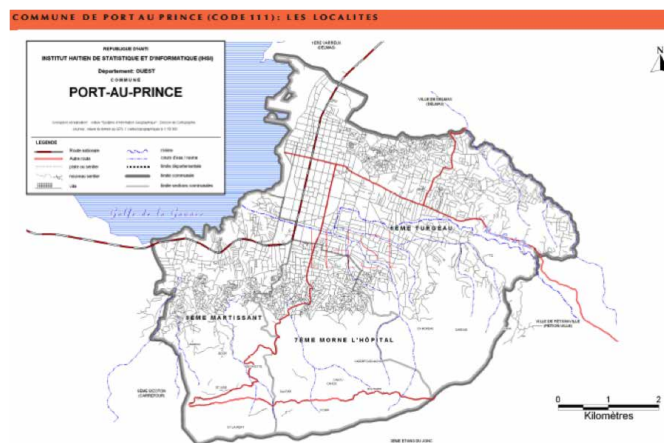
UN AUTRE DÉFI : PORT-AU-PRINCE ET L'EXPANSION URBAINE

Alors que la population du pays a doublé en 40 ans pour dépasser les dix millions d'habitants, les ruraux ont fui les campagnes surpeuplées pour s'installer en ville à la recherche d'opportunités économiques : le taux de population urbaine passe de 20% en 1980 à 52% en 2010, soit plus de 4 millions de nouveaux urbains.

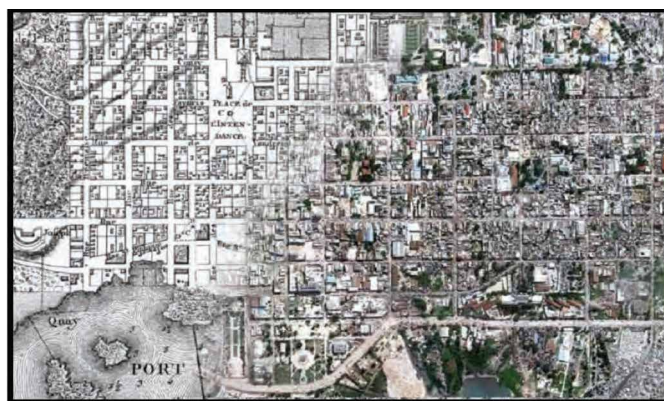
La capitale, qui comptait à peine 200 000 habitants dans les années 50, en avait 800 000 dans les années 80 et 2,5 millions en 2010, concentrant $\frac{1}{4}$ de la population et $\frac{2}{3}$ des urbains du pays. Ce n'est pas surprenant puisque Port-au-Prince concentre l'essentiel des services, des pouvoirs, et des investissements. Le phénomène, interrompu par le séisme en 2010, a repris de plus belle puisque c'est Port-au-Prince qui reçoit l'essentiel de l'aide au développement, et les camps de relogement ont attirés de nombreux migrants opportunistes.

- Population de la commune de PAP stricto sensu : 987 310 hab. (est. IHSI 2015)
- L'aire métropolitaine (déf. IHSI) regroupant Port-au-Prince, Delmas, Cité Soleil, Tabarre, Carrefour et Pétion-Ville) recouvre une superficie d'env. 150 km², pour une population d'env. 2,5 millions d'habitants.

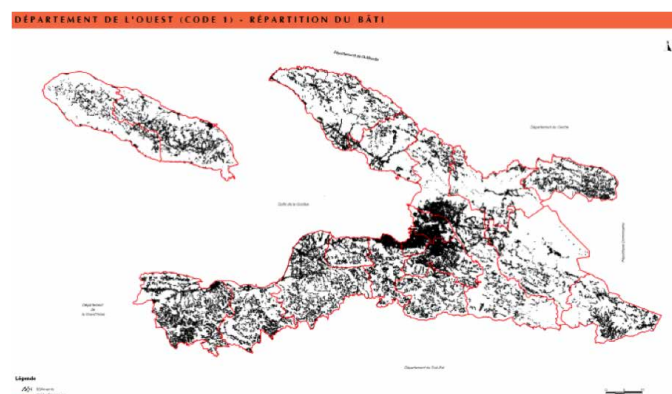
Port-au-Prince est également la ville principale de l'arrondissement du même nom regroupant autour de la commune de Port-au-Prince les communes de Delmas, Cité-Soleil, Tabarre, Carrefour, Pétion-Ville, Kenscoff et Gressier. Certaines d'entre elles se sont développées



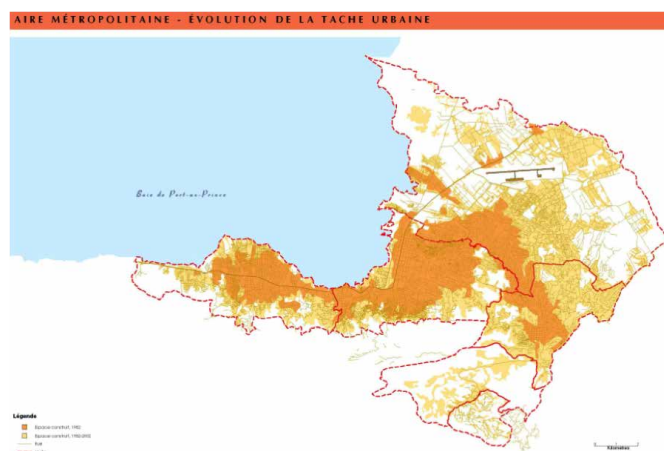
Réseau viarioire et limite administrative de la commune de Port-au-Prince.



Evolution du tissu urbain de PAP. (Source CIAT)



Département de l'Ouest - Répartition du bâti. (Source IHSI)



Les zones orangées indiquent la surface urbanisée en 1982 dans l'arrondissement de Port-au-Prince. En jaune, les surfaces urbanisées en 2002. (Source IHSI)

sous forme de bidonvilles, sur les pentes escarpées ou dans les zones basses marécageuses : le plus grand se trouve à Cité-Soleil.

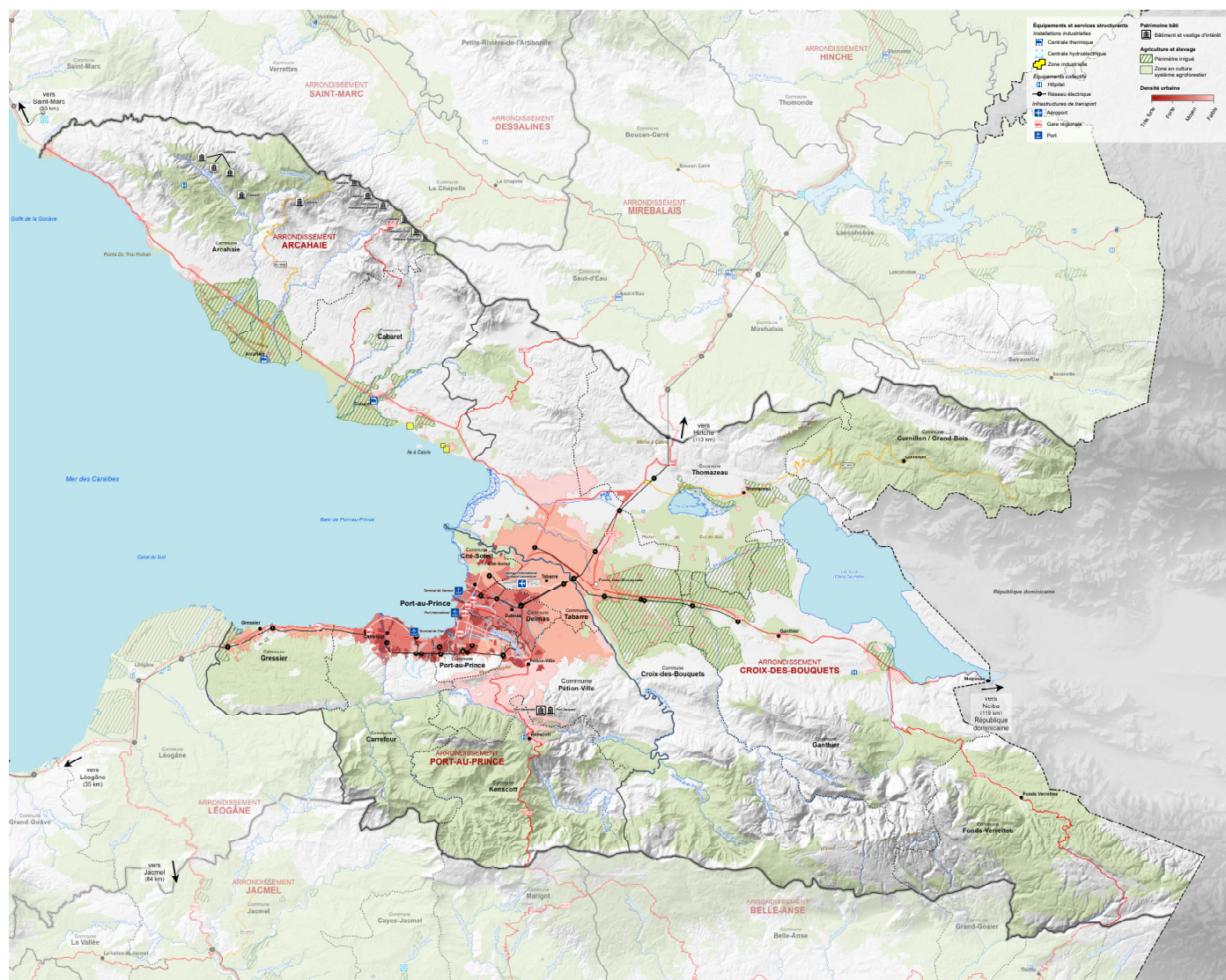
Migrations vers Port-au-Prince : les effets de l'augmentation de la population sur le développement urbain :

L'économiste Hernando de Soto décrit en 2005 des « constructions incontrôlées, n'importe où, n'importe comment, [...] la ville est devenue invivable ». La tâche urbaine se diffuse chaque jour un peu plus, grignotant continuellement plaines et mornes, tandis que pratiquement aucun effort n'est fait pour accueillir les migrants.

Le problème du logement et de l'accueil de ces migrants se combine avec une situation foncière complexe. « On estime que 85% des parcelles urbaines relèvent de la propriété informelle et se trouvent dans l'une ou l'autre des situations suivantes : elles ont été bâties en violation

de lois expresses, ou elles ne respectent pas les conditions d'utilisation des terrains, ou elles avaient un statut formel au départ mais sont devenues informelles, ou encore elles ont été construites par les pouvoirs publics sans respecter les obligations légales ».

Ainsi, au lieu d'être profitable, en y apportant de la main-d'œuvre et augmentant le dynamisme urbain, la capitale ne fait que subir les effets de l'augmentation incontrôlée de sa population. Cette pression urbaine se lit verticalement et horizontalement dans le paysage : tout en se densifiant, la ville s'étend sur les Mornes (Morne l'Hôpital et autour de Pétienville notamment, et en direction de Kenscoff), dans la plaine de Cul-de-Sac, et vers le Sud-Ouest, incluant les communes de Carrefour et désormais Gressier.



La zone métropolitaine de PAP. Source IBI-DAA

PLANIFIER

Depuis 1937, la plupart des institutions gouvernementales chargées de la planification et de l'aménagement du territoire existent. **Six différents ministères** au niveau national sont impliqués dans les activités de planification aux niveaux régional et local :

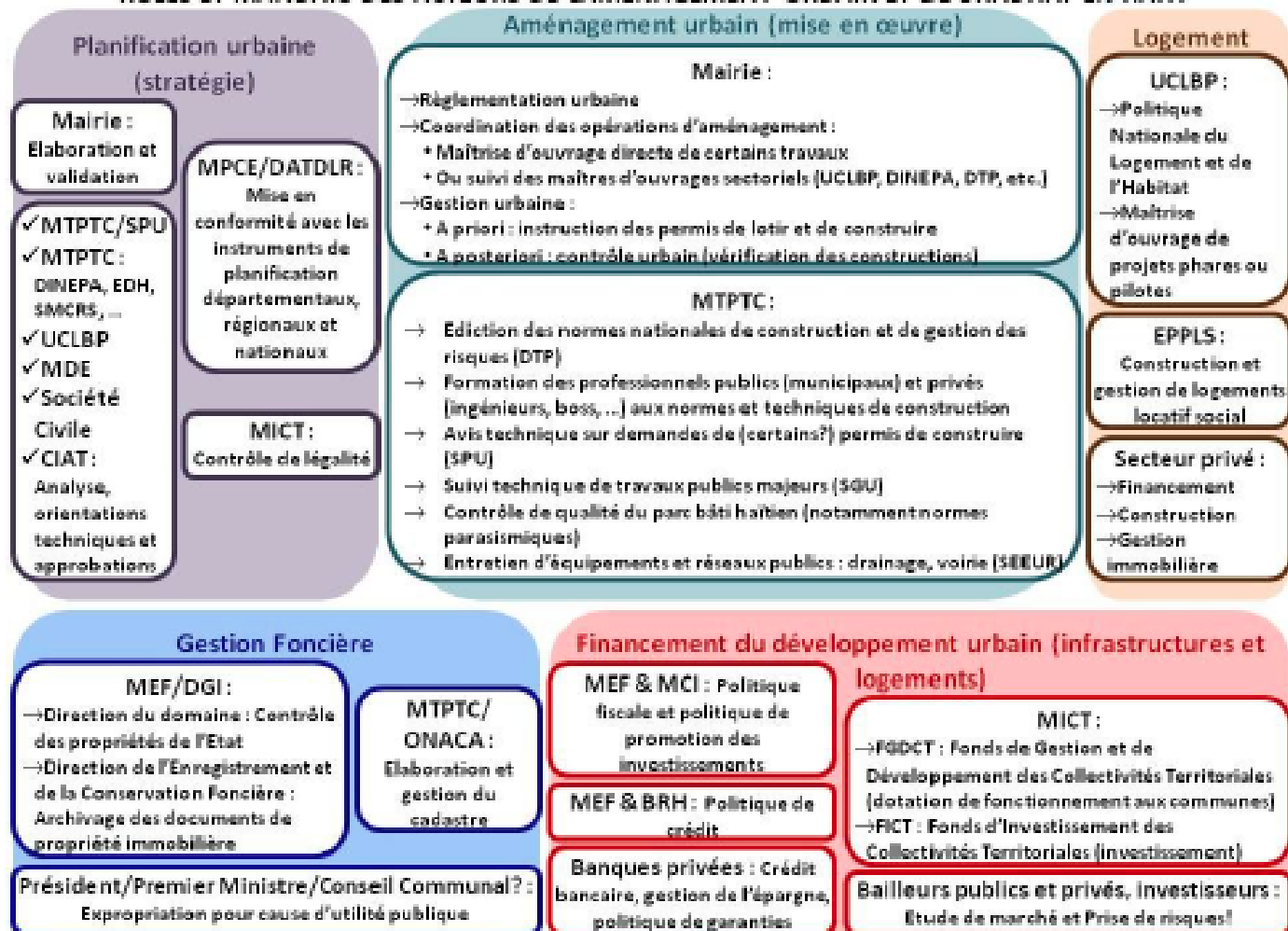
- Planification et Coopération Externe (MPCE) ;
- Agriculture, Ressources naturelles et Développement Rural (MARNDR) ;
- Travaux Publics, Transport et Communications (MTPTC)
- Environnement (MDE) ;
- Economie et des Finances (MEF) ;
- Et la Primature.

La planification au niveau national relève du mandat du MPCE. Il s'agit d'une réflexion stratégique, qui ne détaille pas d'actions spécifiques, ni comment les mener à bien. Cette mission revient aux autres ministères, en fonction de leur attribution : ce sont eux qui doivent prendre les orientations politiques et mettre en œuvre des projets plus spécifiques liées aux budgets.

La planification au niveau local, (commune) revient au conseil communal. Un des problèmes importants est que la planification souffre d'un vide entre le niveau national, le style de planification stratégique, et les besoins spécifiques et capacités locales de planification.

Quelques nouvelles entités ont en outre été créées, comme l'UCLBP, avec des prérogatives qui recoupent celles d'autres institutions, comme par exemple l'EPPLS. Cependant rien n'est fait pour rétablir les prérogatives de chacun, ce qui aboutit à une situation de multiples mandats se chevauchant.

ROLES ET MANDATS DES ACTEURS DE L'AMENAGEMENT URBAIN ET DE L'HABITAT EN HAÏTI



Source: CIAT

C'est pour répondre à cette situation que le **Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT)** a été créé en 2009 comme un "organisme de coordination".

Le CIAT a été créé en janvier 2009 et est chargé de définir la politique du gouvernement en matière d'Aménagement du Territoire, de Protection et de Gestion des bassins-versants de Gestion de l'Eau, de l'Assainissement, de l'Urbanisme et de l'Équipement. Le comité est présidé par le Premier Ministre, et comprend le MICT, le MEF, le MARNDR, le MTPTC et le Ministre de l'Environnement. Le CIAT est assisté par un Secrétariat Technique placé sous l'autorité du Premier Ministre. Le Secrétariat Technique a pour principales attributions :

- 1 *de préparer les documents de politique et de s'assurer de la mise en œuvre des orientations définies par le Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire ;*
- 2 *de recevoir, étudier et orienter tout programme ou projet d'intervention dans les dits domaines et en analyser la pertinence par rapport à la politique et à l'architecture institutionnelle définies ;*
- 3 *de veiller à la cohérence avec la Politique Générale du Gouvernement des programmes et projets élaborés dans les domaines susmentionnés ;*
- 4 *de s'assurer d'une répartition équilibrée des services publics de base sur le territoire;*
- 5 *de veiller à la cohésion territoriale et à l'aménagement judicieux des espaces ruraux et urbains ;*
- 6 *de diffuser toute information, toute décision et de produire tout rapport et recommandation jugés nécessaires par le Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire.*

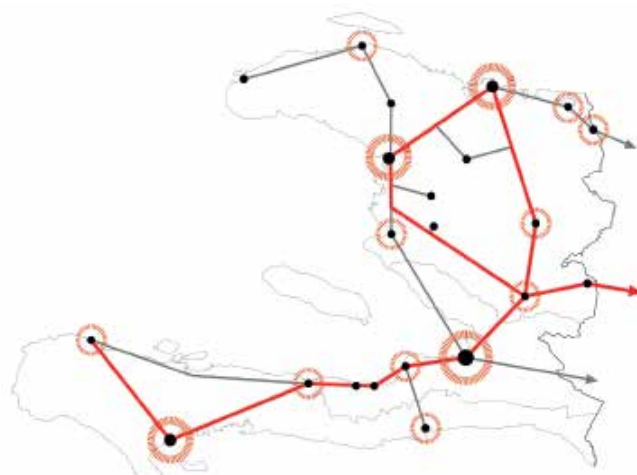
(Extrait de l'arrêté de création du CIAT)

La stratégie de travail du CIAT est de se charger des questions orphelines, par exemple :

- travailler sur la définition juridique de la ville dans la loi haïtienne ;
- rédiger un projet de régime foncier ;
- réaliser un registre national des propriétés de l'Etat (cadastre);
- réviser et mettre à jour le processus de délivrance des permis de construire ;
- développer un nouveau code de l'urbanisme pour Haïti ; lois d'urbanisme en vigueur
- apporter un support à toute institution travaillant dans le domaine de l'utilisation et de la gestion du foncier... Le Secrétariat Technique du CIAT a par exemple rédigé un guide pour les professionnels intervenant dans les domaines de la planification urbaine (Réhabilitation de Quartiers: Guide du Professionnel - Les Étapes de la Planification Urbaine).



Les 3 régions d'Haïti.
Source: Haïti Demain, CIAT



Réseau des métropoles, reliant les trois régions du pays.
(Haïti Demain, CIAT)

Au lendemain du tremblement de terre, le gouvernement haïtien a publié le Plan d'action pour le relèvement et le développement national d'Haïti. Ce document de planification liste des objectifs à réaliser rapidement et des budgets ad-hoc pour les réaliser. Dans le domaine de la planification nationale et du développement local, les auteurs ont noté que "sur le plan national, il y a des progrès importants dans l'élaboration d'un plan pour le développement régional et des stratégies régionales de développement ciblées. Il y a moins de progrès concernant besoins locaux pour la planification du développement et le développement régional ". Le CIAT a assuré le suivi de ce document avec la publication d'Haïti Demain.

HAÏTI DEMAIN

Le projet « Haïti Demain, Objectifs et Strategies Territoriales pour La Reconstruction. » est un projet d'envergure nationale.

La stratégie territoriale pour la reconstruction, , intègre les problématiques d'urgence de la reconstruction tout en allant au-delà pour repenser la structure territoriale à l'horizon 2030 :

« **Transformer la catastrophe en opportunité** ».

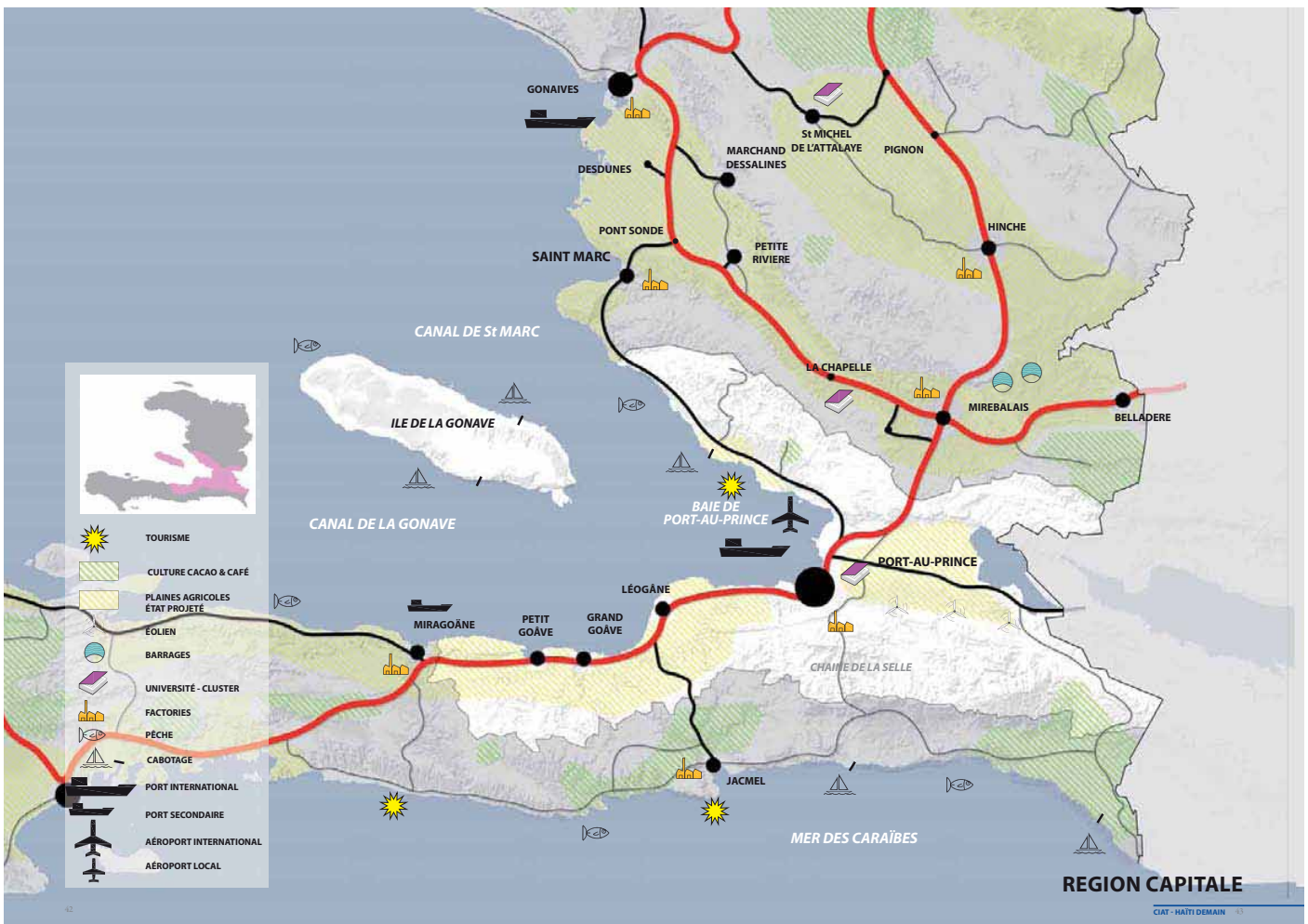
Au-delà du slogan et de mettre en oeuvre une opération de court terme et curative, il est bien question d'engager une action de long terme et préventive.

Les objectifs principaux consistent à :

- rééquilibrer la démographie et l'économie entre la région de Port-Au-Prince et les autres régions
- restaurer des équilibres environnementaux et
- réduire les inégalités par l'accès à l'éducation, au logement...



Nouvelle hiérarchie des réseaux. Source: Haïti Demain, CIAT



Source: Haïti Demain, CIAT

Haïti demain divise le pays en trois régions, entités non administratives et proposera un projet global pour chacune d'entre elles.

Un des aspects remarquables de l'étude se base sur la nécessité de décentraliser les pouvoirs regroupés dans la capitale, de créer des "solidarités régionales", où chaque région affirmerait son propre potentiel économique en mettant en avant ses ressources existantes. Ce faisant, elle serait complémentaire avec les autres régions et rééquilibrerait les forces sur l'ensemble du pays.

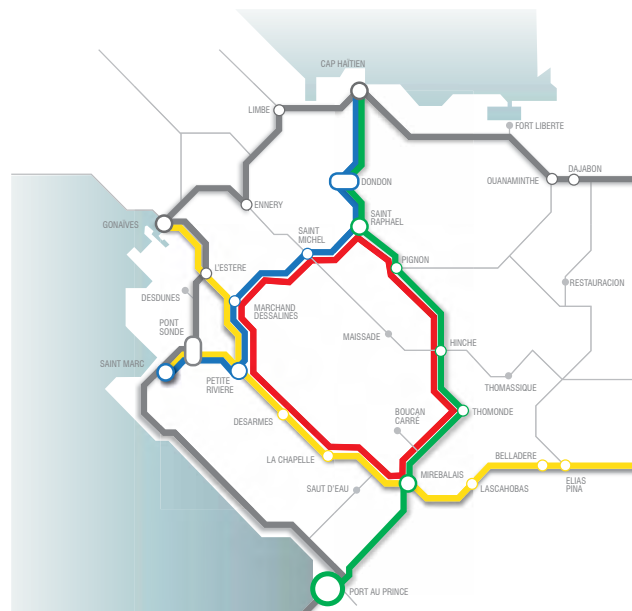
Là où il y aurait des manques ou des déséquilibres, le projet se propose d'y remédier par de nouvelles orientations .

Parallèlement, le projet propose également un rééquilibrage et une nouvelle hierarchie des infrastructures routières, aéro / portuaires.

Concernant l'aménagement du territoire, nous soulignons deux orientations majeures du documentt: la volonté de restaurer l'environnement naturel et de mettre en place une gestion plus durable des ressources naturelles et celle de favoriser une organisation des villes en réseau.

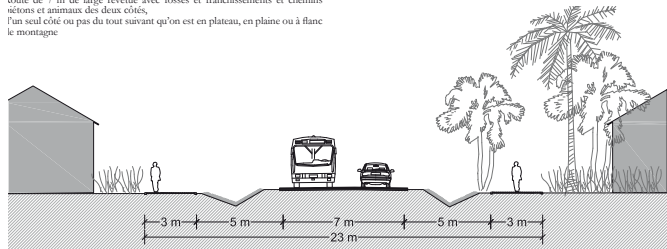
Dès 2010, le projet de la Boucle Centre Artibonite dans la "région" du Nord / Nord-Est" a été présenté.

La boucle propose la structuration de la région autour d'une nouvelle ossature de transport dans le grenier du pays, la plaine de l'Artibonite.

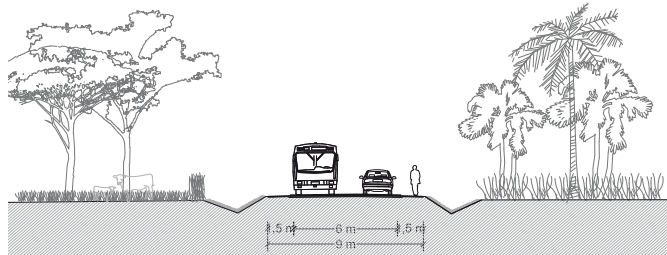


Logo de la Boucle Artibonite Source: Haïti Demain, CIAT

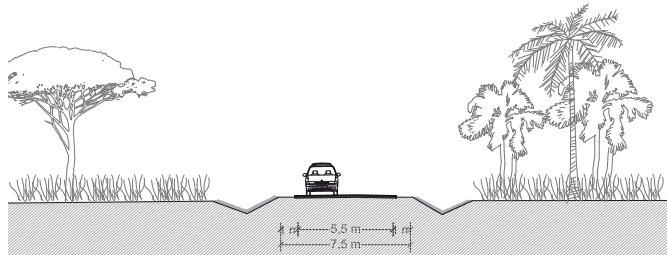
toute de 7 m de large revêtue avec fossés et franchissements et chemins
réfens et animaux des deux côtés,
l'un seul côté ou pas du tout suivant qu'on est en plateau, en plaine ou à flanc
le montagne



toute de 6 m de large revêtue avec fossés et franchissements



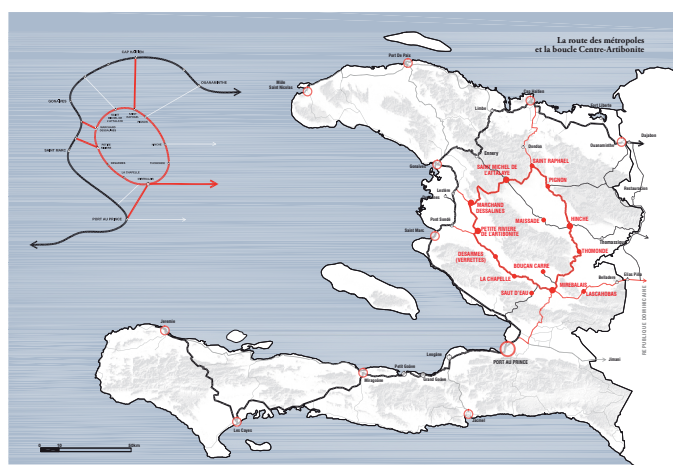
toute de 5,5 m de large non revêtue avec fossés et franchissements



4

CIAT - HAÏTI DEMAIN - BOUCLE CENTRE ARTIBONITE

types de routes à développer Source: Haïti Demain, CIAT



route des Métropoles Source: Haïti Demain, CIAT

LES PLANS POUR LA ZONE MÉTROPOLITAINE, 2003-2015

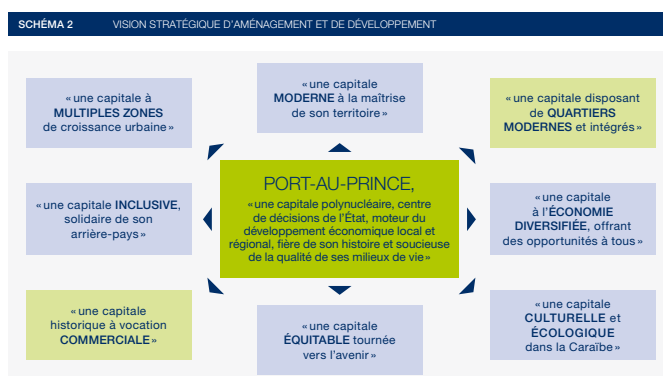
De nombreux plans d'aménagements ont été effectués pour Port-au-Prince et sa métropole. Et la plupart d'entre eux incluent une partie de la Région des Palmes, notamment la ville de Gressier qui appartient au département de Port-au-Prince. Ces document incluent des orientations en terme de développement économique intégrée entre l'agglomération et sa région.

Le dernier document "officiel" date de 2003, d'avant le séisme, et a été effectué sous maîtrise d'ouvrage du Ministère de la Planification et de la Coopération Extérieure (MPCE).

Ainsi, le "plan-programme pour la ZMPAP" avait trois buts.

- 1: *le renforcement financier et juridique du futur mécanisme métropolitain de gouvernance*
- 2: *la création de nouveaux lieux urbains prioritaires*
- 3: *l'amélioration de (...) services publics au niveau communautaire dans des quartiers marginaux*

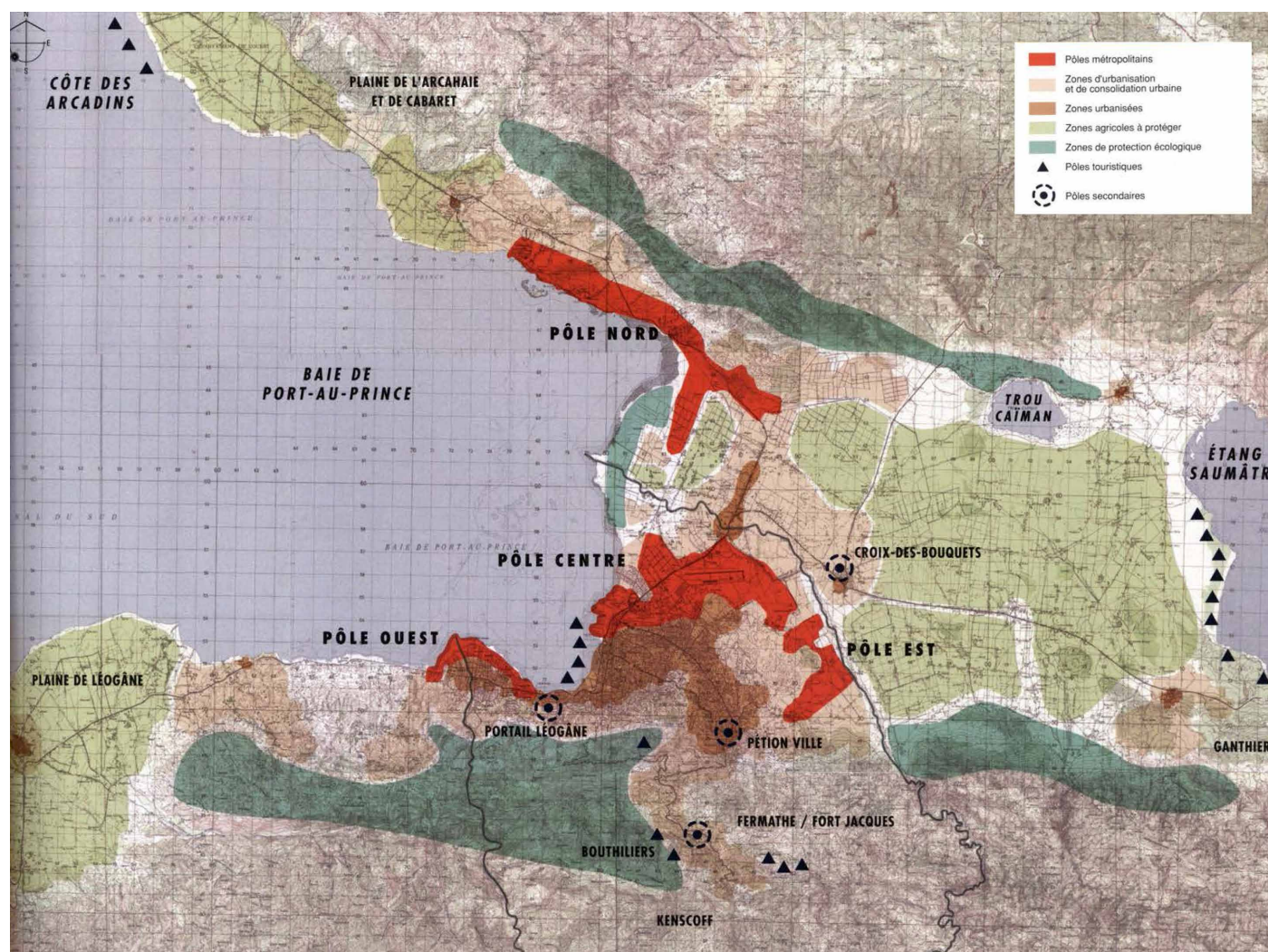
Dans les grandes lignes sont définis, outre le centre historique, 4 nouveaux pôles urbains - Centre, Nord, Est et Ouest (pour celui ci le long de la route des rails).



Vision du Plan d'Aménagement de la ZMPAP Source:MPCE

Des objectifs sont également visés pour la consolidation de 4 centres existants secondaires, dont Portail Léo-gâne, ainsi que 4 zones touristiques à développer.

Après la catastrophe, la situation décrite une décennie plus tôt a empiré. Le nouveau plan d'aménagement réactualisait le projet précédent, évacuait la question de la gouvernance, et se consacrait d'avantage à la prévention de risques naturels et anthropiques.



Source: Comite d'orientation pour l'élaboration du plan-programme de développement de la zone métropolitaine de Port-au-Prince.

LES PLANS POUR LA COMMUNE DE CARREFOUR

La commune, située dans l'arrondissement de la capitale est une charnière dans le développement régional entre les Palmes et PAP. Nombreux sont les plans d'aménagement qui ont été élaborées. En voici quelques uns:

Le plan Programme de la ZMPAP prévoyait pour la commune, identifiée en tant que centre du "pôle Ouest" 3 objectifs:

- 1: *contribuer à décongestionner le centre historique (...) et créer une zone d'emplois à Carrefour*
- 2: *planifier un centre administratif et civique*
- 3: *constituer un pôle d'habitat plus dense afin de consolider l'utilisation du sol et éviter l'étalement vers l'Ouest (...)*

L'étude d'aménagement de la zone côtière de Carrefour de 2013 (AECOM) (à droite) se concentre sur le bord de mer, ressource naturelle et économique et distinctive et développe une vision davantage axée sur le récréatif:

- Occuper le bord de mer par des fonctions qui généreront de la richesse afin de bénéficier d'un retour des investissements dans la collectivité
- Redonner l'accès au littoral (...)
- Urbaniser de façon optimale (...)
- Renforcer la vocation de transit de la route des Rails.

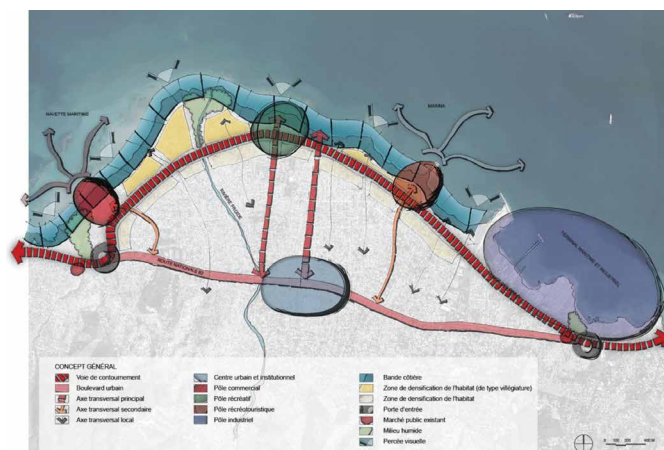


Schéma d'aménagement zone côtière, 2013. Source AECOM

Enfin, le projet "Katy nou pi bèl" financé par l'ONG Care avait pour mission de "Contribuer efficacement au relogement des populations affectées par le séisme (...) grâce à l'aménagement et à la reconstruction durable et sûre des quartiers défavorisés de Carrefour (...) avec l'aide de la population et des autorités.

Pour chacun de ses projets, se pose la question de la libération d'un sol déjà totalement occupé et de la gouvernance.

DYNAMIQUE URBAINE DE LA COMMUNE DE CARREFOUR Une commune à part entière dans le prolongement de Port-au-Prince

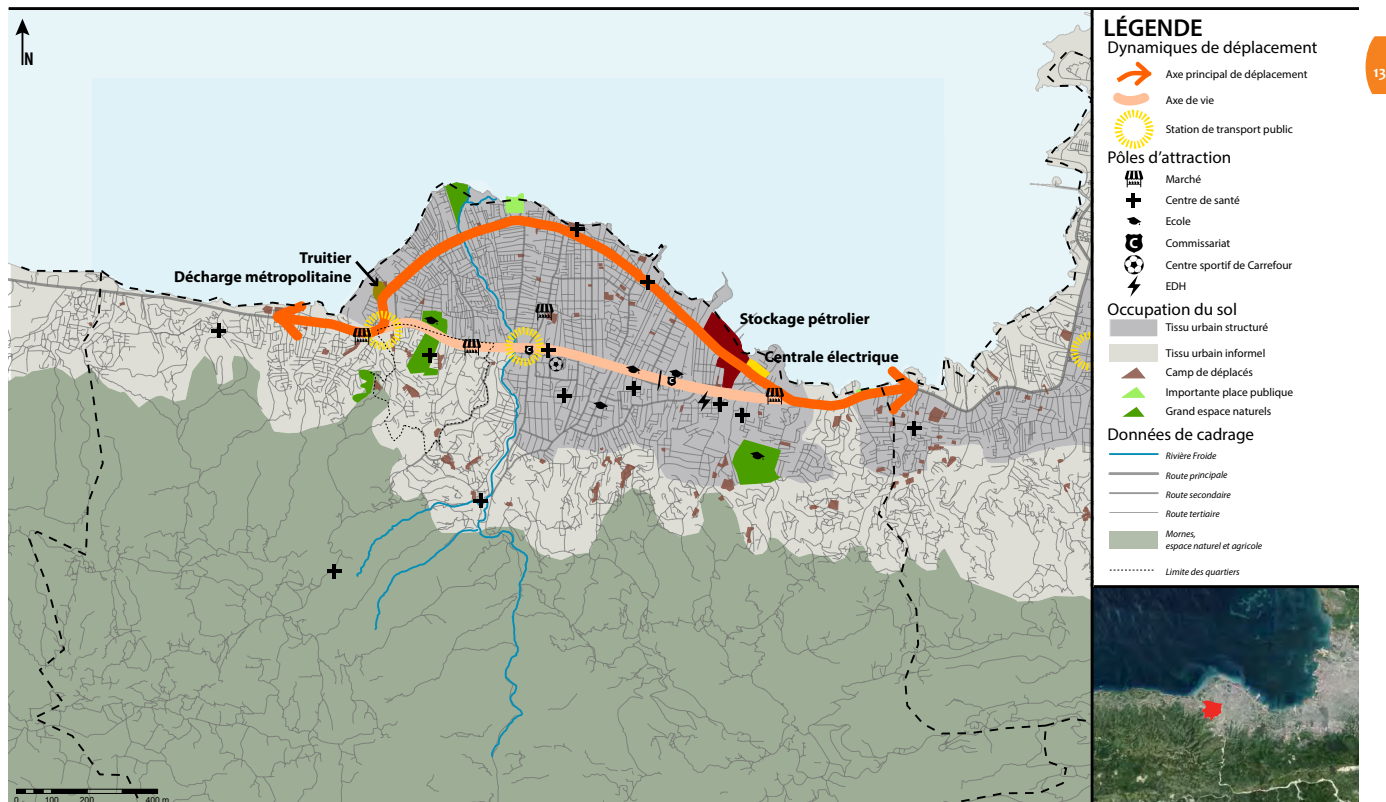


Schéma d'aménagement pour la ville de Carrefour, Katy nou pi bèl. Source: Care, 2014

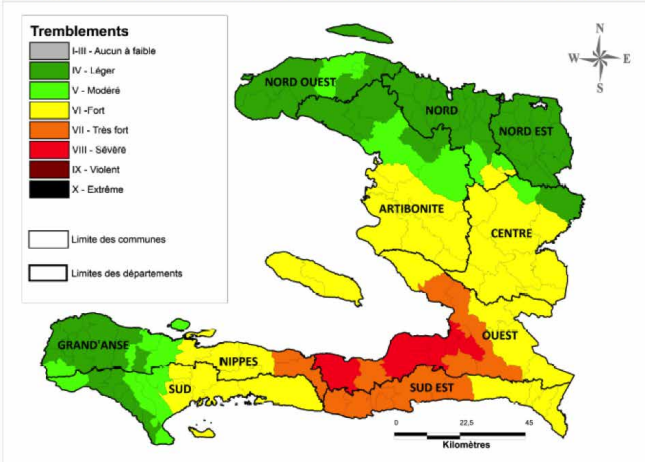
1.5 - LE SÉISME

Le pays a douloureusement souffert du séisme tant physiquement, psychologiquement que socialement et en ressent encore les effets en 2015.

PERTES HUMAINES ET MATERIELLES

Un tremblement de terre de magnitude 7,0 a frappé le 12 janvier, et au moins 52 répliques de magnitude 4,5 ou plus avaient été enregistrées 12 jours plus tard. Le foyer (ou hypocentre) du séisme a été localisé à 10 km de profondeur (ce qui est très peu profond), et l'épicentre se trouvait dans la commune de Léogâne.

Carte d'intensité du séisme selon l'indice PGA^2 , échelle de Mercalli



Source : US Geographical Survey – Réalisation : Arthur Babelon

Les pertes humaines sont estimées à :

- 200 à 300 000 disparus (IHSI / DIAL).
- 300 000 personnes blessés
- 1 200 000 sans-abri

Il fallu recourir à l'utilisation de fosses communes à l'extérieur de la capitale pour enterrer les morts, les services de morgue ayant été dépassées lors de la crise extrême.

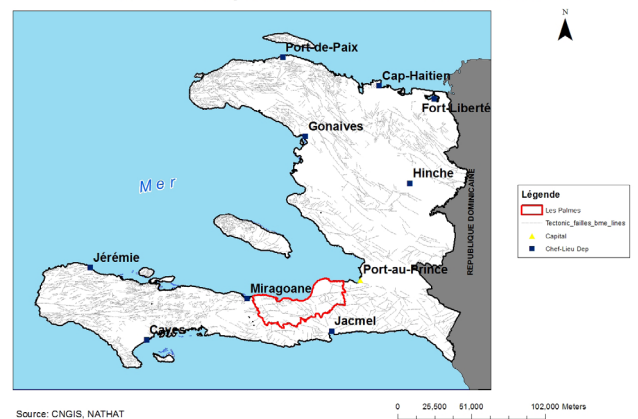
La région métropolitaine de Port-au-Prince a été détruite et le nombre de bâtiments endommagés a été évalué à:

- Léogâne: env. 80%
- Grand Goâve: env. 80%
- Port-Au-Prince: env. 60%
- Carrefour: env. 50%

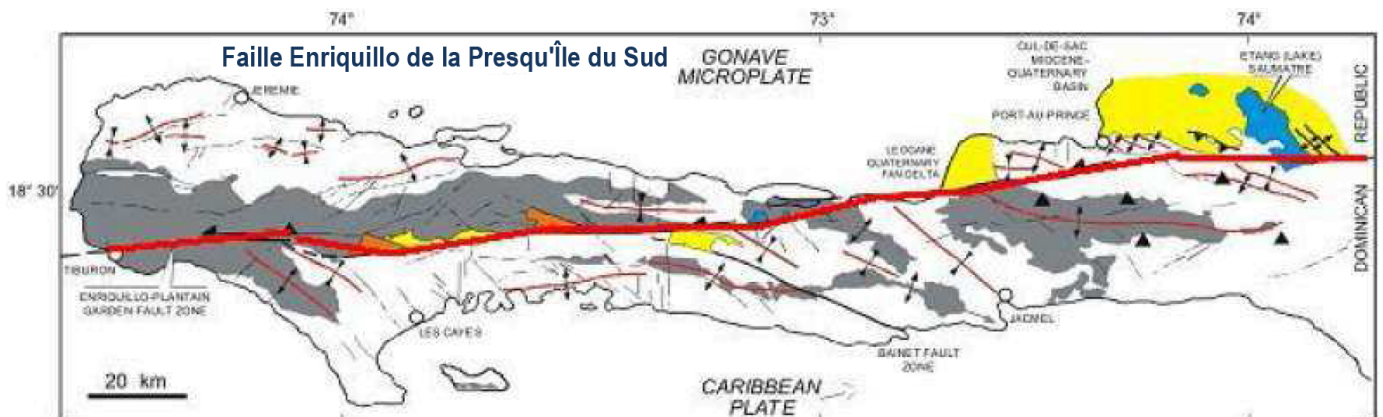
De manière générale, il est estimé que 105 000 bâtiments ont été détruits (dont 1300 institutions scolaires et 49 hôpitaux) et quelque 208 000 sérieusement endommagés

Les pertes humaines et matérielles furent démesurées pour un tremblement de terre dont l'amplitude est relativement faible par rapport à d'autres grands séismes.

Haiti - Les Risques Environnementaux d'Seisme



Bien que moins fréquent que d'autres catastrophes naturelles (les ouragans ou tempêtes tropicales frappent Haïti en moyenne tous les 3 ans, tandis que les derniers grands tremblements s'étaient manifestés à Port-au-Prince en 1751 et 1770, et Cap-Haïtien en 1842) le risque sismique était bien identifié, et son impact humain aurait pu être moindre si des campagnes de prévention avaient été réalisées, la population sensibilisée et les constructions sécurisées, ce qui n'a pas été le cas.



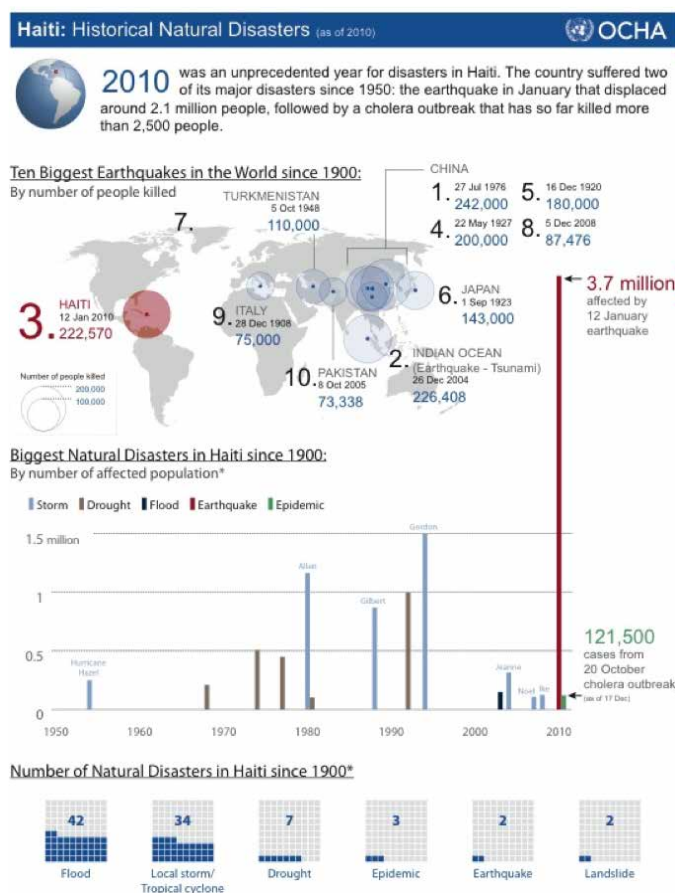
Source : MICT/DPC, Plan de contingence de la Région des Palmes

La comparaison est souvent faite avec le Chili qui a subi la même année un séisme de magnitude supérieure avec un bilan de "seulement" 525 morts.

L'AIDE

Les premiers à s'entraider furent les Haïtiens eux-mêmes, cherchant à sauver leur famille, les amis et les étrangers avec des moyens extrêmement limités.

La République dominicaine qui partage la seule frontière terrestre avec Haïti a été la première nation à fournir une assistance.



Outre les destructions causées par le séisme même, des causes humaines, liées à la pauvreté d'Haïti et la faiblesse de son gouvernement ont ainsi accentué la catastrophe naturelle. L'arrivée des secours internationaux a été fortement retardée par les faiblesses infrastructurelles du pays.

L'IMPACT MÉDIATIQUE

La réponse internationale et la vague de sympathie ont été fabuleuses: de la part de plusieurs états, de multinationales ou de célébrités ayant fait de nombreux dons conséquents, ainsi que de centaines de milliers de micro-dons.

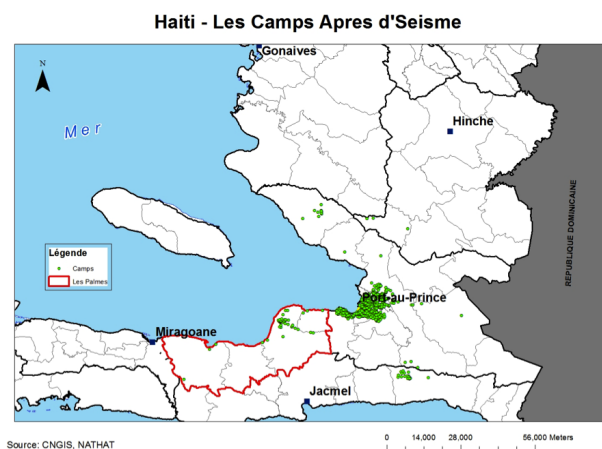
Mais les médias ont également sélectionné des images sensationnalistes d'un peuple en détresse, sous perfusion, dans l'incapacité d'agir et provoquant des pillages armés et des émeutes, et occulté les actes de courage des haïtiens, accentuant un sentiment de stigmatisation préexistant.

CONSEQUENCES INDIRECTES L'IMPACT SÉCURITAIRE

Les moyens de l'État pour faire face à l'évènement étant limités, un important détachement de forces militaires a été déployé sur le terrain pour appuyer et sécuriser la délivrance de l'aide humanitaire et empêcher les débordements.

Depuis 2004, cette mission de stabilisation incombait à la MINUSTAH, dont l'objectif initial était de mettre fin aux activités des bandes armées en coordination avec le gouvernement haïtien. Provisoirement désorientée par la catastrophe (son siège s'est effondré, tuant de nombreux cadres), sa mission a évolué et a été dotée de moyens supplémentaires pour faire face à l'urgence.

Dans la foulée du tremblement de terre se sont "libérés"



Source: GEO HAITI

3 000 détenus environ du pénitencier central de Port-au-Prince, dont des caïds de gangs, entraînant pillages à main armée et émeutes. Ainsi fallait-il sécuriser les lieux militairement avant de pouvoir prodiguer des soins d'urgence. Les secouristes internationaux rapportent avoir eu l'impression d'intervenir dans un climat d'émeute. L'ONG française COSI a essuyé des tirs le 20 janvier et a annoncé son retrait.

L'ÉPIDÉMIE DU CHOLERA



Source: IUOE

Haïti n'avait connu d'épidémie similaire depuis un siècle (OMS). Dans le sillage immédiat du séisme, des conditions sanitaires déplorables, et l'afflux soudain de travailleurs humanitaires du monde entier ont favorisé la propagation rapide de la maladie.

Elle a débuté en octobre 2010 dans la vallée de l'Artibonite, et s'est propagée en République dominicaine, à Cuba et au Mexique. Le bilan est d'environ 5 000 décès (9000 dans les Caraïbes) et près de 700 000 hospitalisations.

L'impact de cette catastrophe sanitaire fut particulièrement difficile pour le pays qui se relevait à peine du séisme abattu 10 mois plus tôt.

Selon les autorités haïtiennes et le monde scientifique, les casques bleus népalais de la MINUSTAH, porteurs sains de la maladie, en seraient à l'origine ; responsabilité encore niée par l'ONU aujourd'hui.



Source: GEO HAITI

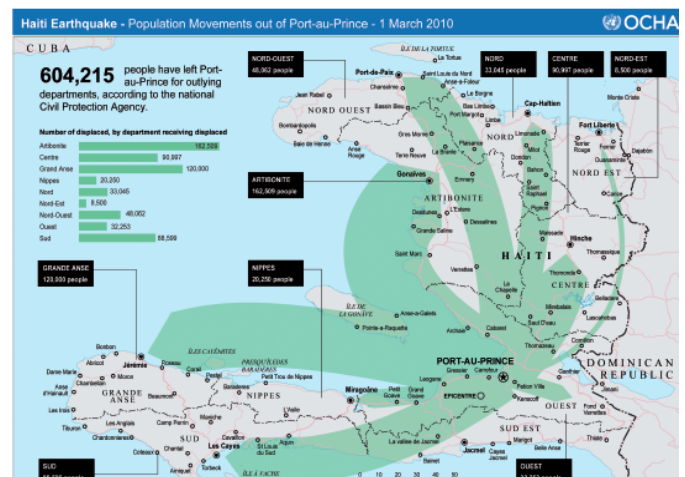
CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES

Sans surprise, l'économie d'Haïti s'est rétractée après le séisme et l'épidémie qui s'en est suivie, affectant principalement la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince, le centre économique du pays. Le PIB en PPA (parité pouvoir d'achat) a chuté de 8% en 2010 (de 12,15 milliards à 11,18 milliards de \$). Le coût estimé de la reconstruction de la capitale, annoncé par le Président René Préval, a été évalué entre 8 et 14 milliards de dollars.

MOUVEMENTS DE POPULATION

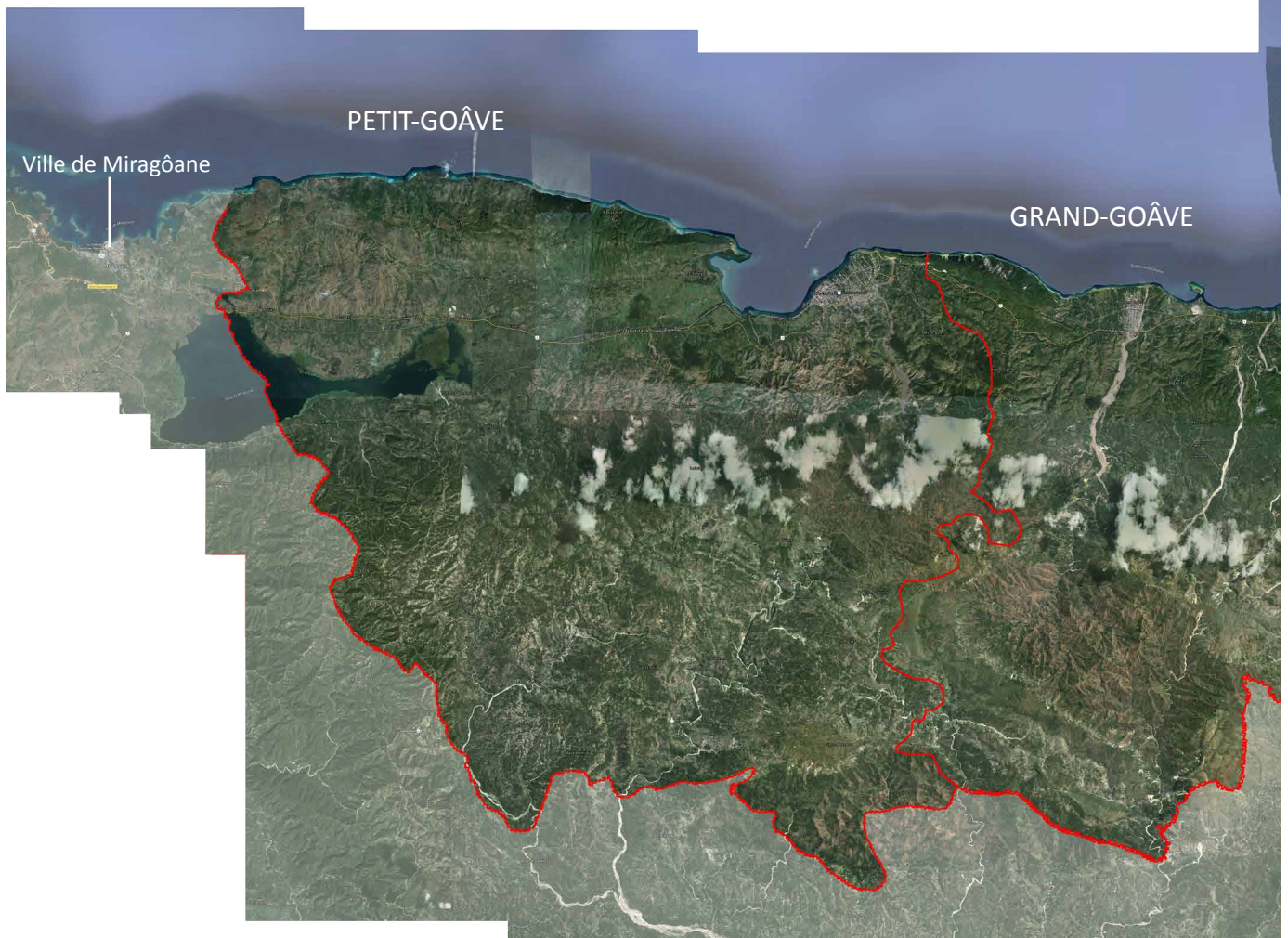
600.000 personnes ont quitté la capitale au lendemain du séisme et Port-au-Prince a compté quelque 300 000 décès au total.

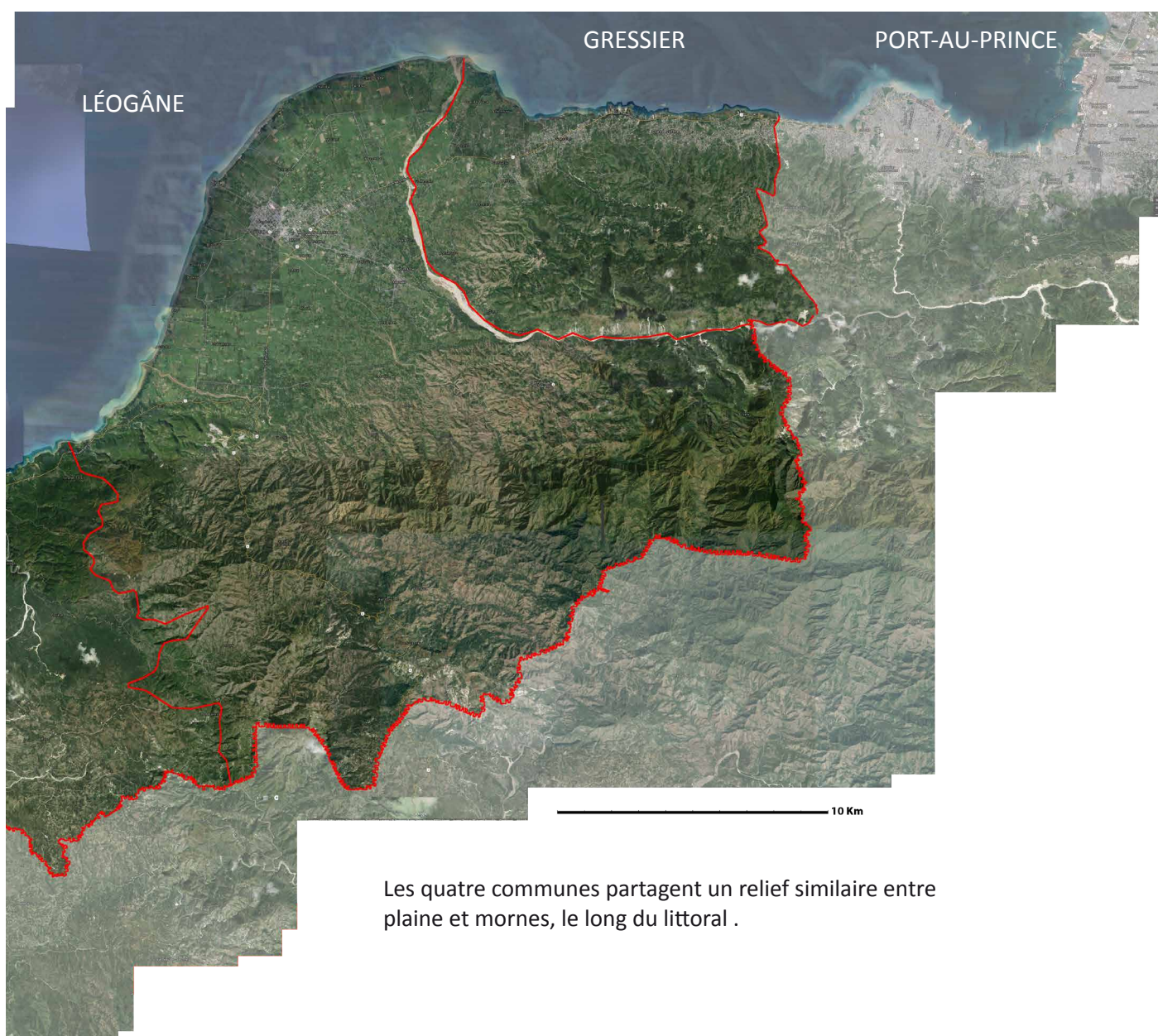
Une conséquence positive au désastre aurait pu se traduire par un exode urbain accompagné d'une décentralisation à tous les niveaux. Or, l'aide humanitaire et les camps de relocalisation concentrés dans la zone métropolitaine ont entraîné le retour des évacués et de leurs proches à la recherche de soins de santé, de soutien social et d'aide économique. En fin de compte, l'exode rural vers la capitale a considérablement augmenté.



2.

La région des Palmes





Les quatre communes partagent un relief similaire entre
plaine et mornes, le long du littoral .

Ortophoto plan de la Région des Palmes, Google Maps

La Région des Palmes, située au sud de la capitale Port-au-Prince, est constitué de quatre communes :

- Gressier,
- Léogâne,
- Grand-Goâve
- Petit-Goâve.

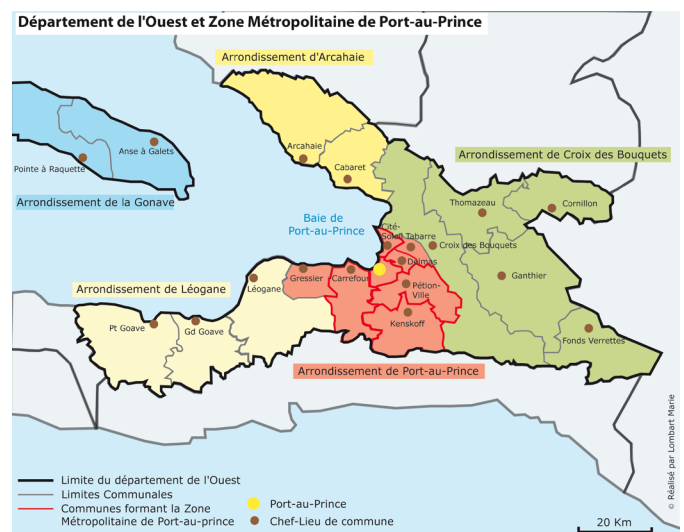
Administrativement, Gressier fait partie de l'arrondissement de Port-au-Prince, et les trois autres constituent l'arrondissement de Léogâne. Cette division implique que dans la planification nationale réalisée par le ministère de la planification, Gressier est intégrée à la planification de l'arrondissement de Port-au-Prince, tandis que Léogâne, Grand-Goâve et Petit-Goâve sont intégrées à la planification de l'arrondissement de Léogâne.

La Région des Palmes fut à l'épicentre du séisme du 12 janvier 2010. Les dégâts y ont été considérables: 80% des constructions publiques et privées des villes de Léogâne et Gressier, 60% de la ville de Grand Goâve et 40% de la ville de Petit Goâve ont été détruites ou endommagées, parmi lesquelles trois des quatre mairies.

En 2013, environ 450 000 personnes vivent dans les quatre communes.

Chaque commune est divisée en sections communales :

- Gressier : 3 sections, avec une ville
- Léogâne : 13 sections, avec une ville et un 1 quartier
- Grand-Goâve : 7 sections, avec une ville
- Petit-Goâve : 12 sections, avec une ville et 1 quartier



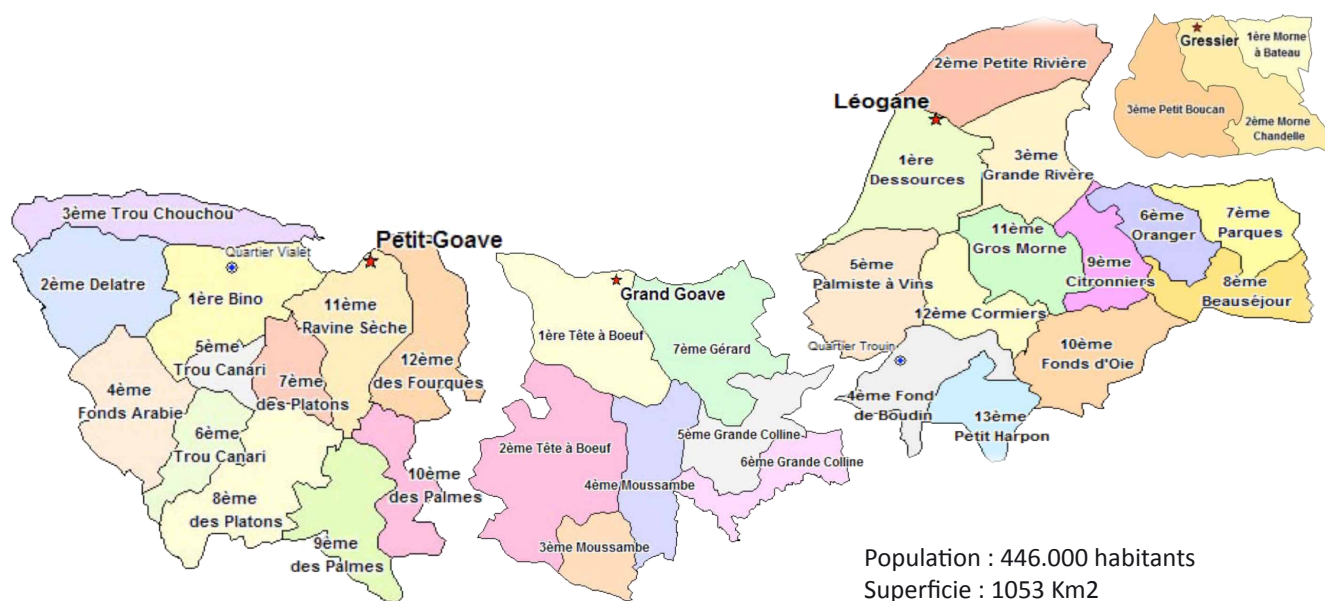
Carte des arrondissement du département de l'Ouest



Sections communales de la Région des Palmes

GRESSIER	LÉOGÂNE	GRAND-GOÂVE	PETIT-GOÂVE
Sup : 92,31 Km ²	Sup : 385,23 Km ²	Sup : 242,02 Km ²	Sup : 379,25 Km ²
Densité : 315 Hab/Km ²	Densité : 472 Hab/Km ²	Densité : 511 Hab/Km ²	Densité : 405 Hab/Km ²

2.1 - CARTE D'IDENTITÉ DES COMMUNES



les quatre communes et leurs sections. Source ORIMIX

SECTIONS PÉTIT-GOÂVE

1er Bino
2e Delatre
3e Trou Chouchou
4e Fonds Arabie
5e Trou Canarie
6e Trou Canarie
7e Des Plantons
8e Des Plantons
9e Des Palmes
10e Des Palmes
11e Ravine Sèche
12e Des Fourques

Quartier Viallet
Ville de Petit-Goave

SECTIONS PÉTIT-GOÂVE

1er Tête à Boeuf
2e Tête à Boeuf
3e Moussambé
4e Moussambé
5e Grande Colline
6e Grande Colline
7e Gérard
Ville de Grand-Goave

SECTIONS LÉOGÂNE

1er Dessources
2e Petite Rivière
3e Grande Rivière
4e Fond de Bourdin
5e Palmiste à Vin
6e Oranger
7e Parques
8e Beauséjour
9e Citronniers
10e Fond d'Oie
11e Gros Morne
12e Cormiers
13e Petit Harpon

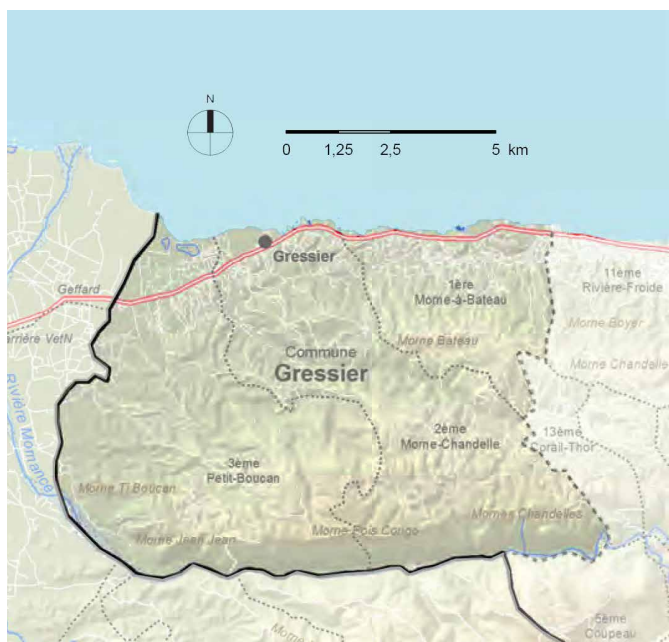
Quartier Trouin
Ville de Léogâne

GRESSIER

1er Morne à Bateau
2e Morne Chandelle
3e Petit Boucan

Centre-ville de Gressier

GRESSIER



Située à 21 km de Port-au-Prince, Gressier se développe principalement sur un plateau sis entre littoral et mornes.

HISTOIRE

Fondée au 19^e siècle, Gressier est une ville récente. Elle a été élevée au rang de commune en 1932. Elle avait pour ancien nom « Gardes Gendarmes ».

POPULATION ET URBANISATION

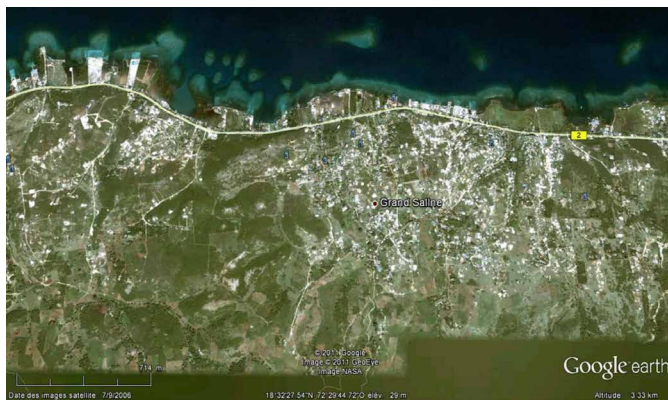
La population totale de la commune est estimée à 28 000 habitants en 2000 et 36 500 habitants en 2015 (prévision de 2012). Si la population « urbaine » représentait moins d'un quart de la population totale en 2002, elle représenterait en 2015 plus des trois cinquièmes (correspond aux nombres d'habitants dans les sections dites urbaines et celles dites rurales).

Les mouvements de population à Gressier se sont caractérisés ces dernières années par :

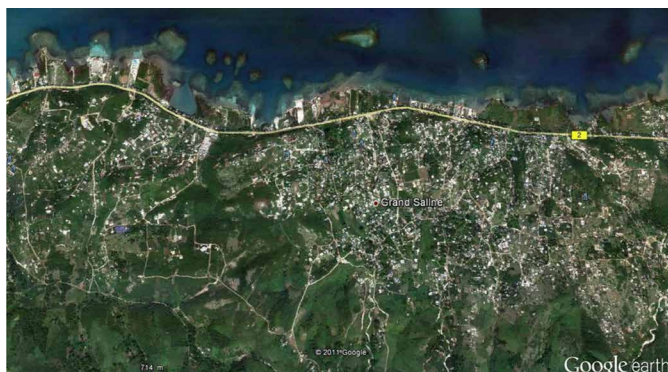
- un déplacement des populations rurales vers le milieu urbain à la recherche de l'accès aux services et à l'emploi;
- un déplacement de populations depuis Port-au-Prince vers Gressier (et Carrefour qui lui est mitoyenne) à la recherche de terrains « disponibles » et proches de la capitale et de ses centres d'emploi. Ce mouvement s'est considérablement accéléré à la suite du séisme.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Superficie	9.231 ha
Sections communales	3
Localités	39 au moins
Habitations	31
Habitants	29.061 (estimation IHSI 2005) 49% hommes - 51% femmes
Densité de population	315 hab/Km2 (IHSI 2005)
Population urbaine	4.230 habitants (IHSI 2005) Estimation 2015, 21.800 hab
Population rurale	24.831 habitants (IHSI 2005) Estimation 2015 14.653 hab



Gressier en 2005



extension de Gressier en 2010



rue à Gressier

Les conséquences de cette double pression démographique en termes d'urbanisation sont :

- une transformation rapide de terres agricoles en terrains bâtis – extensions urbaines informelles ;
- la formation de camps temporaires de relocalisation des victimes du séisme, devenus au fil de ces dernières années, des secteurs d'habitat permanent mais ne disposant pas des infrastructures et services de base.
- l'assèchement des zones de mangroves pour construire des plages/hôtels privés.

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Gressier est voisine de Carrefour, un des pôles d'emplois de la capitale : activités portuaires et industrielles, ateliers textiles... mais est elle-même dépourvue d'activités économiques « modernes ».

Le commerce et les petites activités de construction – le plus souvent informelles – y sont très importants car dynamisés par la situation d'entrée de ville de Gressier et souvent localisées aux abords de la RN2.

Le tourisme de loisir, via l'exploitation des plages privées, constitue une importante source de revenu pour la commune de Gressier.

L'agriculture vivrière demeure la principale occupation de la population. Si les productions sont relativement diversifiées, les modalités techniques de la production agricole demeurent très archaïques.



Marché au long de la RN2, en face de la mairie



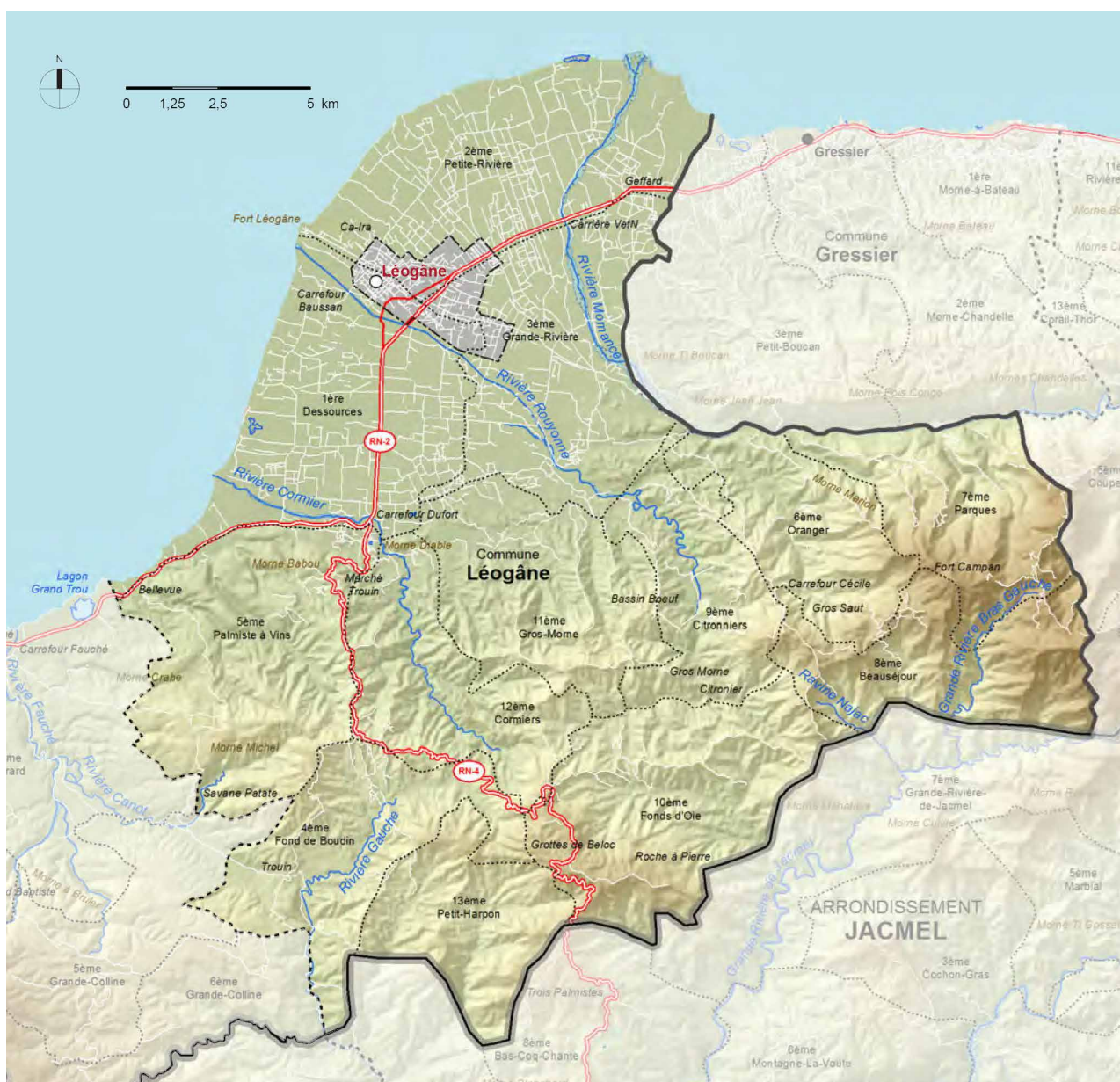
École -atelier de Gressier, ONG IDEJEN + YouthBuild Int.



Hôtel, plage et restaurant à Gressier - Guilou Beach



mise en place d'une clôture autour d'une maison en chantier



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Chef-lieu de l'arrondissement de Léogâne	
Superficie	385,23 Km ²
Sections communales	13 (et un quartier, « Trouin »)
Localités	minimum 523
Habitations	199
Habitants	151 221 (estimation IHSI 2005) 45,1% hommes - 54,9% femmes Estimation 2009, 181 709 hab Quartier Trouin : 6 567 hab.
Densité de population	472 habitants/Km2 (IHSI 2005)
Population urbaine	6% habitants (2005)
Population rurale	94% habitants (2005)

Située à 32 km de Port-au-Prince, la commune comprend une des plus vastes plaines littorales d'Haïti ainsi que des mornes.

HISTOIRE ET CULTURE

Léogâne fut élevée au rang de commune en 1804. Du temps des indiens, la commune était la capitale florissante du Caciquat Jaragua, l'une des cinq chefferies présentes sur l'île d'Hispaniola avant l'arrivée des Européens en 1492. Son nom est associé à celui de la princesse amérindienne Anacaona. La ville a été fondée en 1870 et construite dans une zone marécageuse. Elle est l'une des villes les plus anciennes du pays.

Du temps de la colonisation espagnole et française et encore après, Léogâne a été l'une des régions les plus prospères d'Haïti. Ce périmètre agricole de basse altitude est une des plaines les plus fertiles du pays. On l'appelle encore le «grenier d'Haïti » bien que sa production ait été destinée à l'exportation et non à la consommation locale. On y cultivait jusqu'au début des années 1990 la canne à sucre, les figues bananes et les manguiers.

La commune est reconnue comme capitale du rara, fête populaire alliant musique et chant qui a ses origines dans la période amérindienne. Ce carnaval se déroule pendant le carême qui correspond à une période intense de ramassage de la canne à sucre avant le retour de la saison des pluies. Le rara est aussi considérée comme une manifestation du vaudou.

POPULATION ET URBANISATION

La population totale de la commune est estimée à environ 150 000 habitants en 2000 et environ 200 000 habitants en 2015 (prévision de 2012). Ces années sont la aussi marquées par une inversion du rapport entre population « rurale » et population « urbaine » (correspond aux nombres d'habitants dans les sections dites urbaines et celles dites rurales).

Les deux grandes dynamiques démographiques identifiées à Gressier sont également vraies pour Léogâne. Les secteurs de croissance démographique sont alimentés par les migrations depuis les mornes intérieurs de Léogâne, les régions rurales du Sud-Est et Port-au-Prince. Ces secteurs d'urbanisation sont : Chatuley, Vieux Court, Fond Sable, Ça ira et Bino.

Le séisme de 2010 dont l'épicentre se trouvait sur la commune de Léogâne (dans les mornes) a quasi intégralement détruit la ville de Léogâne et conduit à une migration hors la ville de nombreux habitants – phénomène artificiellement accentué par la hausse des prix immobiliers du centre ville liée à la présence des ONGs.



entrée de la ville de Léogâne



Péristyle vaudou



zone d'extension au Sud de la RN2



marché dans la ville de Léogâne

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

L'agriculture et les activités agro-industrielles ou agro-artisanales constituent l'économie principale de Léogâne. Le contraste plaine-morne y est particulièrement démonstratif.

Canne à sucre, banane et mangue sont cultivées dans la Plaine. L'usine nationale de Darbonne est l'unique usine de production industrielle de sucre et sirop encore activité en Haïti. De nombreuses petites unités de fabrication artisanale de sucre et de rhum (moulins, guildives etc.) sont dispersées dans la plaine (estimées à près de 250 pour chacune de ces activités). Légumineuses, tubercules et café et cacao sont cultivés à petite échelle dans les mornes dans un cadre exclusivement familial. Les problèmes de déforestation (pour le charbon et le bois) et d'abandon de terres sont particulièrement marquants sur la commune. Ils témoignent des difficultés de survie de la paysannerie.



plaine et culture de la canne à sucre



architecture rurale vernaculaire



Zone extension de Chatuley, 2005



Zone extension de Chatuley, 2010



guildive dans la ville de Léogâne



auditorium de Léogâne utilisé comme entrepôt de matelas

GRAND-GOÂVE



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Superficie	242,79 Km ²
Sections communales	7
Localités	98 minimum
Habitations	101
Habitants	111 931 (IHSI 2005) 46% hommes - 54% femmes Estimation 2009, 124 135 hab
Densité de population	511 hab/Km ²
Population urbaine	6,3% habitants (IHSI 2005)
Population rurale	93,7% habitants (IHSI 2005)

Située à 52 km de Port au Prince, la commune comprend une mince plaine côtière et des morne qui s'étendent sur l'ensemble du territoire communal.

HISTOIRE ET CULTURE

La ville de Grand-Goâve fut fondée en 1604 et elle fut élevée au rang de commune en 1687. Son origine est liée à celle de Petit-Goâve puisque les deux villes n'en étaient qu'une sous l'occupation espagnole et avant que les français ne fondent Petit-Goâve.

Grand-Goâve accueille actuellement le siège de la DMRP/DATIP.

POPULATION ET URBANISATION

La population totale de la commune est estimée à environ 107 000 habitants en 2000 et environ 136 000 habitants en 2015 (prévision de 2012).

Contrairement à Gressier et Léogâne, le rapport entre populations « rurales » et populations « urbaines, s'il a évolué ne s'est pas inversé. On compte en effet environ 10% de la population urbaine en 2005 pour 45% en 2015 (correspond aux nombres d'habitants dans les sections dites urbaines et celles dites rurales). Ces zones sont là aussi en général dépourvues de tout service (routes, accès à l'eau et l'électricité, équipements publics scolaires ou de santé).

Les zones touchées par ces phénomènes de peuplement sont notamment : Icodon, Mayotte, petit Paradis, Morne Jan Gourdin et Haut Thozin.

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

L'agriculture vivrière et la pêche restent les activités de la plupart des grand-goâviens. S'agissant d'une commune principalement montagneuse, il s'agit d'une agriculture traditionnelle et familiale pour des productions alimentaires (pois congo, maïs, petit mil, igname, haricot...). Les produits ne sont pas transformés mais consommés ou vendus sur les marchés situés aux abords de la RN2 (marché Sentra) ou en ville.

Le petit commerce et le petit artisanat – en grande partie informel – est très présent en milieu urbain (matériaux de construction, alimentaire, produits courants...).

Le tourisme de plage est également développé à Petite-Goâve. Certains hôtels ou restaurants sont très fréquentés.



pêcheurs à Grand-Goâve



centre ville de Grand-Goâve, maison ancienne



espace public au centre-ville Grand-Goâve



petite exploitation agricole de banane

PETIT-GOÂVE



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Superficie	379,25 Km ²
Sections communales	12
Localités	minimum 570 au moins
Habitations	158
Habitants	143 191 hab (IHSI 2005) 51% hommes - 49% femmes Estimation 2009, 157 296 hab Quartier Violet : 15 554 hab.
Densité de population	405 hab/Km ²
Population urbaine	22% habitants (IHSI 2005)
Population rurale	78% habitants (IHSI 2005)

Située à 68 km de Port-au-Prince et 26 km à l'Est de Miragoâne, Petit-Goâve est majoritairement montagneuse mais comprend une relativement grande plaine côtière.

HISTOIRE ET CULTURE

La ville de Petit-Goâve, lieu de repère de la flibuste à la fin de la première moitié du XVII^e siècle, est l'une des plus anciennes villes d'Haïti, implantée à l'endroit d'un premier peuplement villageois Taïnos.

Elle fut fondée en 1625 et elle devient en 1663, une colonie prospère, date à laquelle elle fût élevée au rang de commune. Petit Goâve fut la 2^{ème} ville de la colonie, et à un certain moment on pensa y transférer le siège du gouverneur du Cap. On entreprit des constructions pour

la protection de la ville mais finalement Port-au-Prince lui fût préférée et les ruines de Fort Royal sont tout ce qui reste des fortifications entamées. Elle fut appelée Goâve, « Baie admirable ».

POPULATION ET URBANISATION

La population totale de la commune est estimée à environ 135 000 habitants en 2000 et environ 175 000 habitants en 2015 (prévision de 2012). Ces années sont aussi marquées par une inversion (de 30% à 70%) du rapport entre population « rurale » et population « urbaine » (correspond aux nombres d'habitants dans les sections dites urbaines et celles dites rurales).

Les dynamiques démographiques observées à Gressier et Léogâne sont également vraies pour Petit-Goâve. Les secteurs de croissance démographique sont alimentés par les migrations depuis les mornes intérieures de Petit-Goâve, les régions rurales du Sud-Est, de la Gonave et Port-au-Prince. Les migrations se sont accélérées après le séisme.

Les zones d'extension principales sont : Rue Benoit, Fort-Liberté, Grad Chemin, Béatrice, Nan Gaston, Borne Soldat...

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Petit-Goâve comprend un Port qui n'a plus fonctionné pendant des années. Sa réouverture a eu lieu récemment à la suite de travaux de réaménagement de quais. Le port a longtemps permis le dynamisme d'un commerce international (exportation de café, cannelle et cacao et importation de produits manufacturés des USA).

Puis il a été vivement concurrencé par le Port de Miragoâne qui demeure un des principaux ports haïtiens. La situation de fond de baie du Port de Petit-Goâve ne lui est pas favorable.

A Petit-Goâve comme dans les autres villes, le petit commerce et le petit artisanat est important. Le marché principal est celui de Seradotte à proximité de la RN2. L'agriculture est de même type que celle de Grand-Goâve: une agriculture de montagne vivrière.

SERVICES PUBLICS REGIONAUX

On trouve à Petit-Goâve presque tous les services administratifs à caractère régional tel que la DGI et le Palais de Justice entre autres.



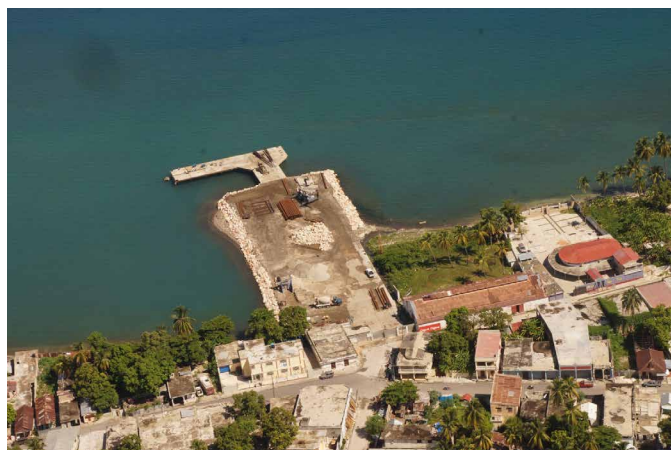
Centre ville



bord de mer, à proximité du port



marché communal



port de Petit-Goâve

2.2 - LA GOUVERNANCE TERRITORIALE DES PALMES

En 1987, la république d'Haïti s'est dotée d'une constitution qui consacre le principe de libre administration des collectivités locales. Les différents niveaux de collectivités locales sont les départements, les communes et les sections communales. C'est en 1988 que les premiers conseils municipaux ont été élus au suffrage universel direct. Le processus de mise en place des collectivités locales n'est toutefois pas encore totalement réalisé. Par ailleurs, le transfert de compétences et de ressources du pouvoir central vers les collectivités territoriales est également inachevé. Les collectivités dépendent ainsi encore très fortement des dotations de l'État.

Les 4 communes de Gressier, Léogâne, Grand-Goâve et Petit-Goâve se sont regroupées dès avant 2010 en Communauté de Municipalités des Palmes (CMRP). C'est la première fois que se construit une association de communes fondée sur le droit haïtien. En effet, la constitution de 1987 et le décret-loi du 1er février 2006, fixant le cadre général de la décentralisation, de l'organisation et du fonctionnement des collectivités territoriales haïtiennes permettent le regroupement des communes pour conduire des politiques d'intérêt général.

MISSION CMRP / DATIP

- Accompagner les autorités locales dans la définition et la mise en œuvre de politiques publiques ;
- Apporter aux communes membres une assistance de nature technique, juridique ou financière sur leur demande.

LA CMRP (COMMUNAUTE DE MUNICIPALITE DE LA REGION DES PALMES) – UNE EXPERIENCE PILOTE

La reconstruction de la Région des Palmes, particulièrement touchée par le séisme, s'inscrit dans les priorités des autorités haïtiennes telles qu'elles ont été déterminées dans le Plan gouvernemental pour le relèvement et le développement d'Haïti élaboré au lendemain du séisme pour un horizon 2020. En mars 2010, le Ministre de l'intérieur et des collectivités territoriales d'Haïti a sollicité l'appui de la communauté internationale et plus particulièrement celui des Cités Unies France (CUF), de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et de l'association des communes néerlandaises (VNG) autour d'un projet-pilote d'appui à la mise en place d'un groupement de communes. La Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) et la Communauté d'agglomération du centre de la Martinique (CACEM), deux collectivités territoriales françaises, se sont rapidement jointes à ces efforts.

CUF		
CACEM		
CACP	VNG	FCM
Gouvernance Recherche de financement et amélioration des services publics Parc d'engins (projet abandonné)	Gestion de l'eau (eau potable, bassins versants et assainissement) Gestion des déchets (support budgétaire aux communes)	Gestion du territoire Appui à la gouvernance (support budgétaire aux communes)

Répartition des interventions par partie prenante



les bureaux de la DATIP / CMRP

Les quatre communes concernées qui avaient déjà envisagé de s'unir avant le séisme pour promouvoir leur développement ont décidé d'accélérer cette démarche et de se rassembler autour d'un projet de reconstruction commun en signant en mai 2010 une entente intercommunale : la Communauté des Municipalités de la Région des Palmes (CMRP).

Les quatre communes souhaitent mutualiser leurs moyens et compétences afin de reconstruire la zone, de mieux servir les populations et également devenir un partenaire incontournable pour l'ensemble des organismes internationaux impliqués dans la région. L'ampleur de la tâche est d'autant plus importante que les moyens et outils dont disposent les mairies sont faibles (161 employés municipaux, un très faible recouvrement de taxes locales...), que le processus de décentralisation n'est pas abouti et qu'une multitude d'ONG agissent sur le terrain sans toujours se coordonner avec les administrations locales.

Le processus qui a vu naître la CMRP peut être découpé en trois grandes phases :

- Dans une première étape, des leaders ont porté le projet d'intercommunalité et ont procédé à l'assemblage des forces politiques au sein de la région des Palmes.
- Dans une seconde étape, cette dynamique politique a commencé à établir des fondations au sein du cadre légal haïtien et la communauté de municipalités a été constituée.
- Dans une troisième étape, la CMRP s'est dotée d'un outil technique (DATIP) afin de mettre en œuvre les actions permettant l'atteinte de ses objectifs de développement. À noter : les deuxième et troisième étapes ont été concomitantes.

Ce processus s'est développé dans un contexte national de grande instabilité politique. En effet, les années 2011 et 2012 ont été marquées par une période de changements fréquents de l'équipe gouvernementale. Les élections municipales ont reportées d'une année suite au séisme, et n'ont finalement pas été organisées en 2011, à la fin du mandat des autorités élues en 2006. Les élus locaux ont été remplacés dans 95% des 143 communes du pays par des agents intérimaires désignés par le Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales. Des élections législatives et municipales ont finalement eu lieu en août et octobre 2015, mettant fin à cet interim.

CONSEIL INTERCOMMUNAL

23 membres

- 4 maires ;
- 8 maires adjointes ;
- 11 représentants des CASECs
(1 représentant par 50.000 habitants)

Gressier : 2 représentants

Léogâne : 4 représentants

Grand-Goâve : 2 représentants

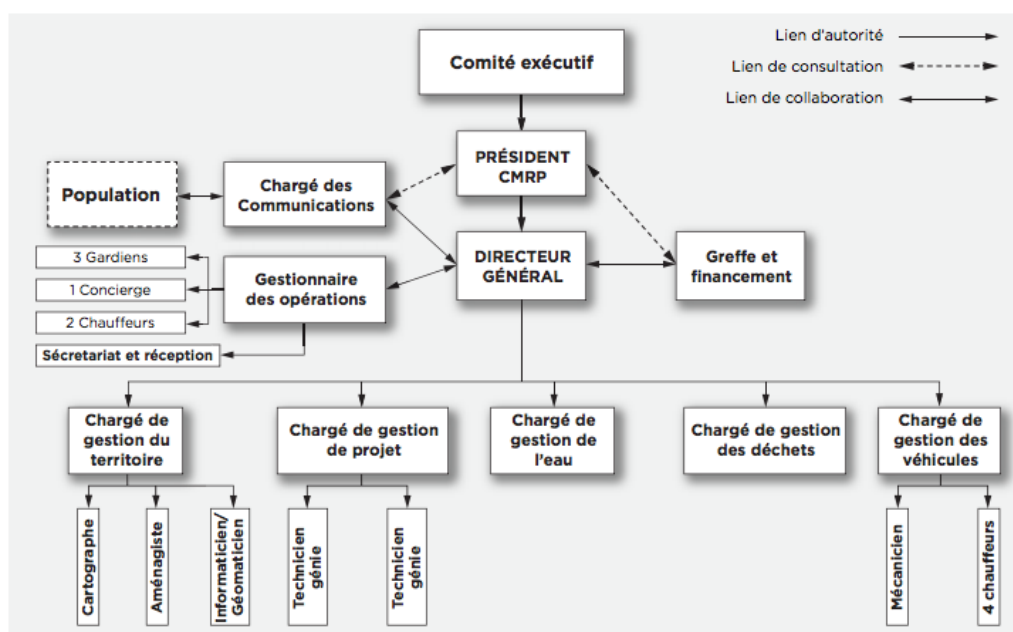
Petit-Goâve : 3 représentants

COMITÉ EXÉCUTIF

-Le président

-3 vice-présidents du conseil
(Les 4 maires)

Organigramme détaillé CRMP/DATIP



L'organigramme suivant illustre la structure de l'organisation.

LA DIRECTION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DE L'INTERCOMMUNALITÉ DES PALMES (DATIP)

La CMRP est dotée d'un outil technique et opérationnel: la Direction Administrative et Technique de l'Intercommunalité des Palmes (DATIP).

La DATIP organise la mutualisation des moyens, des ressources et compétences pour répondre aux enjeux de la reconstruction post-séisme et plus généralement aux enjeux du développement et de l'aménagement du territoire. Elle a de surcroît joué un rôle considérable pour la stabilité de la structure intercommunale pendant la période de remplacement des maires par les délégués intérimaires. Cinq secteurs d'action ont été ciblés au départ :

- gestion du territoire ;
- gestion des déchets ;
- gestion de l'eau ;
- gestion des véhicules ;
- gestion de tous types de projets.

LES ACTIONS ENTREPRISES DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DU TERRITOIRE

Le secteur d'aménagement du territoire a eu pour tâche originelle d'élaborer un Plan d'Urbanisme Sommaire (P.U.S.) pour chacune des communes qui composent la Communauté des Municipalité des Palmes.

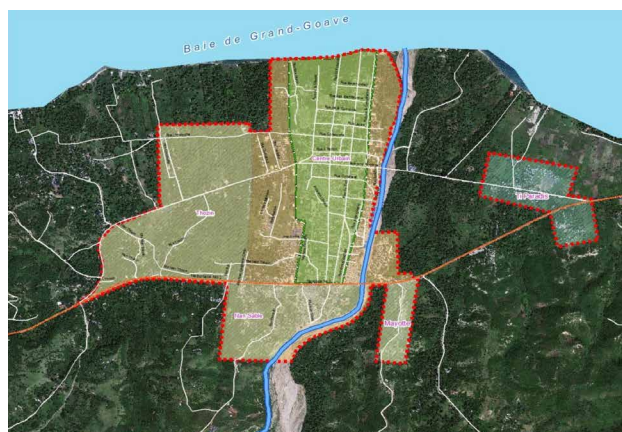
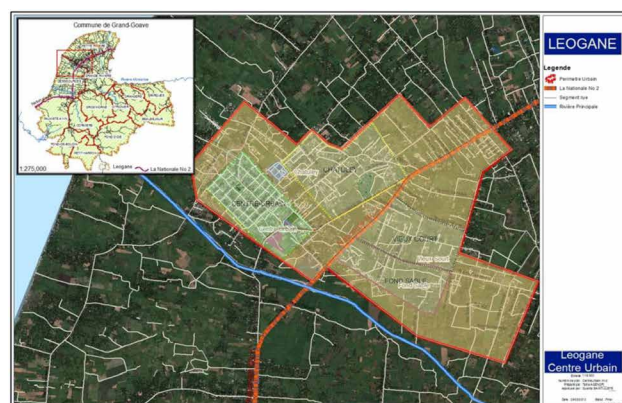
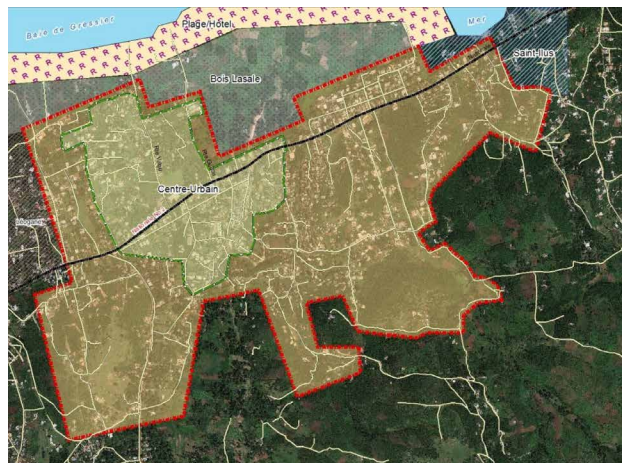
Il a par la suite engagé le recensement des propriétés bâties en vue de l'établissement d'un cadastre afin de dynamiser la Contribution Fiscale sur les Propriétés Bâties (CFPB). Ce projet vise à surmonter un des grands défis de la CMRP/DATIP : son autonomie financière et sa pérennité. La CFPB est l'une des sources principales de revenu des communes.

SUCCÈS ET LIMITES DES P.U.S.

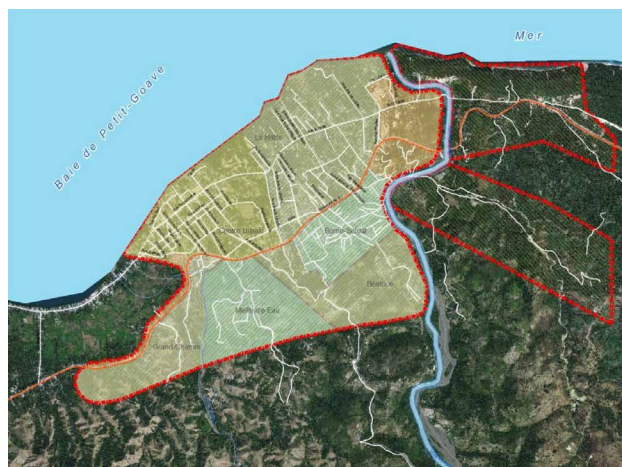
La première approche méthodologique complète a été de réaliser des ateliers de planification publics pour avoir des données sur chaque commune, les analyser et faire des projections.

Les PUS combinent une approche de développement et d'aménagement :

1. Des axes stratégiques globaux ont été identifiés pour chaque commune en vue de promouvoir les complémentarités de chacune d'elles : orientation privilégiée de Gressier vers le tourisme ; de Léogâne



diverses cartes illustrant les PUS



vers l'agriculture, l'élevage et l'industrie ; de Grand-Goâve vers le tourisme et de Petit-Goâve vers les services et le commerce. L'objectif est de favoriser l'émergence d'une économie exportatrice fondée sur la valorisation des ressources locales.

2. Une division du territoire en zones urbaines et zones rurales a été établie et des plans d'aménagement ont été élaborés pour les sections urbaines. L'objectif est de répondre aux conséquences spatiales de la transition démographique actuelle.
3. Une programmation de services a également été établie dans l'objectif d'améliorer le cadre de vie des populations tant en milieu urbain que rural (modernisation des marchés publics, embellissement des entrées des villes, aménagement de places publiques, l'organisation du transport public, mise en valeur des équipements publics)

Le but des PUS est de s'imposer en tant qu'outils de réglementation de l'usage du sol. Cependant, à ce jour, ils n'ont pas de valeur légale.

Par ailleurs, si les actions sont relativement détaillées concernant les actions urbaines, elles restent généralistes pour les sections rurales. En particulier, aucun plan de zonage ou d'aménagement n'a été établi pour celles-ci.

Toutefois, les P.U.S ont déjà fait preuve de leur utilité, par exemple :

- la mairie de Gressier s'en est servi pour refuser l'implémentation d'un projet de village non conforme aux règles d'urbanisme dans une zone agricole ;
- la mairie de Petit-Goâve a obtenu des fonds pour des projets tirés des axes stratégiques du PUS de Petit-Goâve par l'ONG AAA (Agro Action Allemande) ;
- le MPCE s'est basé sur eux pour la réalisation du schéma d'aménagement de la zone des Palmes.

LE PLAN D'AMÉNAGEMENT POUR L'ARRONDISSEMENT DE LÉOGÂNE

La DATIP n'a pas pour mandat d'élaborer de plan d'action régional de la CMRP. C'est un projet qui est pris en charge par les plans d'arrondissement pris en charge par le MPCE. Or, la commune de Gressier en est séparée de par la division administrative.

Dans le cadre du programme « Appui aux autorités gouvernementales et locales pour la planification et la gestion de travaux de reconstruction ou de rénovation de 6 pôles de développement » du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) mandaté par le Ministère de la Planification et de la Coopération (MPCE), l'entreprise canadienne IBI-DAA a été mandatée pour réaliser le « plan stratégique multisectoriel d'aménagement Axe Léogâne - Petit Goâve » pour l'arrondissement de Léogâne. Ce plan de 2012 est encore au stade de validation.

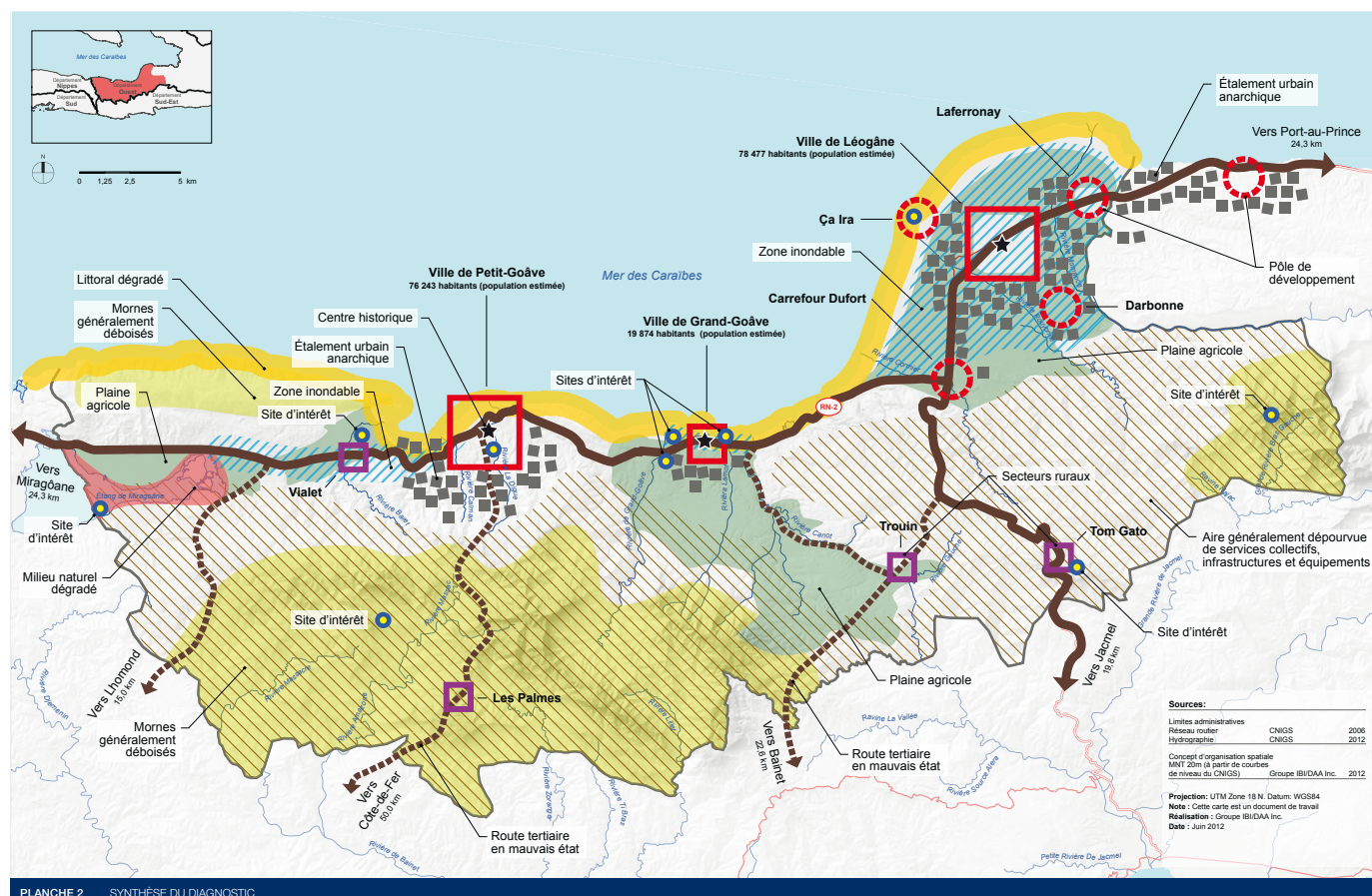
Le Plan stratégique multisectoriel d'aménagement L'Esquisse vise à affirmer l'axe des Palmes comme pôle régional majeur entre la zone métropolitaine de Port-au-Prince et les départements de la péninsule sud d'ici 20 ans.

- la restauration de l'environnement et la maîtrise des risques d'origine naturelle et anthropique ;
- la création d'un espace économique fort, structuré et diversifié aux portes de la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince ;
- l'organisation des services et des activités économiques autour de 3 pôles urbains et de 4 bourgs de services de proximité en milieu rural.

Les moteurs identifiés pour la croissance économique de l'arrondissement sont :

- l'agriculture sous toutes ses formes et la transformation de la production (cultures, élevage, pêche) ;
- le tourisme axé sur la nature (mer et montagne) et la culture (patrimoine bâti et immatériel).

Outre ces secteurs, l'économie de l'arrondissement pourrait reposer sur des secteurs diversifiés principalement destinés au marché local tels que les services publics, la santé, l'éducation, etc.



source: IBI-DAA

2.3 - SOCIÉTÉ CIVILE ET ONGS

UNE SOCIÉTÉ CIVILE ACTIVE DANS TOUS LES DOMAINES SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES

La Région de Palmes est caractérisée par un tissu puissant d'institutions, de regroupements, d'organisations ou d'associations qui œuvrent dans de nombreux secteurs de la vie économique et sociale. Il n'existe pas de loi sur les associations en Haïti. En conséquence, les associations sont dotées du statut légal de fondation ou d'ONG. Quelques exemples d'« associations » qui opèrent dans la région des Palmes : le Groupes de Planteurs, les Groupes de femmes, la Fédération des Paysans Solidaires de la Région des Palmes, l'Organisation pour le Développement de Portail Léogâne, la Coordination des Organisations pour le Développement de Léogâne, FONHDILAC, CEHAPE, etc. En voici quelques exemples plus développés.



COOPÉRATIVE D'ÉBENISTERIE ET MENUISERIE Grand Goâve

Le travail du bois pour la fabrication de mobilier, cercueils et charpentes est très répandu dans la région et à travers le pays. Il s'agit d'un savoir-faire qui se transmet de maître à apprenti. C'est un secteur qui crée de l'emploi et qui est parfois organisé en coopératives. C'est aussi un secteur concerné par la déforestation dans la mesure où faiblement organisé il contribue à l'accélération du déboisement.

ASSOCIATION DES PAYSANS DE VALLUE (APV)

Organisation locale fondée en 1987 dans les mornes, elle opère à l'échelle de la région goâvienne (Petit-Goâve et Grand-Goâve), principalement en milieu rural, à travers un réseau d'une soixantaine de groupes. Ses actions concernent quatre grands domaines prioritaires : l'éducation, la santé, l'agro-tourisme et la promotion d'entreprise. A Vallue, se trouvent une laiterie, un hôtel rural, une école, un marché, un amphithéâtre, etc. Cf le chap. "agriculture dans les Mornes"

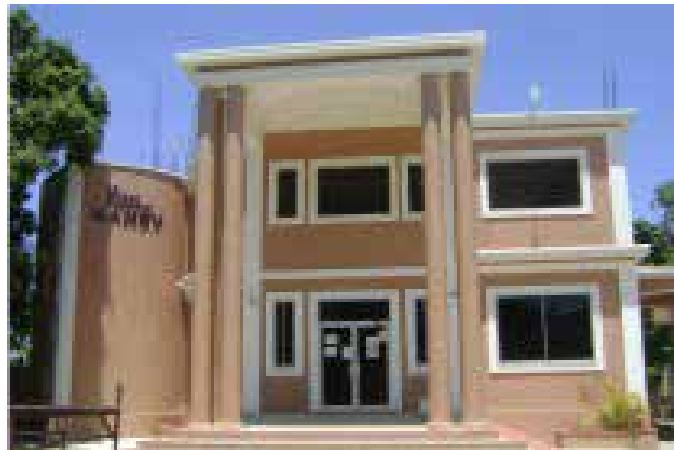


ASSOCIATIONS DE PÊCHEURS

Il existe dans la région des Palmes une vie associative active autour de la pêche. On dénombre environ 3 associations de pêcheurs à Gressier, 8 à Léogâne, 2 à Grand-Goâve et 9 à Petit-Goâve, rassemblées par la Fédération des associations de pêche. Les activités de pêche restent essentiellement traditionnelles et peu modernisées, sans moyens de conservation de poisson ni d'outil de transformation. Certaines associations fabriquent cependant des bateaux. Les pêcheurs sont souvent aussi agriculteurs. La diversification des activités leur assure un revenu plus régulier et plus conséquent.

MAMEV

La Caisse populaire Men Ale Men Vini (MAMEV) à Gressier est une institution financière au service de toutes les couches de la société, notamment la classe moyenne et les plus pauvres exclus des services financiers traditionnels. Elle favorise l'épargne des ménages et appuie le développement local (notamment par le biais de la micro finance). Elle finance par exemple des coopératives pour l'agriculture et le développement durable, des activités artisanales ou encore des professionnels exerçant des métiers traditionnels.



ITECA, CENTRE DE FORMATION

Gressier, section Ti Boukan, Bellevue

Institution d'éducation populaire, un lieu d'échange, d'analyse et de formation. ITECA travaille depuis plus de 30 ans à Gressier afin de soutenir l'action des organisations paysannes. ITECA développe par exemple des projets de ferme, d'approvisionnement en eau potable, de reconstruction, d'appui en sécurité alimentaire et de santé humaine ou encore l'animation d'une radio Ti-Boukan FM 96.5.

ASSOCIATIONS D'IRRIGANTS

Les systèmes d'irrigation étaient autrefois gérés par l'Etat, à travers un syndic. Il n'y a plus aujourd'hui de syndic et les systèmes sont gérés de façon collective par les agriculteurs qui les utilisent et se regroupent en associations. Ces associations existent presque partout où l'irrigation existe mais elles n'ont pas la même maturité. L'Etat – à travers le Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDP) reste cependant propriétaire des infrastructures.



GROUPES DE FEMMES

Les associations de femmes sont nombreuses dans la région. Ces groupes de femmes agissent essentiellement en matière de promotion à d'hygiène, de sécurité et de protection au niveau domestique. Elles ont fait un travail de sensibilisation important autour de la problématique du choléra. Elles revendiquent aussi une société égale par rapport au genre. Un exemple de ces groupes est l'Organisation des Femmes pour le Développement de Gressier (OFDG).

DES ONGS ÉGALEMENT TRÈS PRÉSENTES

Une multitude d'ONG sont présentes dans la région de Palmes et agissent non seulement pour répondre à des situations d'urgence (phase d'urgence et de transition du séisme) mais également pour développer des projets de développement social et économique.

Un des enjeux concerne notamment la pérennisation des projets / actions, une fois l'investissement initial des ONGs réalisé. À titre d'exemple :

- USaid a construit un marché à Léogâne qui a été démoli deux jours après sa finalisation à cause d'un problème foncier : il avait été construit sur une propriété privée et non sur les terrains de l'État.
- un projet de périmètre irrigué a été détruit après sa finalisation par les gens qui l'ont construit afin de chercher de nouveaux financements pour recommencer l'opération afin de créer des emplois.
- certaines associations de pêcheurs se sont fait cambrioler les panneaux solaires, batteries et freezers solaires dès que les ONGs sont parties.

Ces difficultés plaident pour un travail plus ancré dans les réalités sociales, économiques et culturelles des communautés concernées.

Voici quelques exemples d'actions régionales :

INTER-AIDE

ONG française agissant dans le domaine de la scolarisation dans les mornes de Petit-Goâve. Au bilan de leur action : la construction de 6 écoles de 4 classes, la formation des enseignants et la sensibilisation des membres de comités de parents, la poursuite de l'équipement en mobilier et matériel didactique pour 40 écoles, la consolidation des connaissances et du savoir-faire des artisans locaux dans le domaine de la construction...



école Inter-Aide dans les mornes de Petit-Goâve

CONCERT-ACTION

Concert-Action est une organisation haïtienne qui réalise depuis 1997 des programmes de développement en se concentrant dans les sections rurales 9 et 10 de Petit-Goâve, nommée "les Palmes", zones très difficilement accessibles des mornes. Elle mène des projets globaux de santé communautaire, d'eau potable et d'agroforesterie, de manière à créer des cercles vertueux. Concert-Action ne réalise des projets que s'ils sont ancrés dans le long terme, en associant, éduquant et responsabilisant la population qui bénéficiera de ses services.

COOPÉRATION ALLEMANDE (GIZ)

Au bilan de l'action de cette ONG : l'installation d'abris provisoires à Léogâne après le tremblement de terre, l'aménagement de six centres de santé entre Léogâne et Grand-Goâve, la construction d'infrastructures sociales dans ces mêmes localités, l'appui technique et matériel aux associations de pêcheurs...



local de pêcheurs à Grand-Goâve



espace public dans le centre-ville de Grand-Goâve

A développé des travaux dans le secteur de l'éducation au sein de la commune de Petit-Goâve tel que l'école dans les mornes de Andero ou les écoles temporaires juste après le séisme. Ils travaillent notamment avec les associations de pêcheurs.

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE ET DU QUARTIER FORT-LIBERTÉ DE PETIT-GOÂVE

Rédaction : AAA + HELP + Mairie de Petit-Goâve, financé
par l'Union Européenne
Année : Avril 2014

[illegible]

Source: AAA+HELP pour Petit-Goâve

PARTIE 2

PROBLÉMATIQUES DE L'ATELIER



3.

La relation mornes et plaine littorale

3.1 - LES RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES : D'UNE GESTION OPPORTUNISTE À UNE GESTION PARTAGÉ ?

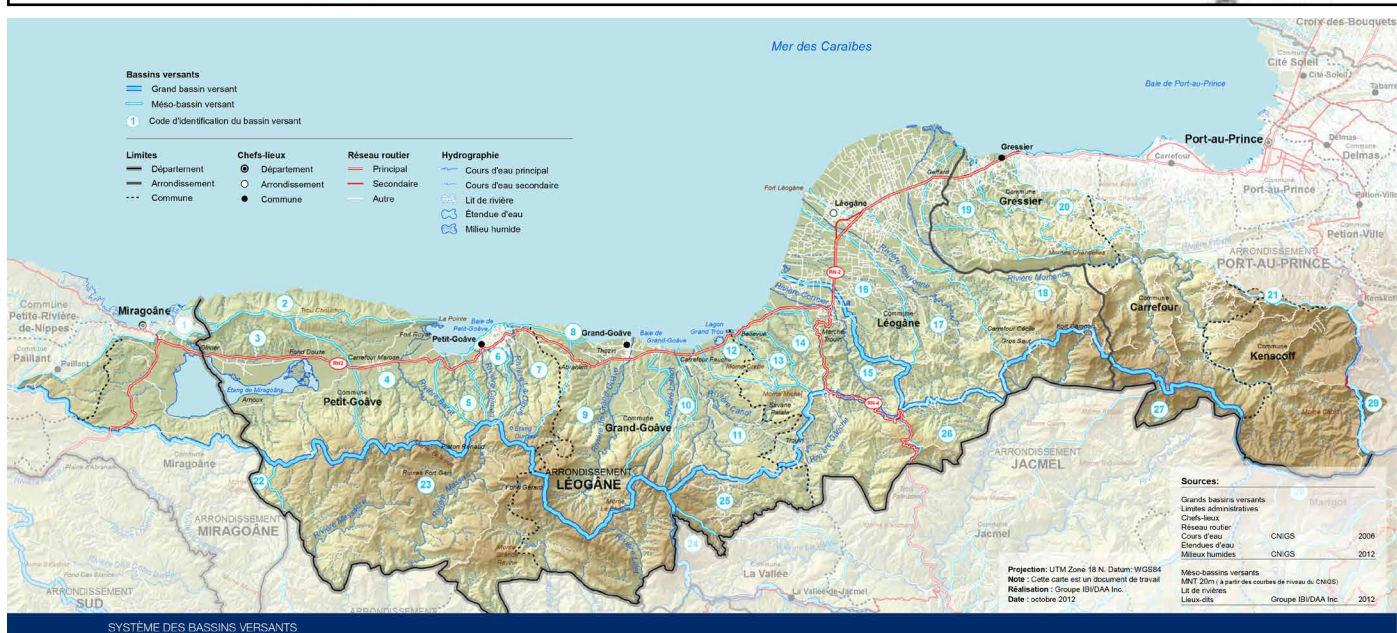
L'eau est sans nul doute la problématique la plus révélatrice du lien d'interdépendance entre plaines et mornes. Elle manque chroniquement dans les mornes mais emporte les sols. Elle dévaste périodiquement les plaines par ses crues violentes et emporte avec elle des alluvions qui dégradent les eaux littorales. Ces symptômes sont liés et leur cause est bien connue. Gestion des écosystèmes, gestion des sols et gestion de l'eau sont intimement liées et ne peuvent se concevoir et se mettre en œuvre qu'à l'échelle des bassins versants. La CMRP a déjà pris en main cette question avec la mise en œuvre des schémas d'aménagement de gestion des eaux (SAGE).

Comment traduire ces orientations claires dans des outils d'aménagement et de gestion concrets ?

Comment dépasser la dimension technique de ces politiques d'aménagement et y intégrer une dimension sociale, culturelle et économique ?

Comment aider les populations des régions rurales à changer leurs pratiques et leur rapport à l'environnement naturel pour construire des modes d'usage de l'espace plus durables ?

CARTOGRAPHIE DES BASSINS VERSANTS POUR LA RÉGION DES PALMES



Système de bassins versants de l'arrondissement de Léogâne. Identification des grands et mésobassin versants. Source : IBI-DAA

LA GESTION DE L'EAU ET DES BASSINS VERSANTS

L'IMPORTANCE DES BASSINS VERSANTS

Haïti est un pays essentiellement agricole, constitué de mornes pour les trois quarts à vocation agroforestière. L'eau à usage domestique et agricole provient des bassins versants. Les arbres facilitent l'infiltration de l'eau dans le sol, cela recharge la nappe et en conséquence les sources ont un débit plus important et plus régulier.

Quand le bassin versant est dégradé, l'eau de pluie ne s'infiltre pas, le ruissellement est plus important et la terre est charriée vers l'aval dans la plaine. La déforestation massive (2% du territoire haïtien est actuellement boisé) et l'endiguement des cours d'eau sont les principales raisons de cette dégradation.

CONSÉQUENCES DE LA DÉGRADATION DES BASSINS VERSANTS

RISQUES D'INONDATION

Les écoulements ne sont plus régulés et le ruissellement de surface entraîne des inondations fréquentes de la plaine lors des saisons pluvieuses causant des dégâts matériels importants ainsi que des pertes en vies humaines. Les villes en sont directement touchées.

DÉGRADATION DES ÉCOSYSTÈMES LITTORAUX

Les rivières chargées d'alluvions organiques issues du lessivage des terres se déversent dans la mer. Au niveau de l'écosystème marin, les alluvions affectent les mangroves, très importantes dans le cycle de reproduction des poissons et des crustacés. Les poissons s'éloignent des côtes à la recherche d'eau claire.

MANQUE À GAGNER ÉCONOMIQUE

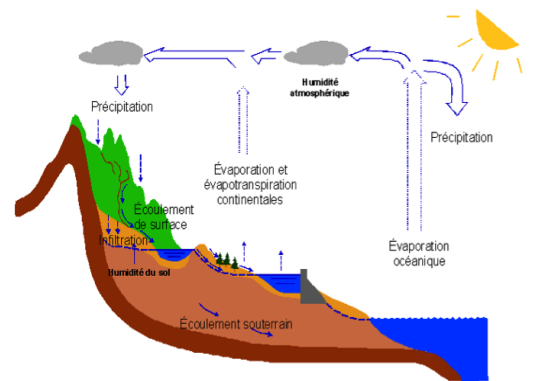
Deux conséquences directes de la dégradation littorale :

- au niveau des activités économiques de pêche : la quantité de poissons disponible étant moindre, l'activité de pêche ;
- au niveau de l'exploitation des plages pour le tourisme (comme à Gressier par exemple) : l'eau de la mer aux embouchures des rivières est chargée d'alluvions et devient brune.

POLLUTION ET PÉNURIE EN EAU POTABLE :

Troisième conséquence directe : la région souffre de pénurie d'eau car les nappes ne sont plus rechargées et cela en dépit de pluies très abondantes (plus de 1000 mm par an de pluie se déversent sur la région). En effet, sur un plan théorique, le volume d'eau réceptionné par le territoire excède la demande. Plusieurs comportements altèrent directement la qualité et la disponibilité de l'eau : la mauvaise gestion des déchets ; le déboisement et production de charbon de bois ; la pratique de brulis.

LE CYCLE HYDROLOGIQUE



de la crête du morne jusqu'à la mer

VERS UNE GESTION DURABLE?

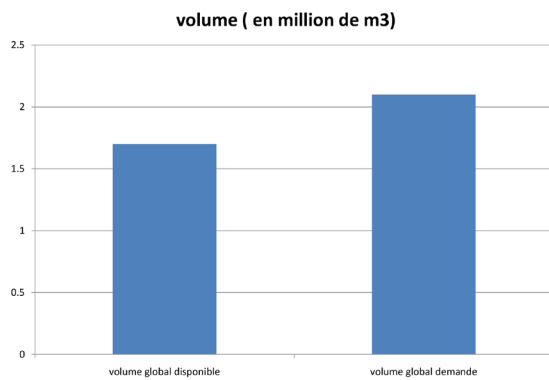
L'élaboration des SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), élaboré par la CMRP/DATIP est le résultat d'un travail concerté avec le ministère de l'Agriculture et l'appui technique et financier de VNG (un ensemble de projets dont la somme est estimée à 200M\$ US). Il fixe des objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau.

Dans la Région des Palmes il existe 28 bassins versants qui s'étendent au travers de différentes sections communales et au parfois au-delà de la Région, ce qui exige une stratégie et une gestion partagée à grande échelle. Afin de garantir la disponibilité de la région en eau, le plan de la CMRP préconise, entre autres :

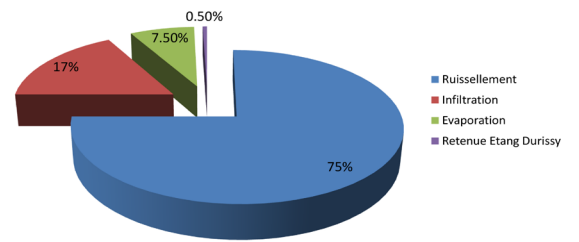
- Le reboisement, afin d'améliorer la couverture végétale et faciliter l'infiltration de l'eau dans le sol ;
- La reconstruction de micro-retenues, conservation de l'eau au niveau de la montagne pour l'irrigation et l'élevage ;
- La construction de citernes d'eau de pluie, conservation de l'eau à la source ;
- La protection des populations contre les inondations par le colmatage des brèches et la mise en place des murs de protection de berges ;
- La protection des infrastructures (routes, systèmes d'adduction d'eau potable et autres).



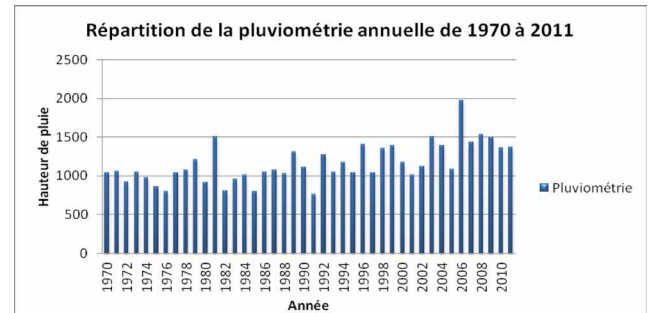
Source : SAGE



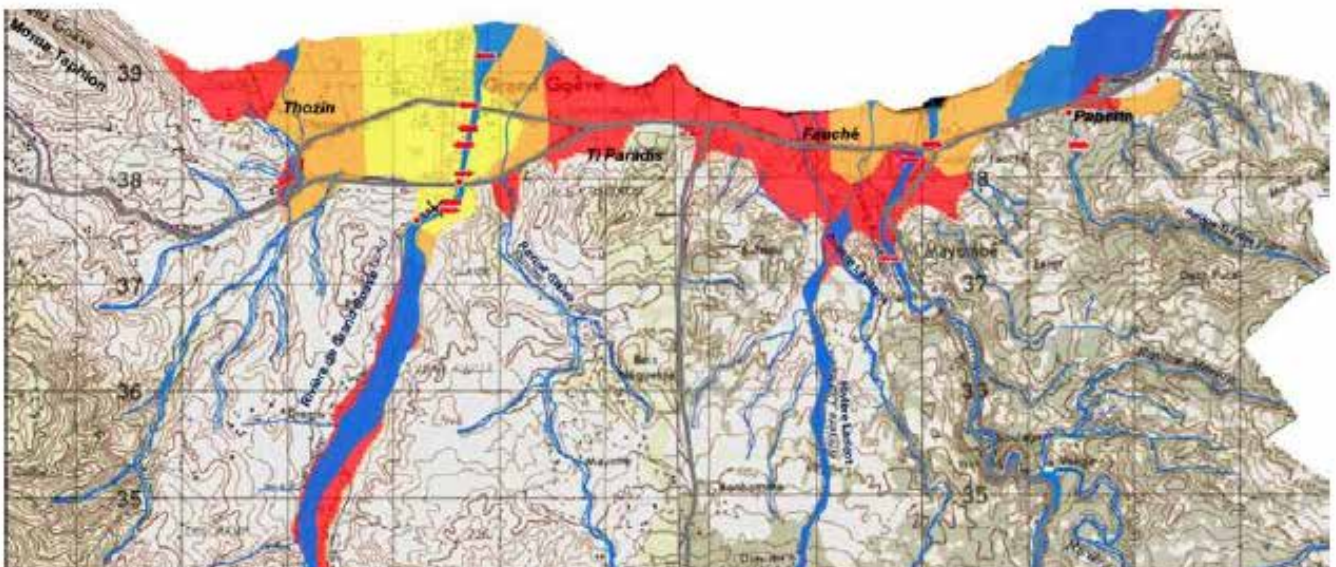
confrontation ressources disponibles / demandés



diagnostic BV, repartition du volume d'eau

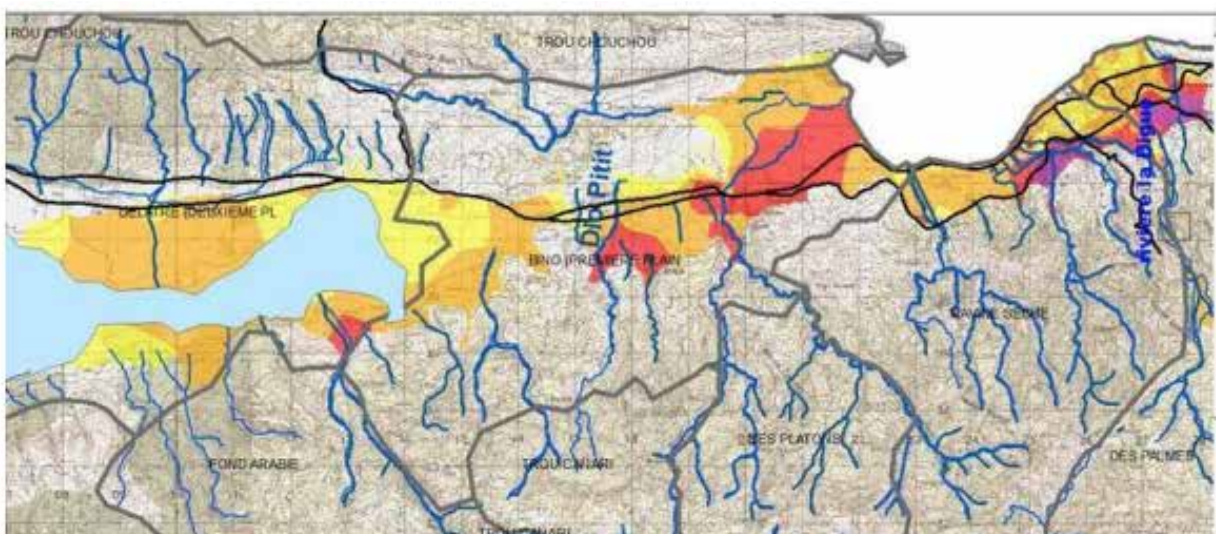


diagnostic BV



Aléas de rivières de Grand-Goâve. Études AAA.

(Source carta topographique Bureau de Mine et Énergie, 1978, carte d'aléa Lentini Azzurra, WHH)



Aléas de rivières de Petit-Goâve et lits majors. Études AAA.

(Source carta topographique Bureau de Mine et Énergie, 1978, carte d'aléa Lentini Azzurra, WHH)

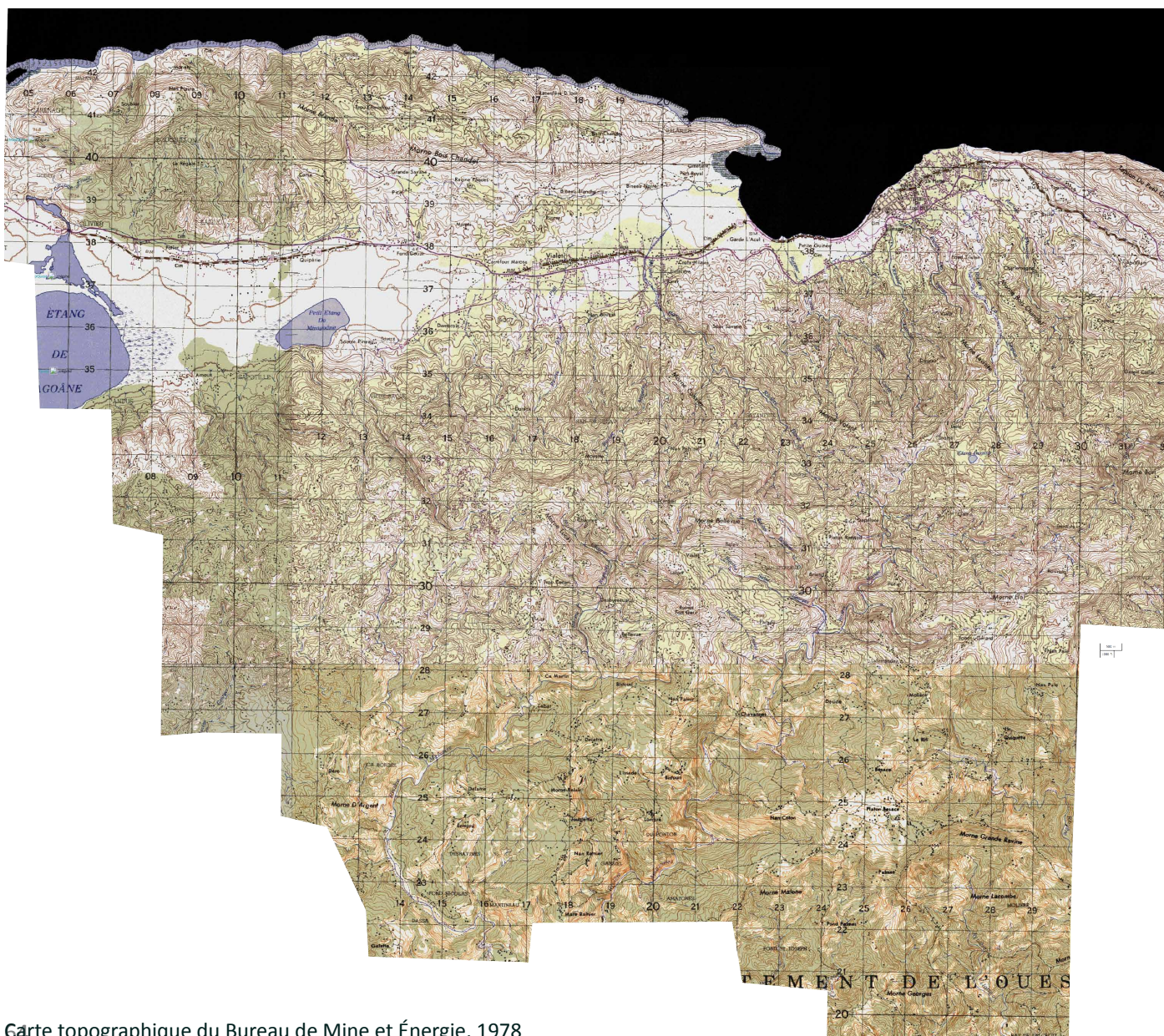
3.2 - AGRICULTURE DES PLAINES ET DES MORNES : DES TERROIRS COMPLÉMENTAIRES À SPÉCIALISER OU DIVERSIFIER ?

Le territoire des Palmes bénéficie de deux espaces géographiques – plaine et mornes – deux « terroirs » dont les potentiels agronomiques sont a priori complémentaires. L'histoire a conduit à une caractérisation de ces terroirs, les cultures exportatrices ayant été principalement développées dans les plaines et les mornes plus tardivement mises en valeur par une paysannerie devenue indépendante. Le contraste s'est cependant progressivement atténué. Ainsi, dans les plaines, la culture de canne à sucre est surtout transformée de façon artisanale dans des petites unités de production de rhum appelées guildives et la distribution concerne surtout le marché Haïtien. Dans les mornes, les paysans vendent les maigres surplus de leur production sur les marchés urbains des Palmes et de Port-au-Prince. Rappelons que ces agricultures qu'elles soient exportatrices ou vivrières sont extrêmement fragiles car elles ne se sont pas encore relevées de l'effondrement liée à l'ouverture des marchés à la fin des dictatures.

Quelles agricultures promouvoir demain dans la région des Palmes, pour les plaines et les mornes?

Quelles sont les conditions d'une agriculture durable tant sur le plan économique que social et environnemental ?

Comment sécuriser l'activité des petits paysans pour les aider à passer d'une activité de survie à une activité rentable et durable (sécurité foncière, éducation et professionnalisation, possibilités d'investissement...)?



Carte topographique du Bureau de Mine et Énergie, 1978

LE FONCIER AGRICOLE (PARAGRAPHE SUJET A CAUTION / A REECRIRE)

Référence à lire : Salagnac, *Paysans système et crise – travaux sur l'agrarie haïtien* (L'Harmattan, 1993).

LA PÊCHE



front de mer de Grand - Goâve

La pêche est une activité économique de grande importance (la deuxième après l'agriculture) pour les zones côtières. D'autres métiers et activités gravitent autour de la pêche : les chantiers navals, l'ébénisterie... Pratiquée de façon archaïque, le potentiel de la pêche n'est pas complètement exploité. Les équipements tels que les bateaux sont vétustes, les nasses (casiers) ou filets sont souvent rudimentaires ce qui affecte les possibilités (zones de pêche, volume etc.).

COMMERCIALISATION DES PRODUITS

Poisson, homard et lambi constituent l'essentiel des prises. Les ateliers de transformation sont rares, le poisson est commercialisé en grande partie en état frais. Le manque de techniques de conservation oblige souvent les pêcheurs à mal vendre leur marchandise. De plus, ceux qui reviennent de la mer vers 10h du matin ont des difficultés à trouver des acheteurs. Parfois, les revenus des ventes ne couvrent pas le prix du carburant pour ceux qui utilisent des embarcations motorisées. La production est revendue soit dans les marchés de la CMRP soit à Port-au-Prince. La commercialisation est une tâche prise en charge en grande majorité par les femmes (marchandes locales).

Il est également à noter que la production d'élevage de poissons tilapias en bassins semi fermés est en cours d'expérimentation à plusieurs endroits de la CMRP.

PRÉSERVER LA MER EN AMONT

Le nombre croissant d'unités de pêche, la détérioration de certains écosystèmes nécessaires à la reproduction des poissons et crustacés (mangroves), ou encore l'utilisation de techniques de pêche non-sélectives dont les prises sont de jeunes poissons, exercent une pression croissante sur l'environnement.

Les pêcheurs, lorsqu'ils sont formés et conscients de ces périls, nettoient régulièrement les plages. Ce sont des véritables acteurs dans la sensibilisation de la population. Par ailleurs, de nombreux pêcheurs travaillent avec la Protection Civile dans des situations d'urgence et de sauvetage.



chantier naval de l'association de pêcheurs de Léogâne



une récolte de pêche à Grand-Goâve

L'AGRICULTURE DE LA PLAINE

La production agricole de la plaine se répartit entre culture d'irrigation, essentiellement gravitaire, et culture pluviale. Cette dernière ne permet pas de culture intensive et elle concerne principalement l'arboriculture fruitière.

UNE CULTURE D'IRRIGATION

L'agriculture des plaines est surtout une culture irriguée qui produit canne à sucre, riz, légumes, maïs, agrumes, légumineuses, coton ou encore des fruits. Bien que les pluies soient abondantes, elles se répartissent de manière irrégulière à cause du relief montagneux. L'eau des systèmes d'irrigation provient donc rivières dont une partie des eaux est détournée. Aujourd'hui, les systèmes d'irrigation sont négligés et en mauvais état.

LA PLAINE DE LÉOGÂNE

La plaine de Léogâne contient la plus grande zone irriguée de la région, soit 10 000 ha, répartis entre trois sections communales : Grand-Rivière, Petite Rivière et Dessources. La plaine se trouve à proximité des grands marchés et des principaux centres d'import-export du pays. La plaine est traversée par les rivières Momance, Cormier et Rouyonne et leurs nombreux petits affluents à partir desquels partent des systèmes d'irrigations. Il existe deux principaux sous-systèmes d'irrigation : le sous

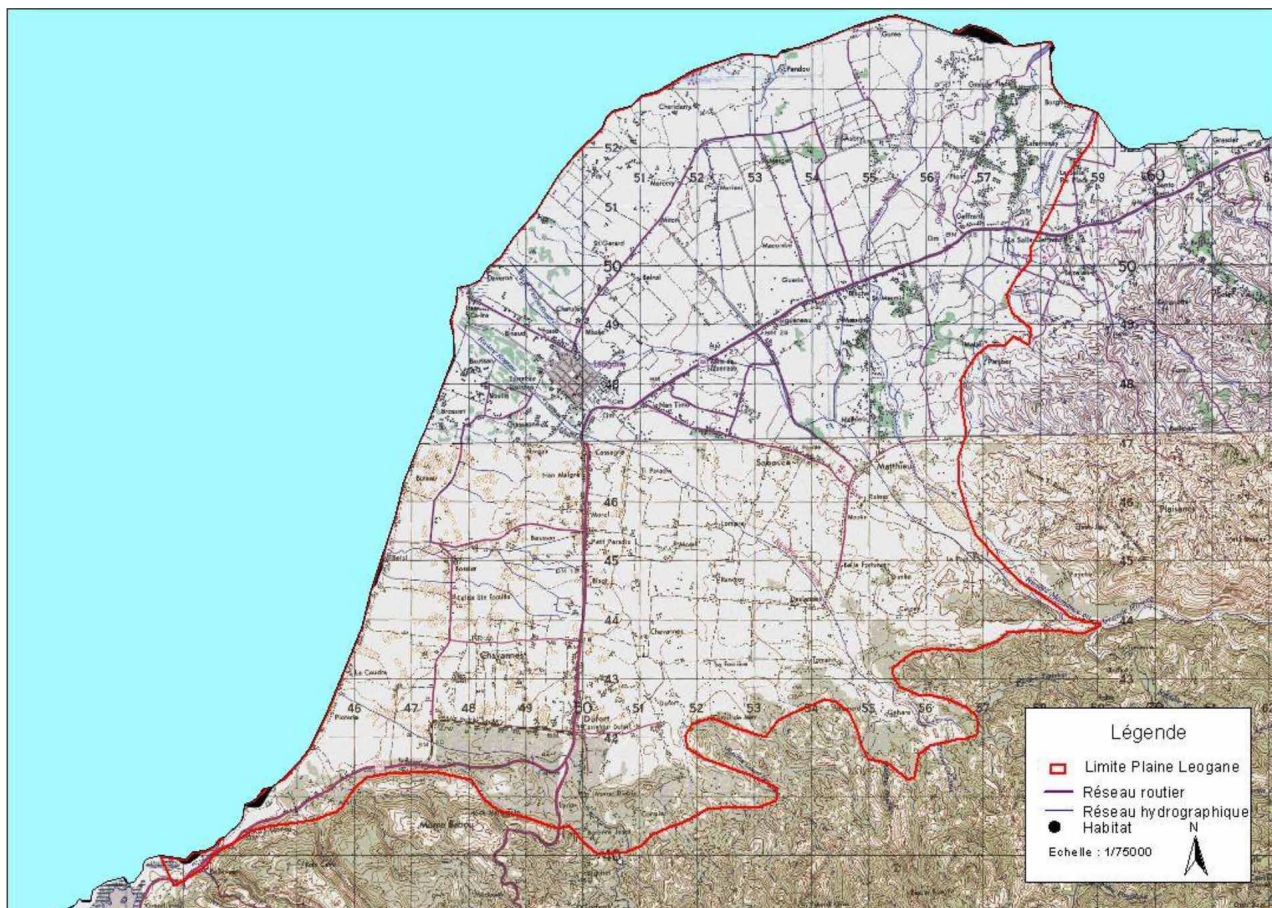
système dit canne-à-sucre et sous-système dit vivrier (ou maraîcher). La canne-à-sucre occupe 5 500 ha, soit 80% de la totalité des terres cultivées. Le vivrier occupe environ 1 500 ha cultivées (on y cultive entre autres : haricots, maïs, sorgho, bananes, riz, manioc, tomates, patate douce, pois inconnu, pois congo).

INFRASTRUCTURES AGROALIMENTAIRES

Elles assurent la transformation mécanisée et/ou artisanale à petite échelle des produits locaux issus de la production agricole : manioc, maïs, canne-à-sucre (production de sirop de canne et de clairin – le rhum haïtien). Les guildives sont des unités de production de clairin et les guildiveries des unités de transformation de la canne en mélasse, sirop et rapadou.

LE PROBLEME DE LA SALINISATION

Le phénomène de salinisation résulte de l'exploitation intensive de la nappe phréatique : l'eau de mer remonte dans la nappe asséchée par capillarité. Ce fait est non seulement préjudiciable à la productivité des terres, mais également à l'eau potable. L'eau est salée et contient parfois même des métaux lourds provenant de l'utilisation d'engrais chimiques et des systèmes d'irrigation mal drainés.



Système d'irrigation de la plaine de Léogâne.

FOCUS SUR L'ÉCO-BOULANGERIE BIOMASSE

Les matériaux, le design et les techniques de construction de ce four permettent une économie de carburant. L'entreprise fabrique ses propres briquettes (matériau de combustion) à partir de déchets organiques tel que des noix de coco desséchées et de la colle extraite de différents fruits. Cette initiative promeut ainsi d'autres matériaux de combustion en réponse au problème de déboisement. Baguettes à partir de farines de multiples fruits locaux à prix abordables. Les matières premières sont de la zone, une entreprise qui encourage les paysans à planter des arbres fruitiers pour le développement d'un commerce équitable.



canal du système d'irrigation 2^{ème} section, Petit-Goâve



la boulangerie



lv@a plaine gôavienne

FOCUS SUR L'USINE DARBONNE

L'usine sucrière Jean Léopold Dominique à Léogâne est la seule de ce type encore en fonctionnement en Haïti. L'ouverture de l'île au commerce international en 1986, le recul de la culture de la canne à sucre au profit de la production vivrière, ainsi que le recul des terres agricoles au profit de l'urbanisation sont quelques-unes des raisons de ce déclin. De fait, l'usine ne fonctionne que quelques mois durant l'année et en sous-capacité faute de matière première et d'entretien. À la recherche d'aide financière, elle ne survit que grâce à une aide étatique de 25 M de gourdes.

Toutefois, une "aire" d'habitation à proximité de l'usine s'est constituée, recelant un marché encore bien actif (bien qu'il ne soit pas à proximité immédiate de la RN2).



vue de l'usine



L'AGRICULTURE DANS LES MORNES

UNE AGRICULTURE PLUVIALE

L'agriculture des mornes est une agriculture vivrière, privilégiant les cultures alimentaires et organisée sous formes de petites exploitations familiales. C'est une agriculture intégralement pluviale contrairement à celle des plaines. Le climat variant avec l'altitude, les potentiels culturels varient également. **Entre 200 et 600m** de hauteur, on trouve principalement de l'élevage et des cultures étagées (arbres fruitiers...). A cette altitude, la culture du café et du cacao fut autrefois très présente, mais elle tend à disparaître à cause de la déforestation (ces deux plantes ayant besoin d'ombre), de la prolifération du champignon *rosellinia* qui aurait décimé les plantations, et du manque de débouché (faible rentabilité dans les conditions de culture) et du fait que le paysan privilégie des cultures vivrières. **Entre 800 et 1000m** de hauteur, les montagnes sont plus humides et fraîches en raison de la condensation des pluies et l'on trouvera plus souvent des cultures maraîchères, des céréales (le mil) ou encore des bananes. Ces cultures sont périssables, mais facilement transportables à dos d'homme ou d'animal.

Sur les plateaux à mi mornes ou les sommets, il y a du petit élevage.



cultures sur plateau dans les mornes

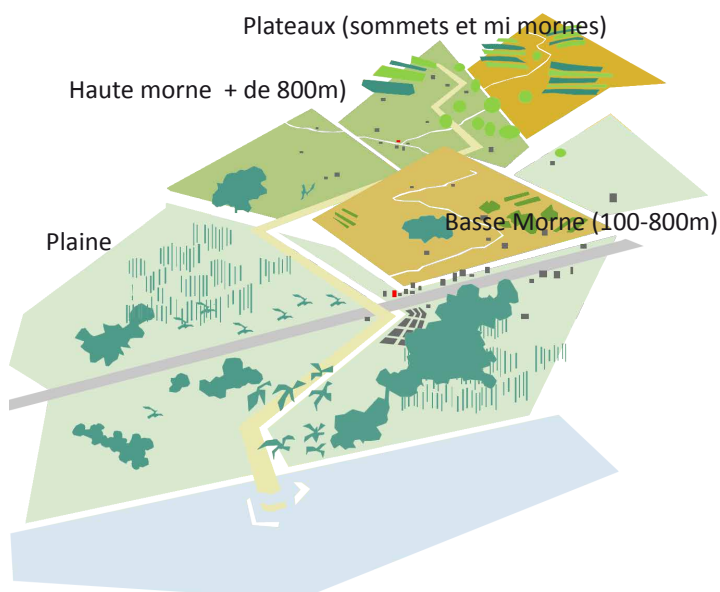


cultures sur terres escarpées, route Seguin

MISE EN CULTURE EXCESSIVE ET DÉFORESTATION

La pression démographique croissante et la demande alimentaire résultante poussent les paysans à adopter des stratégies de survie selon ce que l'on appelle le « grappillage ». Des terres marginales et inaptées aux activités de production agricole du fait de leurs pentes trop raides, sont mises en culture (les types de cultures de sarclage (comme la pomme de terre) sont d'ailleurs inadaptés aux pentes). Ces comportements conduisent à une érosion accélérée des sols.

De plus, la densité élevée de la population a mené à une utilisation abusive des ressources forestières. Le charbon de bois (ou le bois) est aujourd'hui la principale source d'énergie pour les foyers et les entreprises telles que les boulangeries et les blanchisseries. Il n'existe pas de gestion forestière et les parcs nationaux ne sont pas protégés. La demande est si forte que même si l'on plante des arbres, l'exploitation va trop vite pour régénérer la forêt. L'abattage d'arbres pour faire du charbon nourrit une grande partie de la population des mornes car et constitue une véritable activité parallèle à celle de la culture. Une grande partie de ce charbon est transporté par mer vers Port-au-Prince.



FOCUS SUR VALLUE ET L'ASSOCIATION DES PAYSANS DE VALLUE

Vallue est une initiative unique de développement associant habitations, patrimoine, exploitation agricole, et transformation de produits. Elle est située dans les mornes de la 12^e section communale de Petit-Goâve.

La population est d'environ 4 000 habitants, regroupés dans 600 familles, réparties sur 25 Km².

Il s'agit d'une association bien intégrée dans la zone, construite avec les gens et les autorités (CASEC et ASEC), et donc très ancrée dans le territoire. Elle travaille dans le domaine élargi de l'environnement, en y associant valeurs, économie, démographie, l'éducation, etc.

L'Association des Paysans de Vallue (APV) vise à une diversification des activités afin d'assurer un voie développement économique. Elle produit non seulement des cultures variées, mais les transforme et les commercialise (entreprise "Topla"; elle tente également la voie du tourisme rural.

En conclusion, APV propose une façon de retirer la pression agricole exercée sur les terres grâce à la mise en place d'autres activités.

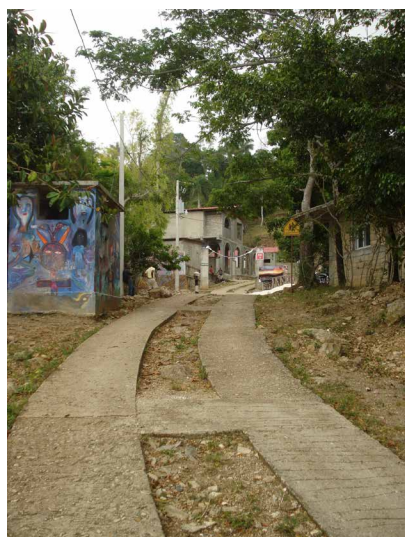
De nombreux autres projets y sont implantés, tels que qu'un impluvium avec un réservoir, la mise en place d'un programme de captage de sources, la mise à pied d'une radio et d'un cybercafé, d'une école, d'un site de marché, d'une laiterie, etc. Plusieurs évènements marquent la vie et le succès de cette zone, l'été de la montagne ou la foire de la montagne entre autres.



l'école le long du chemin principal



la façade décorée de la laiterie



la route bétonnée de Vallue



situation de Vallue par -rapport à la RN2 et Grand-Goâve

3.3 - VILLAGES ET VILLES : QUELLE STRUCTURE URBAINE TERRITORIALE ?

Une dissymétrie des formes de peuplement distingue les plaines et les mornes et elle recouvre une inégalité d'accès aux services et aux aménités urbaines. Le poids de l'histoire est ici également déterminant : les villes ont été fondées à proximité du littoral et le peuplement des mornes s'est réalisé par dissémination à partir de points d'ancrages familiaux. Bien que densément peuplées, les sections rurales sont très défavorisées par rapport aux sections urbaines – toute proportion gardée s'entend dans la mesure où les sections urbaines restent déficitaires en équipements et services publics et que ce déficit s'accroît avec l'extension non maîtrisée des quartiers informels.

Les sections urbaines doivent-elles répondre aux besoins légitimes des populations dispersées des mornes ?

Ou bien une forme spécifique de structure urbaine hiérarchisée peut-elle être organisée dans les mornes de façon à offrir in situ les lieux de vie nécessaires à la vie des communautés locales ?

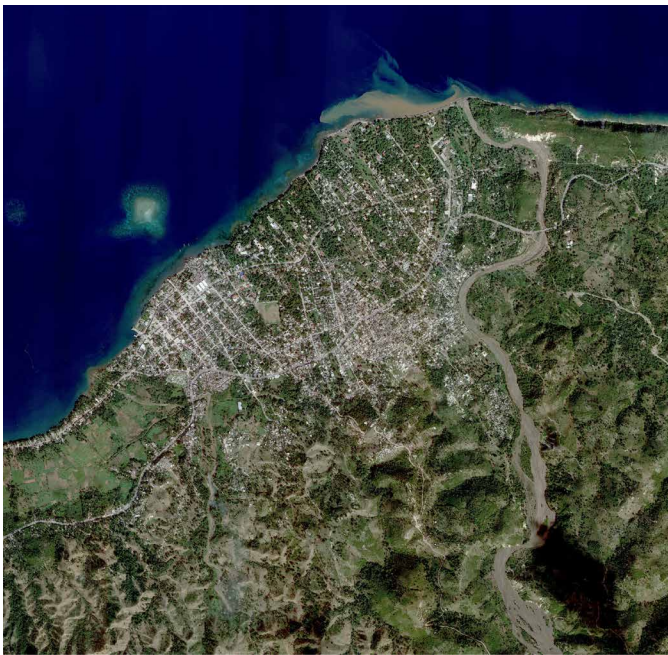


le Quartier Trouin, dans les mornes de Léogâne)

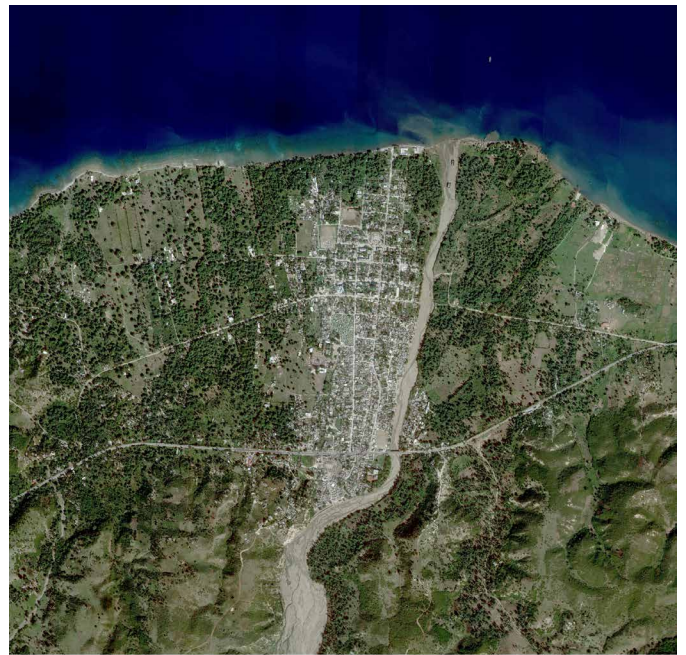
LE RÉSEAU DE VILLES, QUARTIERS ET LOCALITÉS

Léogâne, Petit-Goâve et Grand-Goâve sont des villes historiques dotées d'un centre ville constituée selon un plan en « damier ». Chacune de ces villes possède également quelques espaces publics identifiables et de qualité ainsi que des services et équipements publics (commissariat, écoles, marchés, églises etc.). Leurs extensions récentes se sont, en revanche, développées de manière plus organique et non maîtrisée. Elles sont dénommées zones d'extension dans les PUS.

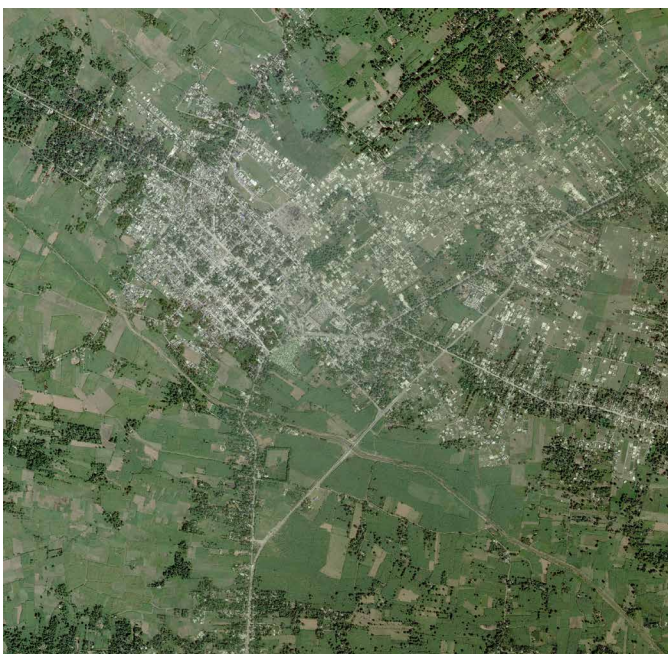
La ville de Gressier, quant à elle, ne possède pas de noyau historique. C'est une ville qui s'est développée le long de la RN2 et de façon plus dispersée et anarchique dans les mornes. Les villes ont été directement touchées par le séisme et leur trame historique permet une reconstruction



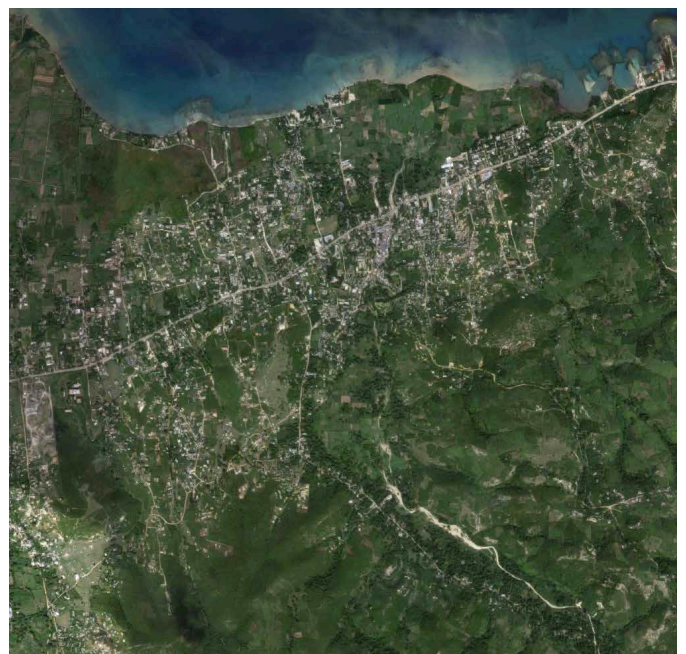
PETIT-GOÂVE, centre ville



GRAND-GOÂVE, centre ville



LÉOGÂNE, centre ville



GRESSIER au long de la RN#2

VIVRE DANS LES MORNES

Le marronage comporte une symbolique très forte dans la vie des Mornes, synonyme de résistance. Mais ce phénomène n'explique pas à lui tout seul pourquoi ces lieux à priori inhospitaliers sont habités. Si la pauvreté et la pression démographique en plaine ont été des raisons historiques qui ont poussé les populations à s'installer dans les mornes, c'est également que plus qu'ailleurs, la pluviométrie est plus forte et les sols relativement plus riches que dans d'autres parties du pays (notamment en cas de sécheresse).

Si quelques hameaux sont rassemblés, le long des routes, l'habitat est généralement très dispersé. Nombre de personnes vivent sur leurs parcelles, issues d'un morcellement au fil des indivisions. Les habitants vivent donc isolés les uns des autres, coupés la plupart du temps des réseaux routiers (on y accède par des sentiers accessibles à pied), privés d'accès à l'eau, à l'électricité et de l'essentiel des services publics.

Cependant quelques hameaux (cf.chap. 2) contribuent à structurer le territoire rural des Palmes en termes d'accès aux services principaux (marchés, écoles, centres de santé, églises, services administratifs...). Par exemple, sur la commune de Petit-Goâve, on dénombre les pôles d'activité suivants: ARMOUX (2e section), CADET (3e section), LOUSIER (4e section), DELATRE (4e section).

La ressource quasiment unique des habitants des mornes est l'agriculture. La vie est précaire, rythmée par le travail de la terre et la vente des produits au marché. En revanche, tout le monde en possède un téléphone portable ou presque! La concentration des services dans les villes littorales ou dans de rares pôles d'activité (sans concentration de population) – implique des déplacements importants pour les populations. Déplacements réguliers voire quotidiens ou déplacements définitifs dans le cas d'implantation de ménages dans les périphéries des villes.

Il semble que l'action de l'état est inexistante dès que l'on monte en hauteur et le relai est pris par les ONG et autres organisations issues de la société civile afin d'apporter un service "collectif", allant de la construction de latrines à l'éducation des enfants en passant par des tentatives plus globales de sortie du cycle du "grappillage" pour essayer de créer une économie rentable et durable. L'enjeu de certaines d'entre elles, type Concert-Action est que ces services soient progressivement pris en main par une population sensibilisée, éduquée et responsabilisée. Il s'agit également de retenir cette population dans les mornes et de tenter d'endiguer l'exode rural des jeunes vers les quartiers informels de la capitale.



une maison isolée avec latrine, morne de la Selle



un sentier pour accéder à une habitation, morne de la Selle



un hameau le long de la route de Seguin



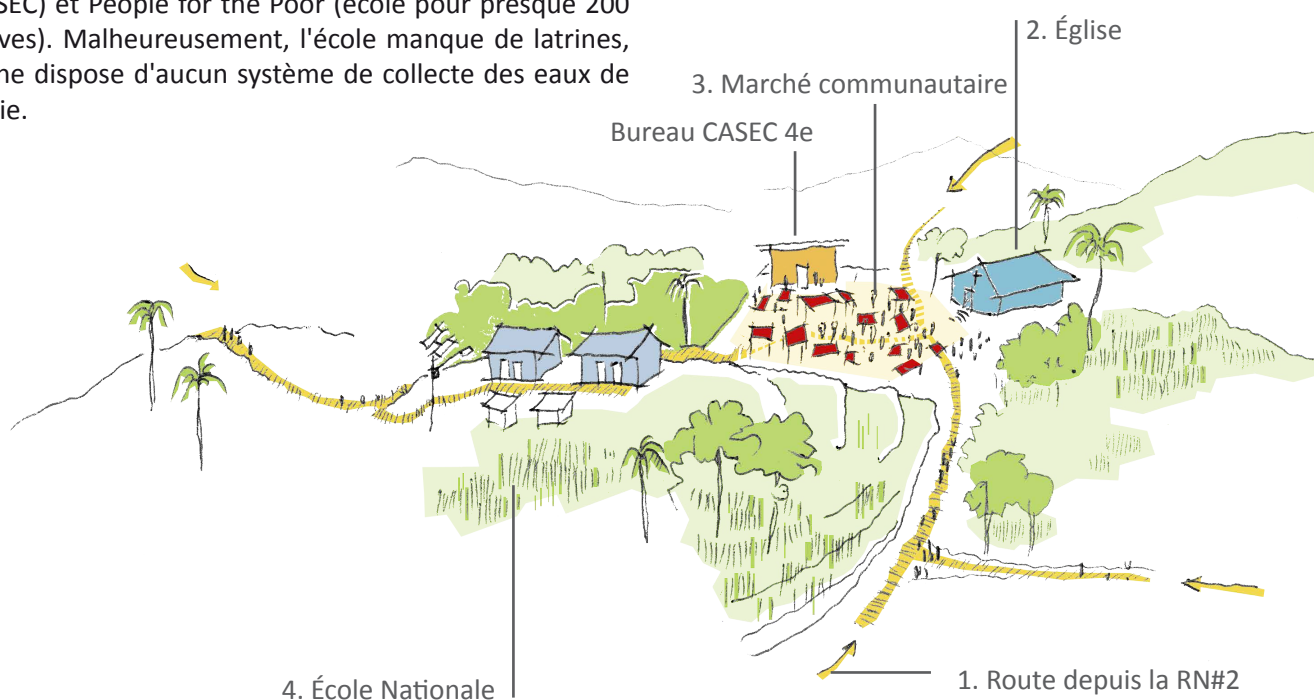
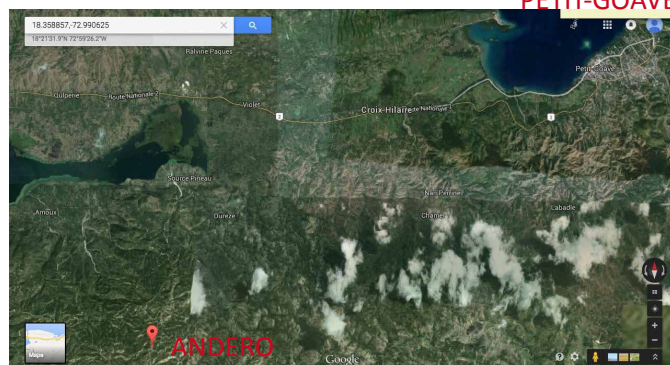
une maison sur un plateau des Mornes

UN HAMEAU STRUCTURANT TYPE : ANDERO

PETIT-GOÂVE

Commune de Petit-Goâve, 4^{ème} section (mornes).

Andero est un exemple type de pôle d'activité dans les mornes, c'est à dire d'un lieu de concentration de services sans agglomération d'habitat. On y trouve une église, le bureau du CASEC 4^{ème} section, une école nationale primaire, ainsi qu'un point d'eau. Le samedi se tient un marché et les paysans y viennent à «bourricot» pour y vendre leurs marchandises. Le développement des équipements s'est fait grâce à l'aide de GIZ (bureau CASEC) et People for the Poor (école pour presque 200 élèves). Malheureusement, l'école manque de latrines, et ne dispose d'aucun système de collecte des eaux de pluie.



LES MARCHÉS, UNE IDENTITÉ HAÏTIENNE

Les marchés sont une très ancienne institution haïtienne, datant de la colonisation. Les esclaves étaient autorisés à se rencontrer à certains carrefours ruraux pour vendre des articles. Il existe des marchés officiels et d'autres informels. Tous sont situés aux points d'intersection du réseau routier par lequel l'essentiel des produits agricoles commercialisés d'Haïti et les produits manufacturés ou alimentaires sont importés transitent.

Il y a plusieurs niveaux de marchés haïtiens : des grands marchés de ville ouverts tous les jours, des marchés régionaux ouverts deux fois par semaine, des petits marchés locaux qui opèrent hebdomadairement dans les zones reculées. Les jours de marché sont échelonnés de façon à ce que les commerçants puissent se rendre à différents marchés au cours de la semaine. Le marché le plus important est celui du samedi à Port-au-Prince.

Au sein de la CMRP, le marché le plus important est Mariani dans la commune de Gressier, où sont échangées l'essentiel des marchandises entre la région du Sud et la capitale. 80% des revendeurs des petits marchés achètent leurs légumes frais à des paysannes, intermédiaires indispensables appelées « Madame Sara », comme la plupart des agriculteurs leurs vendent leurs récoltes. Les « Madame Sara » jouent ainsi un rôle essentiel dans l'économie informelle haïtienne. Bien que le nombre précis de femmes opérant comme « Madame Sara » est inconnu, il est estimé qu'environ 700.000 petites exploitations agricoles dépendent de ces relais féminins.



Marché Mariani sur la RN#2, Gressier



le marché de Grand Goâve



produits vivriers dans un marché des mornes



des revendeuses un jour de marché sur la route Seguin



Marché dans le lit de la rivière à Vialet, Petit Goâve

4.

**La relation de
Port-au-Prince
et de la
Région des Palmes**

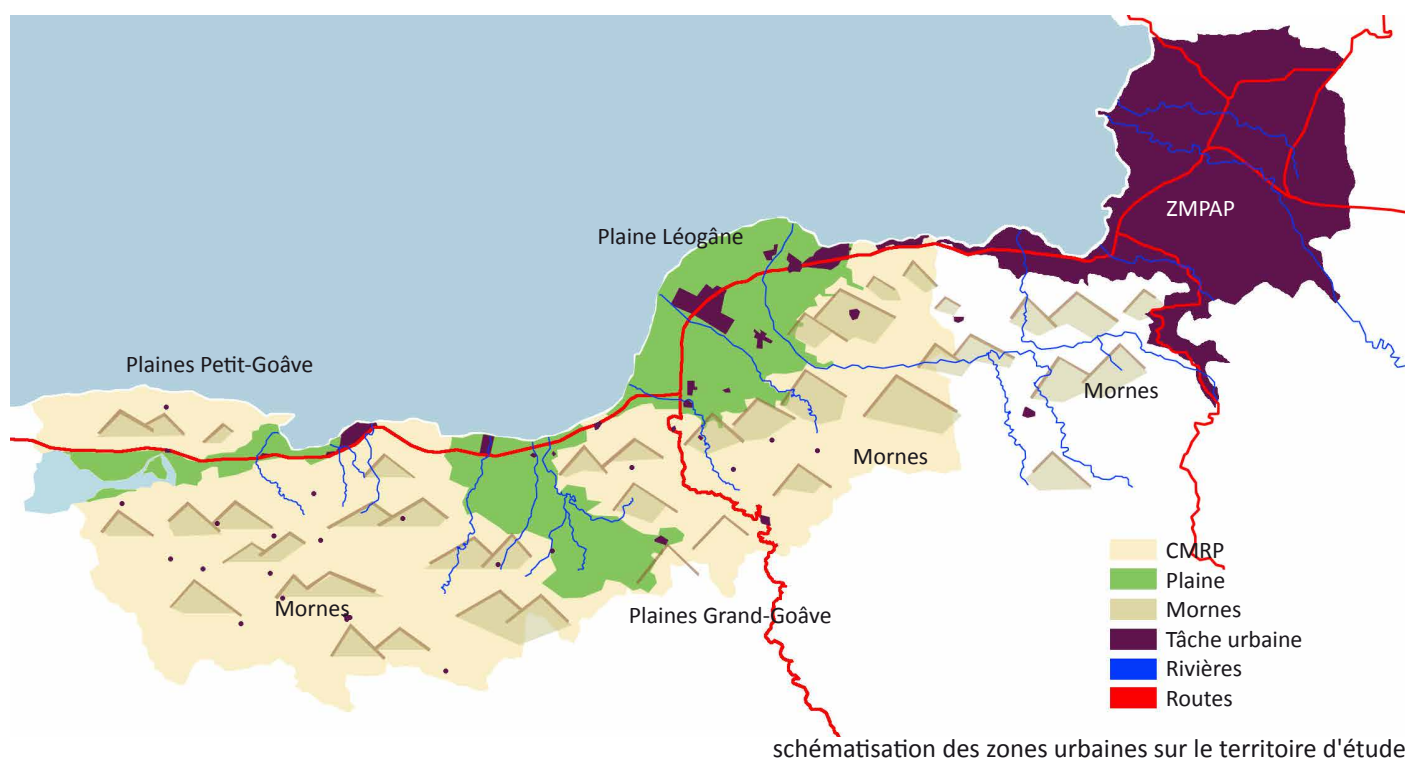
4.1 - URBANISATION ET VULNÉRABILITÉ ENVIRONNEMENTALE :

QUELLE GESTION COMMUNE ?

La Région des Palmes et Port-au-Prince partagent un même littoral et l'horizon commun du Golfe de la Gôave. Ils partagent également un même versant montagneux et sont traversés par la ligne de faille sismique. Ils ont donc à faire face aux mêmes problématiques environnementales : risques sismiques, vulnérabilité des versants montagneux, pollution littorale... De plus l'ampleur de l'extension urbaine de Port-au-Prince amplifie la pression anthropique exercée sur les milieux. Les problématiques d'accès et de distribution des ressources (eau et énergie) comme celle de gestion des déchets (solides et liquides) se posent à une nouvelle échelle.

Quelles sont les conditions communes d'une plus grande résilience du territoire face aux risques naturels ?

Quelles sont modalités de gestion concertée des ressources et des déchets ?



L'ACCÈS À L'EAU : QUANTITÉ ET QUALITÉ

La ressource en eau est abondante, cependant son accès est limité et la qualité généralement mauvaise. En fonction du lieu de vie, l'accès à l'eau est très inégal. L'expansion urbaine augmente la pression sur la ressource.

Le climat et le rythme saisonnier des pluies entraînent des précipitations tantôt trop faibles, tantôt trop importantes. Haut dans les mornes, les précipitations sont importantes mais les réserves rares ou inexistantes: le prélèvement se fait à partir des précipitations. Plus bas, des points d'eau localisés (sources, puits), bien que rares, permettent un accès à la ressource. Des nappes phréatiques existent dans les mornes et dans les régions côtières, mais l'accès en est difficile : dans le milieu rural il dépend généralement de pompes à bras, souvent endommagées. Dans les régions urbaines, les systèmes en réseau ne fonctionnent pas correctement, que ce soit en volume (pression insuffisante pour desservir les « extrémités » du réseau) ou en qualité.

L'érosion des sols contribue à la détérioration de la qualité de l'eau en générale, et la déforestation limite la pénétration de l'eau de pluie et contribue donc au recul de la nappe. Dans les régions proches du littoral, la nappe remonte par capillarité et provoque une salinisation des sols. La pollution des cours d'eau, du fait de l'absence de gestion des eaux usées et des déchets est également en cause. L'eau du réseau public n'est donc généralement pas potable, et l'eau propre à la consommation provient de camion-citerne, de bouteilles et sachets plastiques et de stations indépendantes de filtrage (osmose inversée).

DANS LA RÉGION DES PALMES

Dans les centres urbains, l'approvisionnement en eau est assuré par la DINEPA (la Direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement, créée en 2011, est une institution dépendante du MTPTC). La ressource est extraite des cours d'eau et des nappes phréatiques.

Les zones d'extension urbaines (quartiers informels) n'ont pas accès à ce service. L'accès à l'eau se fait donc en marchant vers des points d'eau. Des ONG y ont élaboré des programmes de construction de puits tirant dans les nappes phréatiques.

Dans les mornes, l'eau de pluie, les cours d'eau et les sources assurent ce besoin élémentaire. Les points d'eau peuvent être éloignés à plusieurs heures de marche, et ce sont les femmes et les enfants qui sont chargés d'aller chercher l'eau. Les habitants s'organisent en comités pour l'approvisionnement et la distribution, notamment



une voie d'eau bouchée par le fatras

lorsqu'il y a un puits.

Plusieurs projets pilotes de construction de citernes dans les hauteurs des mornes sont en cours.

L'ASSAINISSEMENT

L'assainissement est un problème grave et récurrent dans l'ensemble du pays, et un service aujourd'hui encore presque inexistant, malgré la grave épidémie de choléra post-séisme. Les eaux noires et grises sont rejetées directement dans le sol ou dans les cours d'eau, et lorsqu'il existe des canalisations, celles-ci sont souvent bouchées par les déchets solides (voir chapitre suivant). Deux sites à Port-au-Prince sont destinés à la collecte et au traitement des eaux à grandes échelles. L'un, situé à Morne-à-Cabris, a été inauguré en 2011 et souffre de difficultés de fonctionnement (absence de financements). L'autre, inauguré en 2012 à Ti Tanyen, dans la commune de Croix-des-Bouquets, n'a fonctionné qu'un an avant d'être mis à l'arrêt pour travaux. Par ailleurs, les entreprises d'évacuation ne sont pas toujours disposées à payer les taxes de remises... Cela a des conséquences immédiates sur la qualité de l'eau et l'environnement.

DANS LA REGION DES PALMES

Dans les zones urbaines, il n'y a pas de système d'assainissement collectif. Les eaux usées sont parfois traitées par fosses septiques. Des entreprises privées (les « bayakou »), formelles et informelles, assurent leur évacuation.

Dans les zones rurales, l'assainissement est principalement assuré de manière individuelle, dans des fosses sèches, qui une fois comblées, sont recouvertes de végétation.

La CMRP a bénéficié d'un partenariat – expiré depuis lors – avec l'ONG néerlandaise VNG international, offrant un appui technique et financier pour les quatre communes afin de rétablir les services municipaux dans les domaines de l'eau, de la gestion des déchets et de l'assainissement.

LA GESTION DES DÉCHETS, "LE FATRAS"

Le ramassage et la collecte des déchets est une responsabilité des communes, même si Port-au-Prince dispose également d'une entité du MTPTC, le Service Métropolitain de Collecte des Résidus Solides (SMCRS). Le SMCRS gère les déchets de la zone métropolitaine de Port-au-Prince. Elle dispose d'un budget limité. Les déchets collectés (environ 30% du volume de déchets produit), sont transportés dans des stations de transfère ou dans la décharge de Truitier, dans la commune de Cité Soleil. Les infrastructures de stockage sont insuffisantes. La "station de transfert" du Lamentin, à Carrefour, est fréquemment en surcharge et les déchets sont brûlés pour libérer l'espace. Les fluides s'écoulent directement vers la mer toute proche, et la pollution qui s'en dégage nuit à l'écosystème de la mangrove qui se détériore ou disparaît.

Les déchets qui ne sont pas déposés dans ce site sont en général collectés par des entreprises privées financées par les riverains et des ONG. Les déchets collectés sont généralement jetés dans des décharges à ciel ouvert et en partie recyclés, incinérés dans des installations non appropriées ou brûlés. Une partie importante du ramassage est également assuré par des camions issus d'entreprises informelles ramassent de temps en temps ces déchets pour les déplacer ou les déposer dans les rivières ou des endroits inappropriés et cela s'en s'occuper du traitement de ces déchets.

Au niveau du recyclage (plastiques, métaux ferreux et

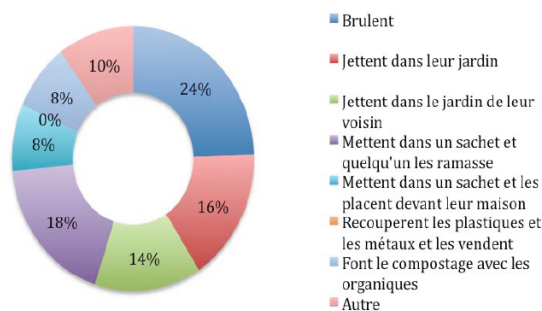


Along RN2, a landfill site in Lamentin, Carrefour situated right on the coastline.

GÉNÉRATION DE DÉCHETS DANS LA RÉGION DES PALMES

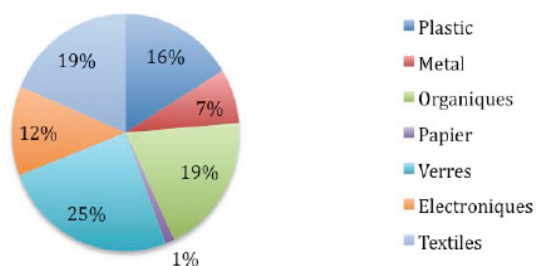
	2013
Grand-Goâve-urbain	4349
Gressier -urbain	2599
Léogâne-urbain	24809
Petit-Goâve-urbain	16656
Tonnage / an (non recyclables)	47154

Traitement des Déchets, Petit-Goâve



Habitudes de Traitement des Déchets à Petit-Goâve. DATIP

Petit-Goâve: Composition Déchets Moyenne(kg)



Composition des Déchets Solides (Quantité). DATIP

non-ferreux, cartons et papiers), la rentabilité du secteur permet aujourd'hui à 4 grandes structures privées (Haïti Recycling, Environnemental Cleaning Solutions ECCSA, Sustainable Recycling Solutions (SRS), Recycling et Tropical Recycling), de se partager un marché en croissance. Elles s'appuient entre autres sur un important réseau informel de collecteurs.

DANS LA REGION DES PALMES

La valorisation des déchets solides est une activité complètement informelle dans les Palmes, qu'il s'agisse de la récupération de certains déchets (pièces métalliques, bouteilles plastiques, verre) ou de la collecte des déchets ménagers.

La CMRP, avec l'aide de VNG International, a réalisé



Dépôts de déchets au centre-ville de GGOave



Déchets prêt du marché

un diagnostic de la situation et préparé un système de traitement des déchets incluant des stations de collecte et de transfert dans chaque commune, ainsi qu'un système de collecte autofinancé. Néanmoins, ce système de collecte publique n'est conçu que pour les centres urbains et n'intègre pas les zones d'extension ni les zones rurales. Il faut noter toutefois que pour ces dernières, la majorité des déchets sont organiques.

UN PROJET INTERCOMMUNAL : LE SITE D'ENFOUSSEMENT À FAUCHÉ

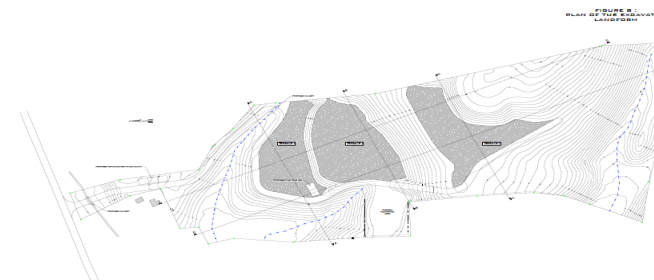
Actuellement, chaque commune possède son propre site de décharge informelle, donc "non approprié", la mutualisation de services n'a pas abouti et la collecte n'est toujours pas opérationnelle. Les déchets s'accumulent dans des points de décharge sauvages.

L'ONG VNG, qui a lancé ce projet au sein de la CMRP, est repartie en décembre 2014, interrompant son soutien financier et technique. Trois plateforme-terrasses pour une décharge contrôlée ont été aménagées, mais la membrane géotextile prévue pour protéger la nappe phréatique n'a pas été installée – le site est pour l'instant à l'abandon. Il s'agissait de l'unique seul projet de gestion intercommunale dans la région en matière de gestion de déchets.

À plus petite échelle, l'ONG WASTE offre des conseils aux communes concernant la gestion de fatras au centre-ville et la revalorisation des espaces publics urbains tel que le marché, les rues et les places.



Localisation du site, à 5 Km à l'Est de Grand-Goave



Plan technique du site d'enfouissement à trois terrasses

4.2 - D'UN DÉVELOPPEMENT URBAIN SUBI À UN DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ :

QUELLE STRUCTURES ET FORMES URBAINES ?

L'extension de Port-au-Prince fait peser un risque d'absorption progressive de la plaine littorale dans le continuum urbain... selon le modèle habituel d'extension en doigt de gant qui touche les grandes agglomérations : aujourd'hui Gressier, demain Léogâne, et après demain...?

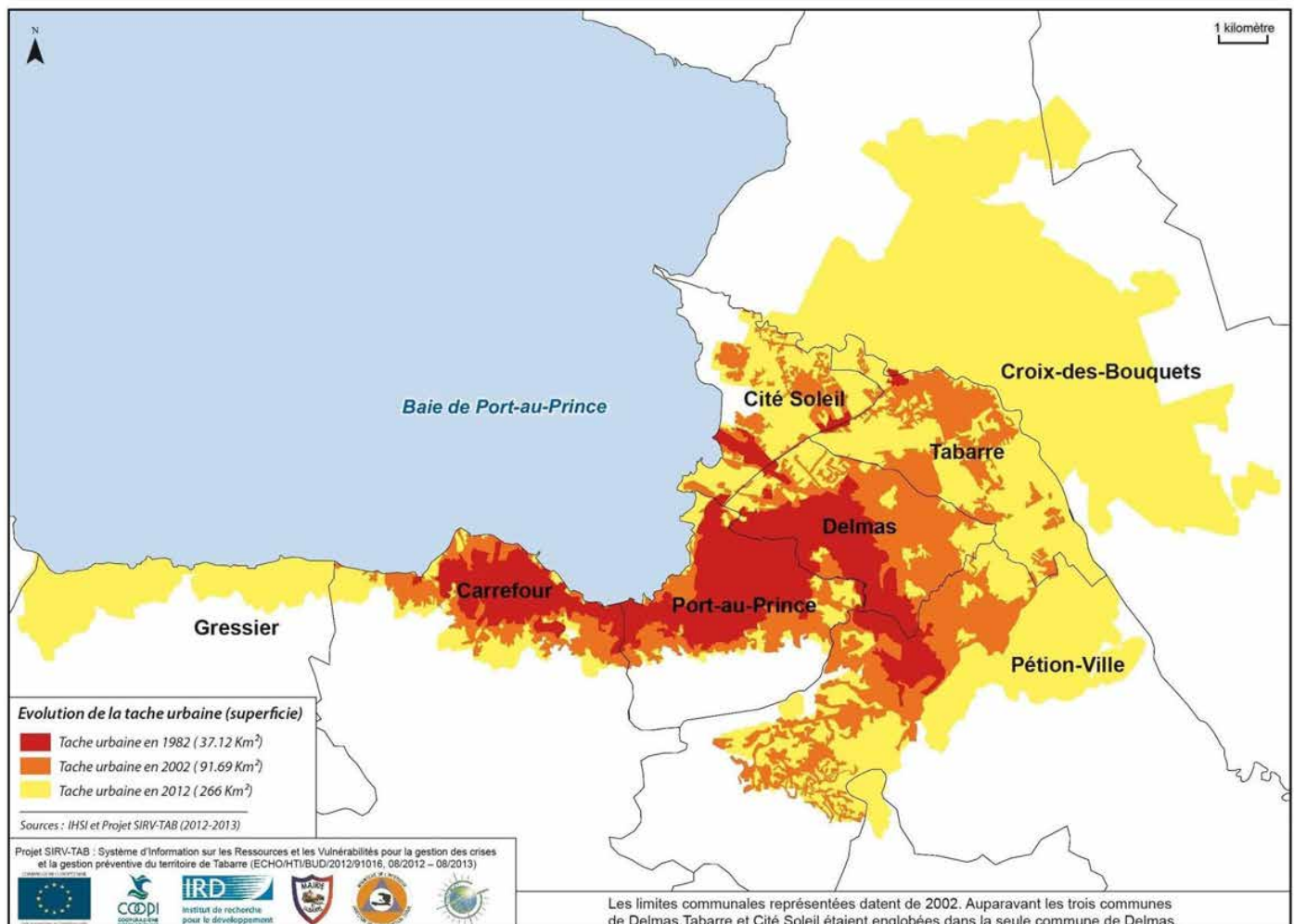
Est-il souhaitable que la Région des Palmes devienne une sorte de banlieue de PAP ?

Y a-t-il une alternative pour organiser la croissance spatiale de PAP ?

Est-il possible d'imaginer une forme de développement urbain plus dense, plus équilibré et organisée à partir de la structure urbaine ancienne ?

L'extension de Port-au-Prince se traduit également dans les formes urbaines et formes architecturales : informalité des quartiers et formes d'habitat exagérément médiocres avec un usage intempestif de matériaux industriels. La reconstruction post-séisme - contrainte par l'extrême urgence - n'a pas donné lieu à un renouveau de la qualité architecturale. Au contraire, la reconstruction s'est traduite par l'emploi de matériaux également industriels dans des formes architecturales standardisées. Pour autant les savoir-faire architecturaux sont là (acier, vannerie, bois...) et représentent une ressource inestimable pour promouvoir une architecture de qualité intégrée dans une politique globale de développement endogène associant métiers et ressources locaux.

Quelle architecture pour les développements urbains futurs ?

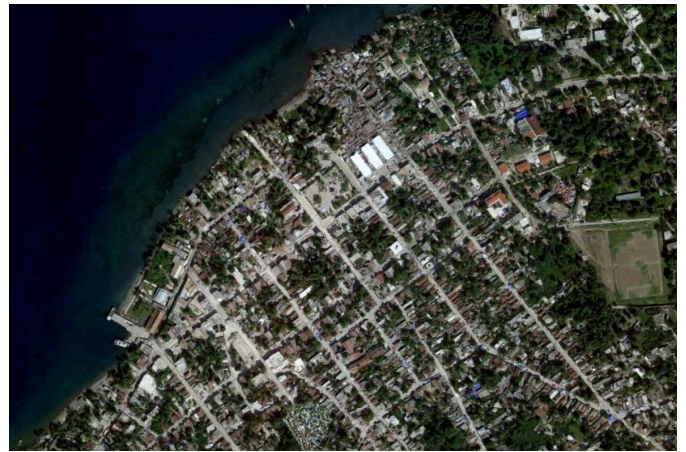


L'expansion urbaine de la ZMPAP, de 1982 jusqu'à présent. Source: CIAT

LE CADRE LÉGAL ET FONCIER

PARTIE A REPRENDRE

Référence : Salagnac, Paysans système et crise – travaux sur l'agrarie haïtien (L'Harmattan, 1993).



trame urbaine en damier dans le centre-ville de Petit Goâve

Sur le territoire des communes de la CMRP, la DATIP a entrepris un recensement des propriétés bâties (et non des parcelles) dans le but de dynamiser "la Contribution Foncière de la Propriété Bâtie" (impôt communal).



étalement urbain de PAP vers Gressier formant un continuum urbain englobant Carrefour (PAP) et Mariani (Gressier)

LES FORMES DE L'ÉTALEMENT URBAIN

La croissance démographique, l'exode rural lié au bassin d'emploi et aux ressources et services disponibles de la capitale entraîne une augmentation croissante de terrains à bâtir. Tous ces développements ne suivent aucune planification urbaine, mais plutôt une logique agglomérante, motivée par la survie pour les uns, la spéculation pour les autres. Cette urbanisation chaotique s'applique autant sur des quartiers défavorisés qu'aisés. Autant dire que la demande de services publics augmente, non seulement en eau, électricité et routes, mais également en éducation et santé, services dont ces extensions sont grandement dépourvues. Les ONG y effectuent un travail d'accompagnement.

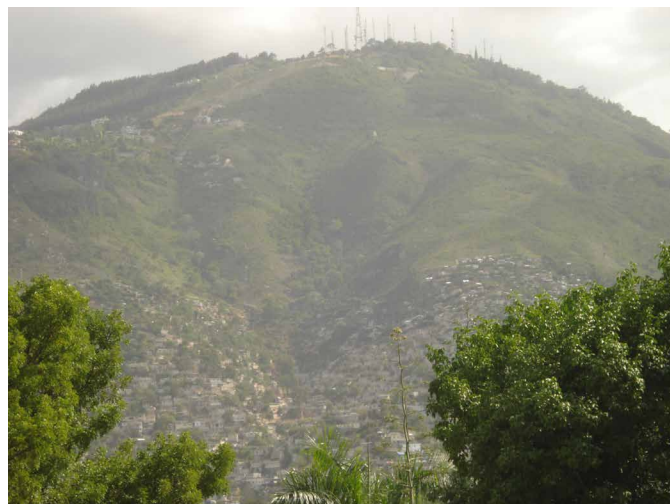
PORT-AU-PRINCE

Une progression en tâche d'huile sur les basses mornes.

LE LONG DU LITTORAL

A Gressier, une prolifération d'établissements touristiques et de grandes propriétés empiétant sur le domaine public (les plages)

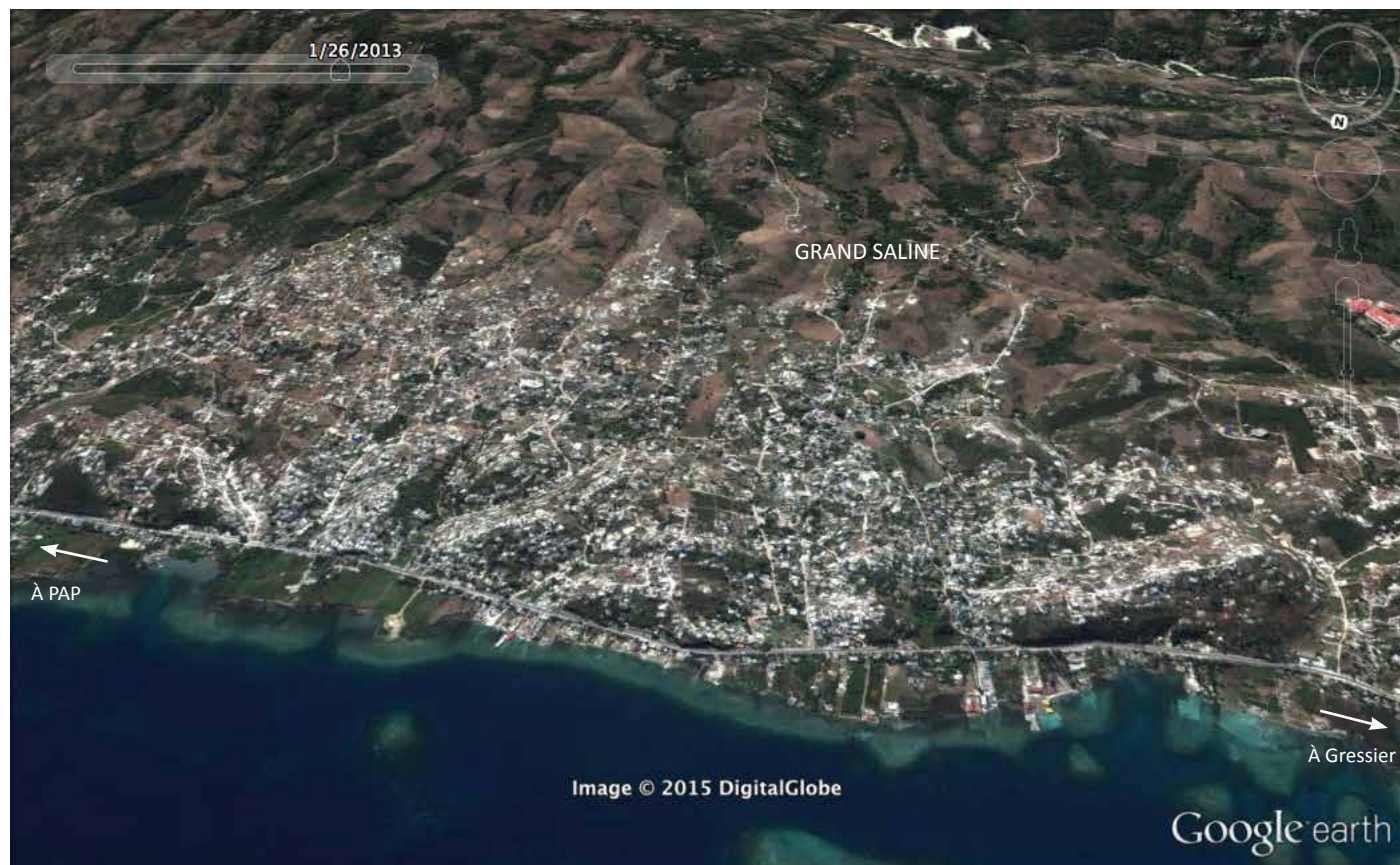
A noter également la construction planifiée de petits villages de pêcheurs, financés par diverses ONG.



extension urbaine s'étagant dans les mornes, Port-au-Prince



Gressier, le long de la RN2, construction dans les mornes



Quatier spontané Grande Saline, Gressier

LE LONG DE LA RN2

Une urbanisation linéaire le long de cet axe vital, entraînant saturation de l'espace public, encombrement et insécurité routière.

AUTOUR DES NOYAUX URBAINS.

Extensions autour des villes, des pôles d'activités.

DANS LES SECTIONS RURALES

Mitage à partir des noyaux d'habitat ancien et autour des pôles d'activité.

L'étalement discontinu met en péril la continuité du territoire à tous les niveaux : problèmes d'accessibilité, quartiers sans services de base, zones agricoles morcelées etc. Par ailleurs, la désaffectation progressive des surfaces agricoles engendrée par cette substitution d'usage entraîne en même temps la perte d'emplois. De même, partout où l'étalement invasif se produit, les écosystèmes se dégradent.



Constructions informelles dans la zone de Chatuley, Léogâne

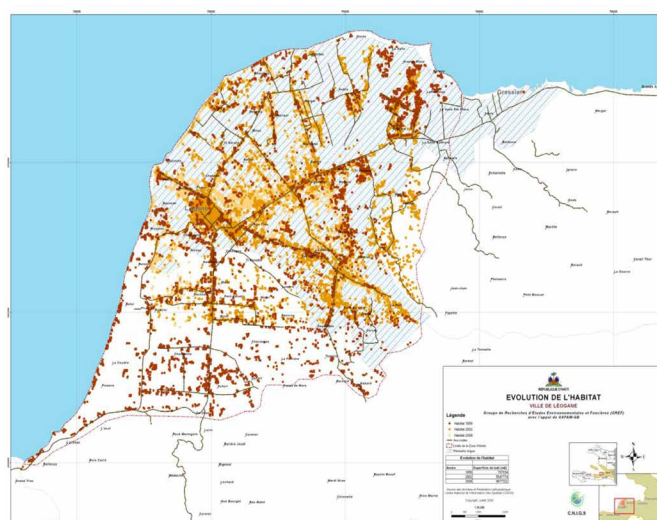


Figure 2 : Evolution de l'étalement urbain dans la Plaine de Léogâne (1956-2008)

Tableau 1. Evolution du bâti dans la plaine de Léogâne (1956-2008)

Année	Superficie (m²)	Evolution (m²) (valeur absolue)	Evolution (%)	E. moyenne/an (m²) (valeur absolue)
1956	767 034	---	---	---
2002	5 547 774	4 780 740	623.28	103 929.13
2008	9 677 322	4 129 548	74.44	688 258.00

Tableau 3. Evolution du prix du foncier dans la plaine de Léogâne

Année	Zones sèches (gourdes/ca)	Zones irriguées (gourdes/ca)	Le long d'axes routiers (gourdes/ca)
1980	500 000	750 000	1 250 000
2000	1 000 000	2 000 000	3 500 000
2008	2 000 000	3 000 000	7 000 000

Source : enquêtes de terrain et calculs GREF, 2008



habitat dispersé dans le territoire, sans connections Source: Haiti Demain, CIAT

À Léogâne, le taux moyen annuel de progression des constructions de toute sorte sur la plaine, enregistré au cours de six dernières années, est sensiblement équivalent à celui estimé pour les quarante-six années antérieures.



développement informel le long de la RN2 à Gressier, qui commence à s'étendre au sud de la route.



excroissance informelle de PAP au bord du littoral de Gressier, au nord de la RN2



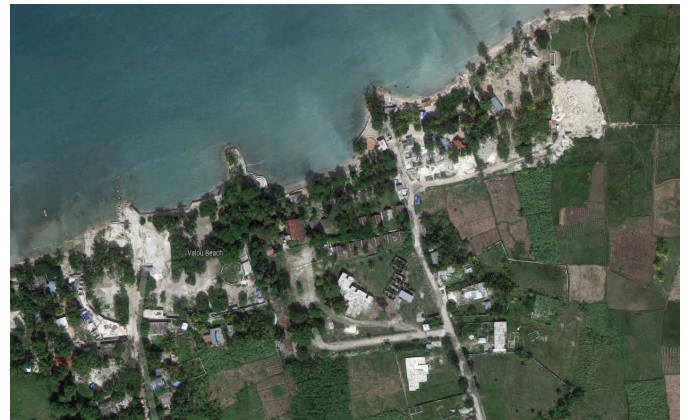
quartier informel consolidé au sud de la RN2 qui s'organise perpendiculairement à la RN2



privatisation du littoral avec plages et propriétés privées. Gressier près de PAP, lorsque la RN2 frôle la mer



étalement d'un quartier informel vers les mornes au Sud, qui "s'organise" selon les courbes de niveau. Accessibilité limitée.



développement touristique sur le littoral de Gressier, à Valou et Guilou Beach.



développement dispersé le long d'une rue perpendiculaires à la RN2



village de pêcheurs, Grand Goave

LE LITTORAL

AUTOUR DE GRESSIER

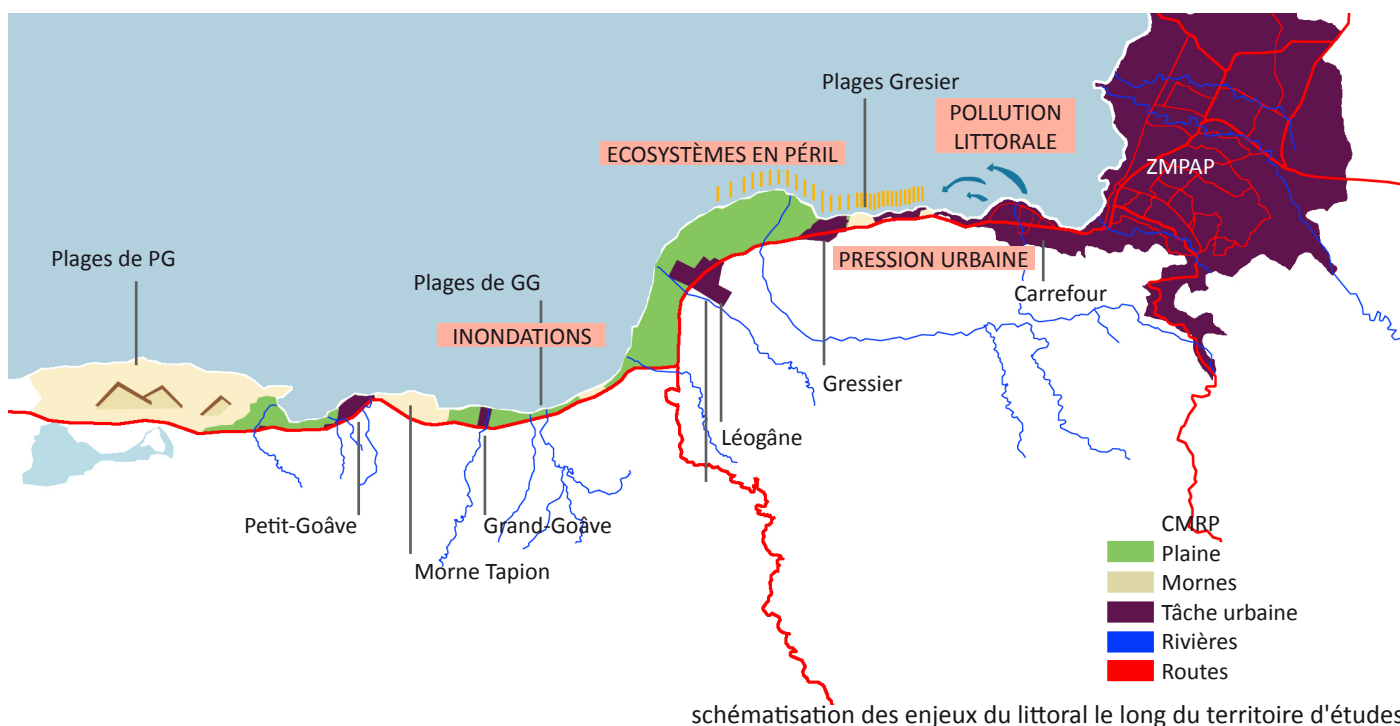
Le littoral de la baie de Port-Au-Prince se trouve à proximité de la RN2. Autrefois, on pouvait se voir se succéder plages ouvertes avec petits établissements, mangroves luxuriantes et activités de pêche traditionnelle. Aujourd'hui, la vue est bouchée par l'addition anarchique de plages privées, d'hôtels, de constructions informelles, onéreuses ou dispendieuses, côte à côte. Les mangroves, lieu de reproduction des poissons sont grignotées par les plages privées, fragilisant d'autant la pratique de la pêche. L'accès aux quelques plages publiques devient de plus en plus limité et confidentiel. Paradoxalement, les seules grandes vues dégagées que l'utilisateur perçoit de la baie se trouvent en longeant les emprises pétrochimiques du Grand Thor ainsi que la Terminal des Ciments du Sud à Thor-le-volant, dont la présence est peu compatible avec les activités citées plus haut.

La commune de Gressier possède la plus longue portion de littoral à proximité de la capitale; son économie est basée sur le tourisme récréatif qui est amené à se développer. Toutefois, en raison de sa proximité avec le centre métropolitain, il est également confronté aux effets les plus immédiats de l'étalement urbain, des dégâts causés par l'invasion humaine et la vulnérabilité environnementale de la région de Palmes.

LES PLAGES DE LA REGION LES PALMES

Les bandes de sable et de galets sont la principale activité touristique dans la région Palmes, comprenant hôtels, bars et restaurants. Le tourisme de plage a été identifié précédemment, des piliers clés de la région des Palmes.

Ça Ira Beach, l'Ilette Flamboyante, Cocoyer Beach, Bananier Beach, et Ti Sable Blanc sont des lieux reconnus et préservés. Si aucune action n'est menée, les mécanismes proliférants qui s'opèrent à Gressier ne tarderont pas à s'étendre sur tout le littoral ; quelques effets en sont déjà ressentis à Grand Goâve : privatisation des plages par des résidences privées et le non-respect des "100 pas du roi".

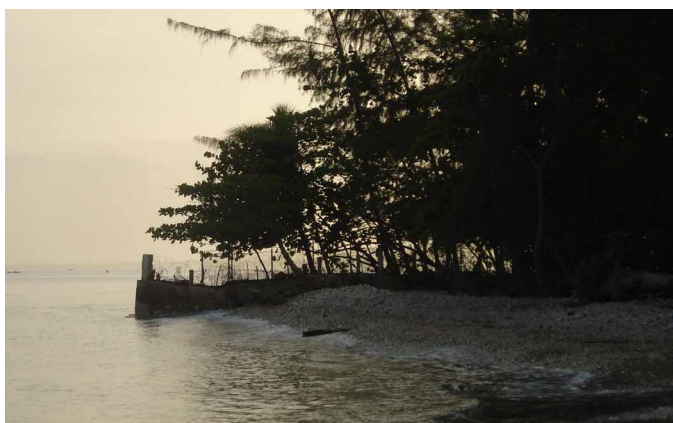




Guilou Beach, Gressier. Littoral de plages et loisir pour les habitants de la Région et notamment PAP.



Plage à Léogâne, Centre de pêche Four a Chaud



empiètement du bord de mer par une propriété privée



plage à Grand-Goâve



village de pêche Petit-Goâve



nouvelles constructions au bord de mer de Petit-Goâve



falaise en bord de mer de la commune de Petit-Goâve



plage Bananier dans la commune de Grand-Goâve.
Accès par bateau ou à pied.

ARCHITECTURE VERNACULAIRE ET MODERNE

LE LAKOU – UNE TYPOLOGIE TRADITIONNELLE HAÏTIENNE

En créole haïtien, le lakou désigne l'espace commun à plusieurs maisons voisines dans lesquelles résident les membres d'une même famille autour de celle du patriarche. Le nom lakou vient de «la cour». C'est un espace utilisé par tous, dans lequel se trouvent les lieux de la vie quotidienne tels que la cuisine, la latrine, le tombeau des ancêtres ou encore le temple dédié au loa (esprit vaudou) de la famille.

Le Lakou est un ensemble traditionnel d'origine rural, mais sa typologie a évolué dans le temps et s'est insérée jusque dans les zones semi-rurales. Chaque maison est dotée d'une « galerie ». A l'étage, il y a un modeste « galeta » auquel on accède de l'extérieur, ménagé sous les combles. On y conserve les vivres récoltés tout au long de l'année, ainsi que certaines céréales, après les avoir fait sécher au soleil sur le «glacis», surface plane au centre du « lakou».



métamorphoses de l'habitat rural vers un habitat semi urbain de densité élevée. Source: LI'nCS

LA MAISON EN BOIS

Les maisons sont constituées d'une structure poteaux-poutres en bois local (bwa plé, bwa kapab, campèche, bayahonde, etc.). Le remplissage des murs est en clissage de palmiste ou en petite maçonnerie, enduits et mortiers mélangeant terre et chaux. La toiture était traditionnellement en paille de vétiver ou en palmes de cocotier. Au cours de la deuxième moitié du XXe siècle, le ciment et la feuille de tôle s'y sont substituées. Les techniques de construction sont adaptées aux aléas climatiques tels qu'un séisme ou un cyclone. C'est pourquoi les structures bois parasismiques sont conçues avec des assemblages articulés en bois.



habitat vernaculaire en milieu urbain (Grand Goâve)



maison en bois résistant aux secousses sismiques



habitat vernaculaire en milieu urbain (Grand Goâve)

UNE ASPIRATION À LA MODERNITÉ QUI DÉVALORISE L'HABITAT TRADITIONNEL

Progressivement, les constructions dites «modernes» en bloc de béton ont remplacé les constructions traditionnelles en bois. Dans l'imaginaire collectif, l'habitat traditionnel véhicule une image peu valorisante, associée à la pauvreté. En outre, à cause de la déforestation, le bois local se fait rare (donc cher) et a besoin d'être importé (donc également cher). L'architecture de béton se généralise donc à proximité et dans les centres urbains ainsi que dans les basses mornes. Certaines écoles réalisées par des ONG dans les hautes mornes sont également construites en béton.

Les parpaings de béton est un des matériaux les plus courants. Il offre certains avantages : moins d'entretien tout offrant une protection efficace contre les cyclones. En revanche, la pauvreté et la rigidité des matériaux et de leur mise en œuvre n'a pas résisté face au séisme, notamment dans les quartiers défavorisés... sans oublier sa piètre qualité de confort (surchauffe...). La construction de maisons vernaculaires fait appel à plusieurs métiers d'artisanat (charpentier, maçon, menuisier, forgeron), métiers qui sont de moins en moins valorisés et dont les savoirs-faires risquent de se perdre..

LE RELOGEMENT APRÈS LE SÉISME

Les modèles de logements proposés par les ONG pour reloger les victimes du séisme ont paradoxalement accéléré cette transformation architecturale. L'exigence parasismique d'urgence à été mise en priorité et les abris proposés ne contenaient pas d'éléments propres aux typologies traditionnelles. Les modèles proposés furent les E-shelter ("Emergency Shelters" : d'une durée de quelques semaines) et les T-shelter (Transitional Shelter : d'une durée de 3 ans environ). Comme souvent lorsque des pays sont touchés par des catastrophes naturelles et que de tels types d'habitat sont construits dans l'urgence, ils deviennent vite habitat permanent. Cinq ans après le séisme, de nombreux bénéficiaires n'ont toujours pas trouvé de solution de relogement plus pérenne, et ils habitent dans ces « boîtes » en contreplaqué.



maison en béton enduite, région des Palmes



construction en parpaings, zone d'extension, Léogâne



une grosse construction le long de la RN2



T-shelter

LES CAMPS DE DEPLACÉS APRÈS LA CATASTROPHE

La Région des Palmes à accueilli en 2010 une grande partie de ces camps. A Léogâne, 83 sites ont été identifiés, comptabilisant quelque 51 095 individus, soit 9 679 familles. À Ti-Goâve, 367 sites, et 98 989 déplacés.

Les jours suivant le séisme, une immense quantité de personnes se sont massées dans des sites d'accueil temporaires. Des déplacements similaires, mais moins nombreux, ont été mis en place lors de catastrophes naturelles telles que la tempête tropicale Isaac en 2012.

« 5 ans après, 21.000 familles, 80.000 personnes, vivent toujours dans des camps en Haïti »

Organisation Internationale pour les Migrations (2015)

RELOCALISATION

En 2012, la grande majorité des déplacés ont été relocalisés dans des abris de transition (type T-shelters), dans des nouvelles constructions, ou encore ont reçu une aide financière.

Toutefois, en 2015, il existe encore quelques camps de tentes, d'abris mixtes et d'abris provisoires dans la région (Haïti Libre 10/01/2015).

Depuis la catastrophe, plusieurs organisations avaient pour mission d'assurer un logement aux affectés. Leurs actions se sont concentrées sur la reconstruction de maisons en ruine (p.e. CARITAS Suisse, dans les bas-mornes de Gressier) ou la construction de nouveaux logements (Lutherian Church à Léogâne et ITECA à Gressier), entre autres.

ENJEUX SUR L'AMÉNAGEMENT

Le choix des sites de relocalisation est souvent remis en question a posteriori. La nécessité d'assurer un logement digne dans l'urgence, sans stratégie territoriale à long terme soulève actuellement des nouveaux défis pour l'aménagement du territoire. Par exemple, la présence de camps à Léogâne a contribué à l'urbanisation non contrôlée de zones telles que Chatuley ou de Darbonne.

De plus, les sites de déplacés encore actifs font l'objet d'un processus de sédimentation urbaine; ils se consolident progressivement sur le territoire, alors qu'ils auraient dû être évacués. L'insécurité foncière se vérifie une fois de plus: le bail de ces camps arrive à la fin de leur terme 5 ans plus tard, et les résidents sont en train de construire sur un terrain qui ne leur appartient pas; nombre d'entre eux sont sous la menace d'une éviction. Par ailleurs, ces zones n'ont pas accès aux services. telles que l'électricité, l'eau, etc....



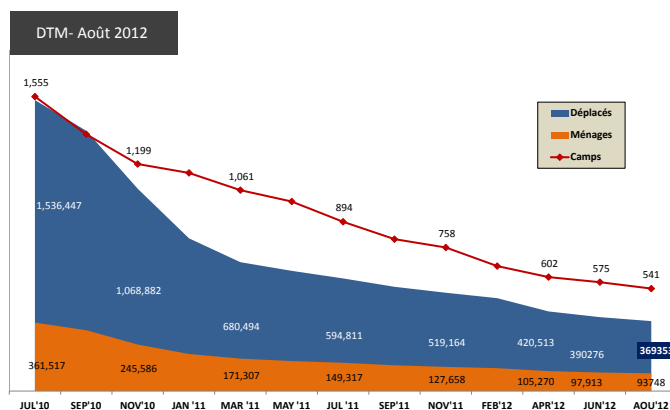
Tentes du Camp Carter Work Project, Habitat pour l'Humanité, février 2011. Léogâne, communauté Santo.



Habitat pour l'Humanité, Carter Work Project, février 2012. 155 familles sont relocalisées dans des maisons en béton et bois. Léogâne, communauté Santo.



le "Village Modèle" de Gressier, Fédération Luthérienne Mondiale (FLM). Photo juillet 2015.



E-shelter & Camp Coordination Camp Management Cluster (CCM Cluster). DTM = Matrice de Suivi de Déplacements, Région des Palmes 2012 (+Jacmel).

4.3 - DE LA MOBILITÉ DE TRANSIT À L'ACCESSIBILITÉ INTERNE DE LA RÉGION DES PALMES :

QUEL STATUT POUR LA RN2 ?

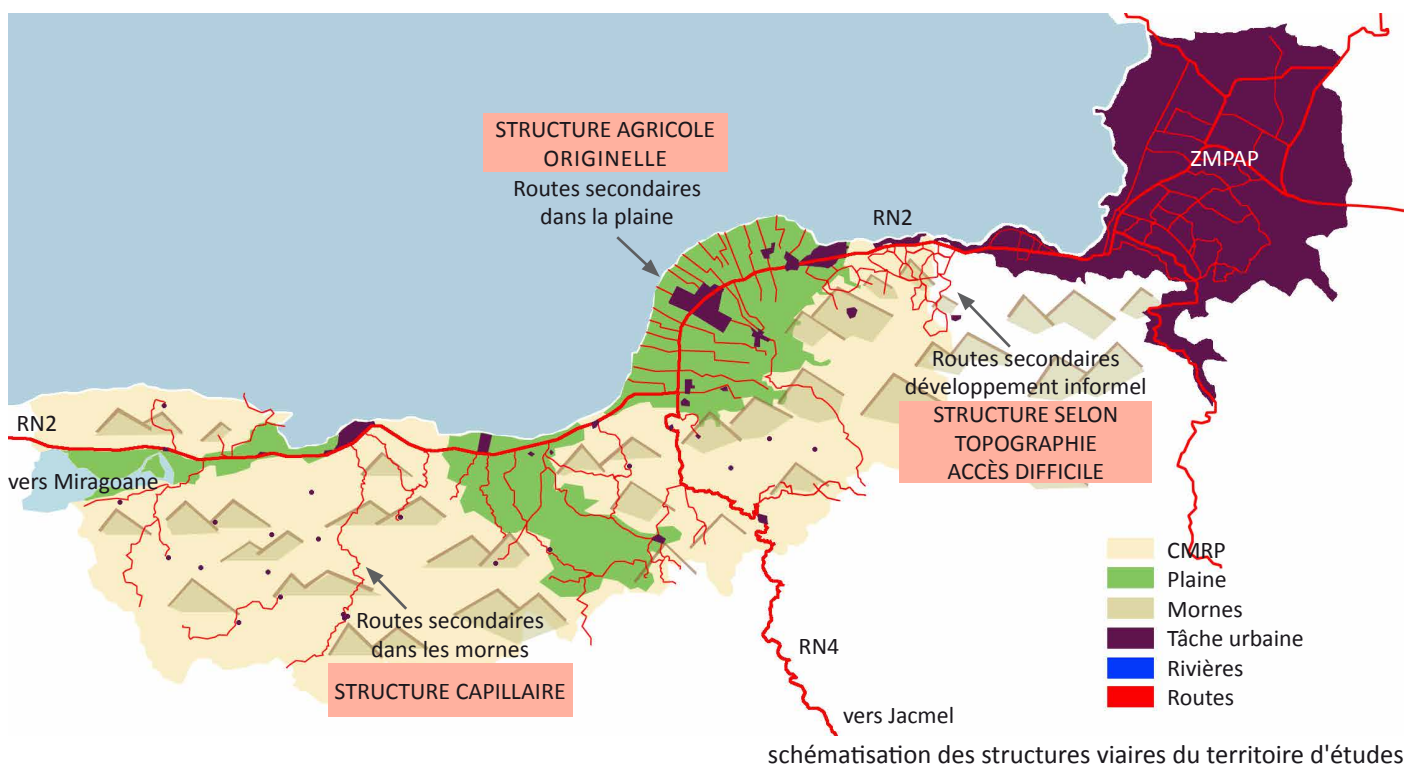
Le territoire de la région des Palmes est structuré autour de la RN2. Celle-ci assure une double fonction de transit inter-régions et de desserte locale. Au fur et à mesure que l'urbanisation se développe, le rôle de desserte locale augmente mais la fonction de transit national ne diminue pas pour autant. De nombreuses activités informelles (commerce, services à la personne, réparation de véhicules...) se développent sur les parcelles bordant la voie afin d'être au plus près de clients potentiels. L'intensification de ces activités dynamiques et stationnaires provoque tensions, concurrences et conflits d'usage de l'espace.

Quel sera le statut de cette route demain ?

Peut-on concilier fonction de transit et fonction de desserte ou faut-il privilégier l'une au détriment de l'autre ?

Quels sont les usages possibles de la voie comme espace public ?

Comment l'aménager pour mieux répondre à ces différentes fonctions ?





à Gressier, les façades des constructions sont adressées directement sur la route.



à Gressier, nouvelles constructions au bord de la RN2



à hauteur de la ville de Léogâne: un environnement rural / périurbain. À gauche, la plaine.



marché sur la RN2 où les revendeurs sont à la recherche d'espaces à proximité des clients piétons et automobilistes



station essence et petits commerces tout au long de la RN2 sont des pôles d'activités humaines



route entourée de végétation luxuriante et de plantations à Grand-Goâve.



sur la commune de Pétit-Goâve, zone de la morne Tapion, vers la ville de Petit-Goâve



sur la plaine de Léogâne

LES INFRASTRUCTURES

LA ROUTE NATIONALE 2

Huit routes nationales parcourent le territoire haïtien. Communément appelée «Boulevard Jean-Jacques Dessalines» à Port-au-Prince et "Route du Sud" en dehors de la région de la capitale, la RN2, part du centre de Port-au-Prince et se dirige vers le Sud en direction des Cayes. Son "extension" se poursuit vers le sud-ouest près de la mer au sud de Port-Salut. A l'entrée Sud de Port-Au-Prince, se trouve la gare routière principale: "Portail Léogâne". Vivante et très encombrée, elle souffre de dysfonctionnement du fait de son succès. La RN2 est la seule route qui traverse et relie les quatre communes de la CMRP et les autres communes de la région du Sud. Celle-ci assure donc une double fonction de transit interrégionale et de desserte locale supportant un trafic intense.

De nombreuses activités informelles (commerce, services à la personne, réparation de véhicules et autres) se développent sur les parcelles bordant la voie afin d'être au plus près des clients potentiels. L'intensification des activités dynamiques (déplacements de différentes sortes) et stationnaires (activités marchandes diverses également) provoque tensions, concurrences et conflits d'usage de l'espace. Lors des contestations populaires, la RN2 est régulièrement bloquée par des pneus en combustion (p.e, Petit Goâve).

Au fur et à mesure que l'on s'approche de la capitale, la RN2 est le vecteur de relations de plus en plus intenses et l'espace se mêle à ses activités vitales :

Les mouvements pendulaires s'effectuent surtout entre Port-au-Prince et Gressier. On note que certains écoliers empruntent la route dès l'aube.

- Au-delà de Gressier, le trafic diminue et la route revêt un aspect plus rural.

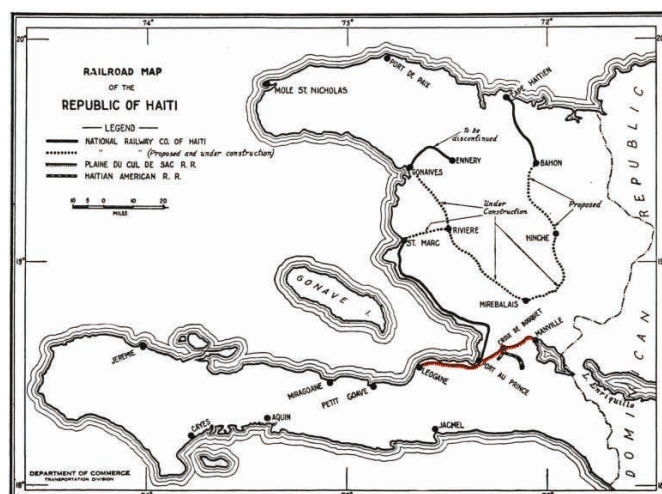
LA ROUTE DES RAILS

A Carrefour, la RN2 donne naissance à une route qui mène également vers Port-au-Prince et rejoint de nouveau la RN2 plus loin. Elle est dénommée la route des Rails. Cette route longe le littoral et permet un désengorgement et un accès plus rapide. Elle s'est construite sur une ancienne voie de chemin de fer qui reliait Léogâne à Port-au-Prince et était destinée au transport de la canne-à-sucre. Le service était assuré par une compagnie haïtienne, puis américaine. La ligne de chemin de fer a fonctionné de 1878 jusqu'à la fin de l'occupation américaine. La route des rails a ensuite été utilisée pour la circulation des véhicules, et récemment remise en état (réinaugurée en 2013).

A noter qu'un projet d'échangeur est prévu du côté de Port-au-Prince.



le réseau de chemin de fer haïtien. Source: Allen Morrisson



le réseau de chemin de fer haïtien. Source: Allen Morrisson

DANS LES CENTRES URBAINS

De manière générale, les routes sont aménagées. On observe plusieurs types de revêtements, qui correspondent à une hiérarchie viaire:

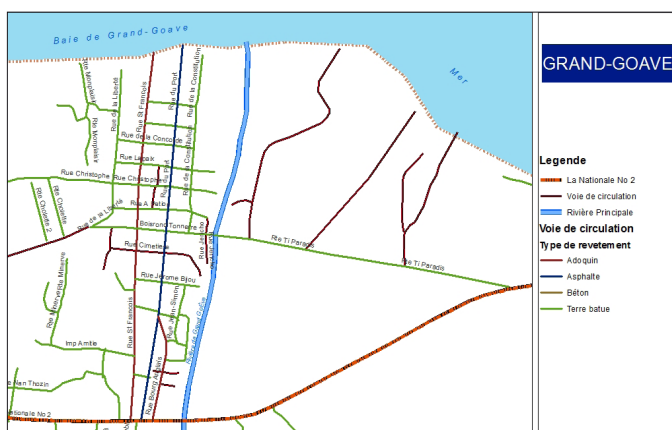
- Les artères principales sont souvent recouvertes de pavés (en "adoquin").
- Les autres artères sont revêtues en asphalte.
- Toutes les autres voies de desserte locale sont recouvertes de terre battue.



une artère pavée à Léogâne



en zone urbaine, une rue en terre battue, Grand Goave



typologie des voies. Extrait du réseau routier. Source: DATIP

DANS LES ZONES RURALES

Les routes et chemins sont essentiellement en terre battue. Dans les mornes, les routes peuvent être impraticables en raison des pentes élevées et de l'érosion. Lors des pluies, les chemins peuvent se transformer en torrents de pluie ou de boue. Les voyageurs se retrouvent retardés ou piégés par ces conditions. Toutefois, l'on trouve des sections de routes pavées ou bétonnées – notamment sur les parties les plus escarpées tels qu'à Andero où Vallue. Ces aménagements ont été réalisés lorsque les habitants se sont constitués en associations et ont ainsi celles-ci bénéficié de l'aide de la DATIP et/ou des ONGs.



section partiellement bétonnée partiel d'une route dans les mornes. Andero, Petit-Goave



ouvrage pavé sur la route d'Andero, Petit-Goave

LA MOBILITÉ DES PERSONNES

La marche (malgré l'inexistence des trottoirs) demeure le mode de déplacement principal. Tous les autres modes de déplacement existent et se côtoient : la mobilité animale, la voiture individuelle, la motocyclette à usage privé (ou en taxi), les transports collectifs privés. Voici quelques « manières de se déplacer » en fonction de motifs quotidiens.

VENDRE SES PRODUITS AU MARCHÉ.

Une "Madame Sara", une revendeuse de marché, doit descendre des mornes en plaine pour vendre ses produits. Elle se réveille à 2h du matin, elle marche 4 heures afin d'être à 6h au marché. Elle peut transporter ses produits à l'aide d'un âne. Après sa vente, elle remontera à nouveau en fin de matinée, avec cette fois-ci d'autres produits que l'on ne trouve pas dans les mornes. Souvent sous la pluie à cette heure-ci, la route du retour est plus ardue, avec des passages boueux surtout lors de la traversée des ravines

ALLER À L'ÉCOLE

Un jeune de Léogâne va à l'école à PAP. Pour ne pas rater le début des cours, Il se réveille à 6h du matin pour s'assurer qu'il arrive à temps à l'école. Ce trajet ne prend pas plus de 1h-1h30 si la route est dégagée. Par contre, selon l'heure et les embouteillages le trajet peut prendre jusqu'à 3h.

À LA RECHERCHE D'EAU

Dans les mornes, les habitants vont marcher entre 600m, 1km, 2km ou encore 5km pour aller chercher de l'eau. Selon la distance ils vont se déplacer à pied ou en âne.



la marche dans les mornes



l'âne comme moyen de transport

EXEMPLES TYPES - POURQUOI ALLER DE:

Rappel des distances:

PAP - Gressier : 21,5 Km

PAP - Léogâne : 32 Km

PAP - GGoâve : 52 Km

PAP - PGoâve : 68 Km

PAP À LA RÉGION DES PALMES (et vice versa)

Raisons :

- Réalisation de démarches administratives nationales ;
- Loisirs (la plage, etc...)
- Vente et distribution de marchandises
- Et dans une moindre mesure, déplacements pendulaires pour aller à l'école et encore moins des travailleurs (sauf à partir de Gressier)

Moyen de transport :

- Voiture privée, tap-tap, pap padap, moto-taxi.

DES MORNES À LA PLAINE

Raisons :

- Vente de produits agricoles dans les marchés des villes
- Approvisionnement d'autres produits ;
- Accès à l'école secondaire (dans les basses mornes)
- Accès aux soins de santé (cliniques et hôpitaux)
- Démarches administratives.

Moyen de transport :

- Voiture privéé, moto, à pied et âne (transport de marchandises).

DANS LES MORNES

(vers un pôle d'activités ou une localité)

Raisons :

- Accès à l'école primaire ;
- Recherche d'eau ;
- Vente de produits agricoles et autres dans les marchés villageois ;
- Accès aux lieux de culte.

Moyen de transport :

- À pied, en âne (transport de marchandises) ou à moto. en voiture en moindre mesure

DANS LA RÉGION (trajets intercommunaux)

Raisons :

- Recherche de travail ;
- Services (surtout par rapport à Petit-Goâve, où se concentrent certains services de l'arrondissement).

Moyen de transport :

- tap-tap, moto-taxi ou voiture privée

LE TRANSPORT "COLLECTIF", UN SYSTÈME INTERMODAL

Il n'y a pas de transport public en Haïti. Il est collectif, mais essentiellement privé.

En raison des différents types de modes de transports, de type et de qualité de voirie, il existe une certaine forme d'intermodalité.

BUS DIGNITÉ

Bus scolaires blancs dans les zones urbaines

LES BUS SCOLAIRES JAUNES

Ils assurent des liens entre la Capitale et Léogâne et d'autres villes d'importance mineure

PAP-PADAP (Mini-Van)

Utilisés pour couvrir de longs trajets entre la capitale et des grandes villes telles que Jacmel, Miragoâne ou les Cayes. Ils ne s'arrêtent pas à Léogâne. A PAP, on le prend à la gare de Portail Léogâne

TAP-TAP

Ces camionnettes sont des taxis collectifs, souvent bondés. Ils constituent le principal moyen de transport du pays et dans la capitale. Il n'y a pas d'arrêts ou de stations et on peut les prendre n'importe à quel moment sur la route. Les trajets sont généralement courts.

MOTO-TAXI

Moyen de transport très répandu. Ce sont des motocyclistes qui offrent le service de taxi, pour des distances relativement courtes.



la gare de Bus à Léogâne



source: : Ayiti news



à l'arrière des tap-taps. Source: coutausse.com

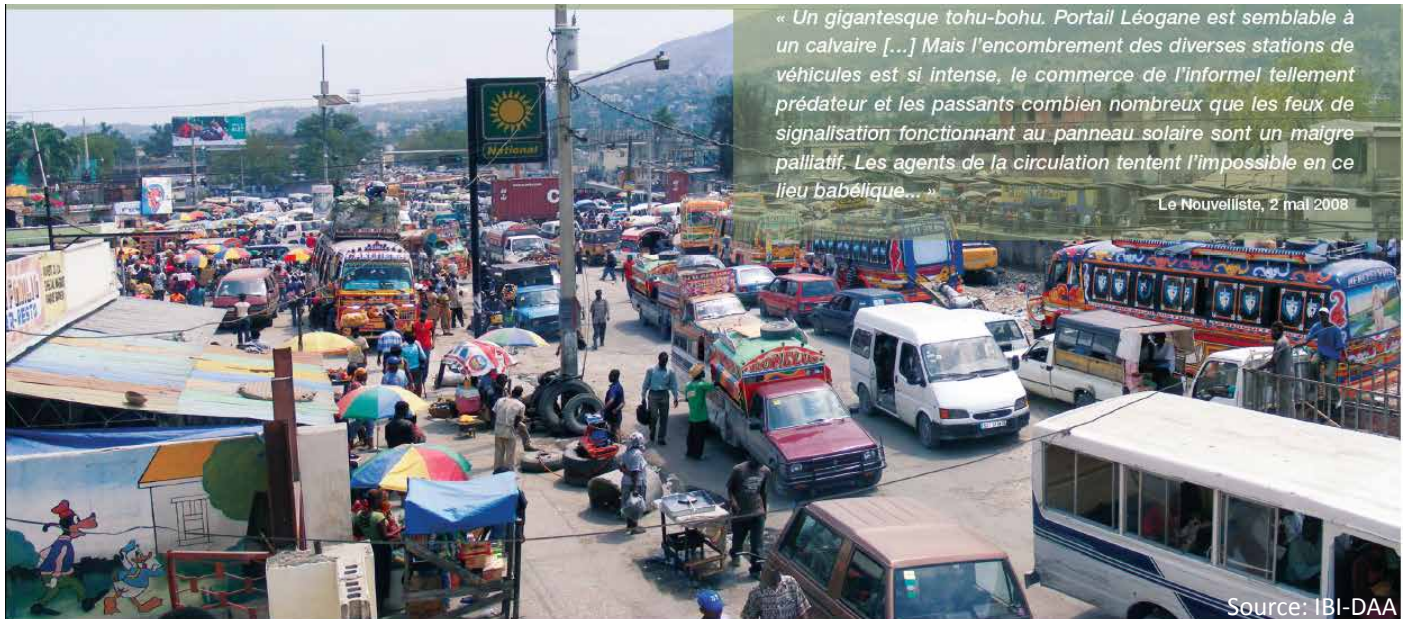


les bus Pap Padap. Source IADB.com



tap-taps Source: beyonaid.com

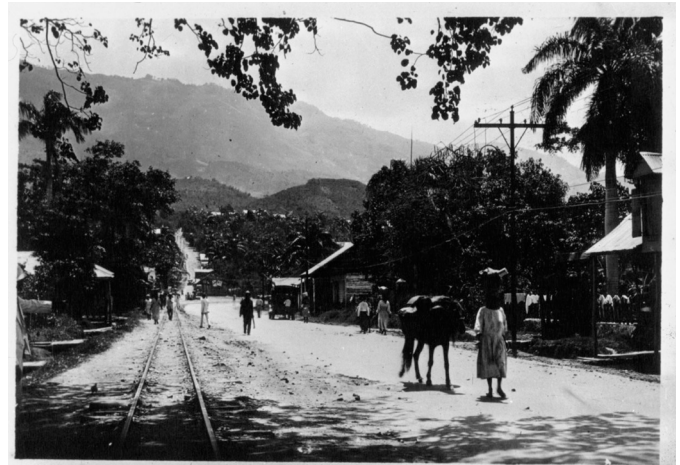
LES PROJETS



Dans les années 60, portail Léogâne était la porte de l'agglomération et la limite entre ville et campagne.

Aujourd'hui, l'urbanisation a déjà englobé Portail Léogâne, ce qui rend son accès plus difficile. Il apparaît donc logique de déplacer la gare existante vers un nouveau site.

C'est le projet de la "Gare du Sud". Plusieurs sites sont actuellement envisagés : l'un à Mariani et l'autre à Gressier. Le projet de Mariani inclurait également un marché en plein air qui centraliserait tous les revendeurs le long de la RN2 et éventuellement du logement.



Portail Léogâne, autrefois. Source: Gallica BnF



la gare routière existante et prévue. Source: IBI-DAA

4.4 - QUELLE CONTRIBUTION DES PALMES AU DÉVELOPPEMENT DE LA MÉTROPOLE PORTO-PRINCIENNE ?

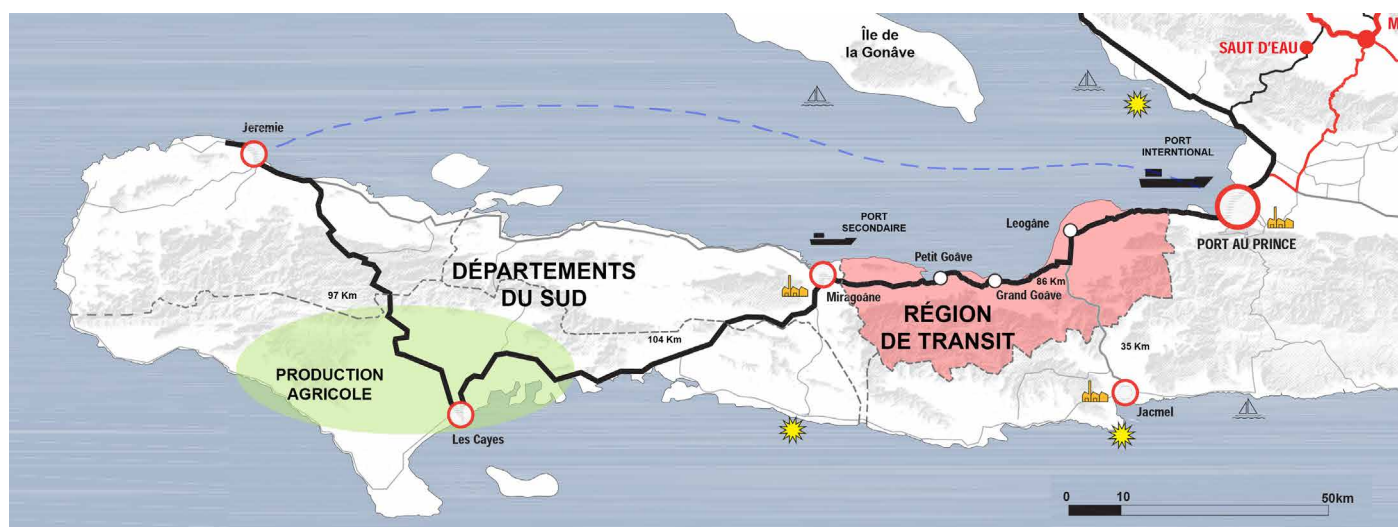
LES PALMES, TERRITOIRE SERVANT OU TERRITOIRE PARTENAIRE ?

La Région des Palmes est une région de périphérie métropolitaine et une région de passage entre zone agglomérée et régions rurales. Cette situation géographique privilégiée et les atouts internes de la région suggèrent deux leviers d'un développement économique possible pour la région, en complément de sa base agricole : l'agro-industrie et le tourisme. Tout reste à faire et il semble aujourd'hui que la région reçoive les impacts négatifs de la croissance métropolitaine plutôt que d'en bénéficier et d'y contribuer.

Comment organiser des relations équilibrées en Port au Prince et la Région des Palmes ?

Quels sont les leviers d'un développement économique intégré à la région métropolitaine ?

Quels sont les leviers d'une attractivité du territoire pour que celui-ci devienne un lieu de destination valorisé et désirable auprès des porto-princiens et plus largement des haïtiens ou touristes étrangers ?



d'après un document d'Haïti demain, CIAT

LA RÉGION DES PALMES, ZONE DE TRANSIT ENTRE LA RÉGION SUD ET LA MÉTROPOLE

Au-delà des Palmes, la RN2 conduit aux villes de Jacmel, Miragoâne et des Cayes. Chacune de ces villes est un centre économique important en Haïti.

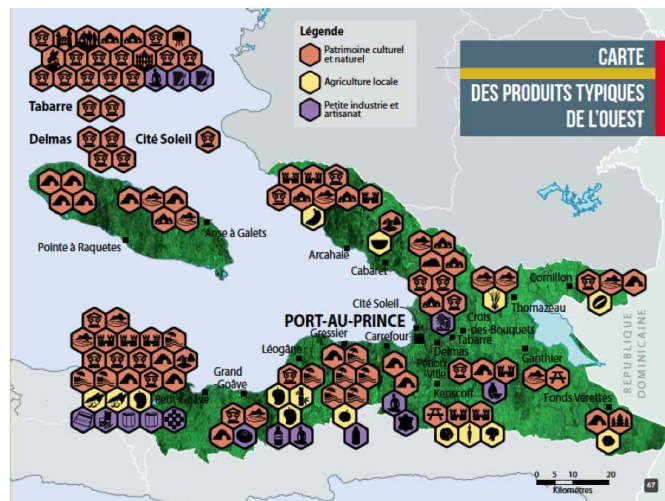
Les Cayes est le centre économique de la région du Sud. La ville est entourée de riches terres agricoles et possède plusieurs usines de transformation des produits agricoles. Les Cayes et sa région produisent de nombreuses denrées acheminées vers la capitale. Inversement, de nombreux produits manufacturés sont acheminés aux Cayes depuis Port-au-Prince. En effet, si Les Cayes possédait autrefois un port important, celui-ci a fermé dans les années 50 et la ville est désormais dépendante du transport routier.

Miragoâne demeure une ville portuaire importante en Haïti. Ses infrastructures ont récemment été modernisées lui permettant de maintenir et développer son trafic avec l'international. Les marchandises importées / exportées transitent par la RN2 depuis ou vers Port-au-Prince ; le développement de Miragoâne s'est fait au détriment de celui de Petit-Goâve dont la situation en fond de baie est contraignante.

La Région des Palmes est donc à l'échelle de la péninsule Sud d'Haïti, une région de transit de marchandises alimentaires (sucre de canne, produits de l'élevage, produits frais...) ou de matériaux de construction (ciment, fer...), voire manufacturés.

LES POTENTIELS DE L'AGRO-INDUSTRIE

Du fait de sa situation entre Sud et Métropole, et de la diversité de sa production agricole, la Région des Palmes possède un potentiel de développement dans le domaine de l'agro-industrie, potentiel sous exploité à ce jour. Les méthodes encore très artisanales de transformation de la canne à sucre et des autres produits ont été développées plus haut (chapitre 3.2). Rappelons cependant les spécialités de chacune des communes de la Région des Palmes : à Gressier, la cerise ; à Léogâne, la mangue Francisque et la canne à sucre ; à Petit-Goave, le bétail... et sur l'ensemble de la région, l'igname Guinen et jaune. Ces produits pourraient avoir un rôle dans une industrie de transformation plus conséquente (pâtisseries – pain râlé et Dous Makos – gelée corossol ou abricot, confitures, sucre, huiles, etc.).



Source: MCI; PNUD



« Douces Makos » à Petit-Goâve



Entreprise de gravier et sable, Léogâne

LES POTENTIELS TOURISTIQUES

La Région des Palmes fût longtemps un lieu de villégiature apprécié par les Porto-princiens.

Gressier est toujours réputée pour ses plages comme Grand et Petit Goâve.

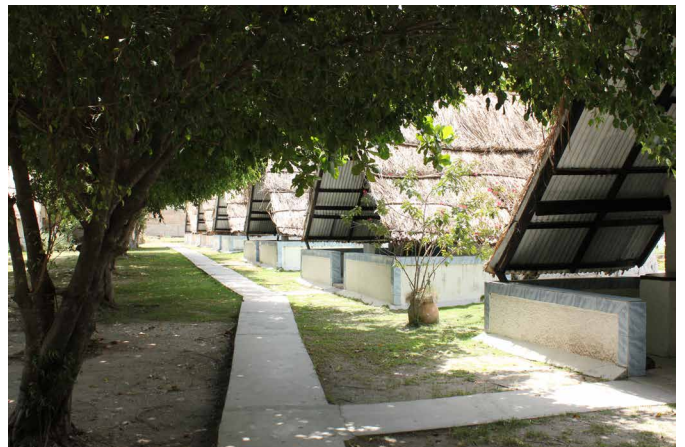
La situation actuelle est un peu paradoxale: le développement urbain a cependant affaibli la qualité d'accueil touristique de la région (se reporter au chapitre 4.2) pour Port-au-Prince ; mais la demande est croissante car au tourisme porto-princiens s'ajoute celui des nombreux expatriés travaillant dans la capitale. De nombreuses plages privées, hôtels et résidences secondaires se sont développées.

Le potentiel touristique de la région ne réside cependant pas que dans ses plages. Les patrimoines naturels, historiques et culturels sont des atouts aujourd'hui peu valorisés. Citons par exemple : grottes amérindiennes, lieux de culte Vaudou (La Cour Rose en Fer), festivals (Rara à Léogâne mais également le FestiVallue et le Carnaval Dous Makos)... Ou encore : les possibilités offertes pour de l'éco-tourisme par certains sites remarquables.

Les actions sont aujourd'hui très disparates et isolées et ne permettent pas de répondre à la demande potentielle en valorisant les trois piliers d'un développement touristique offerts par la région : **plage, patrimoine et éco-tourisme**.



La bande de rara Tirailleurs © IPIMH 2008



Des bungalows de l'hôtel de Guilou Beach



Bananier Beach, Petit-Goâve

Sources

PARTIE 1 - HAÏTI

GÉOGRAPHIE ET HISTOIRE DE LA NATION

- IHSI 2015 Population Totale, Population de 18 Ans et Plus, Ménages et Densités Estimées en 2015.
- Smith, Matthew J. (2009). Red and Black in Haiti: Radicalism, Conflict, and Political Change, 1934-1957. Chapel Hill, NC: The University of North Carolina Press.
- Trouillot, M.-R. (1990) 'The Odd and the Ordinary: Haiti, the Caribbean and the World.' Cimarron 2(3): 3-12.
- Trouillot, M.-R. (1994) 'Haiti's Nightmare and the Lessons of History.' NACLA Report on the Americas, XXVII(4):46-52.
- Wikipedia

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA SOCIÉTÉ & DE L'ÉCONOMIE

- The Now Institute, Mayne Thom & Eui-Sung Yi 'Haïti Now', 2015
- Données de Banque Mondiale
- Données de la CIA
- Alterpresse
- Wikipedia
- Gonomy, Dr Nyankona. 2011. Presentation de UEH. Problématique de la Gestion de L'eau en Haiti. <http://cooperation.epfl.ch/files/content/sites/cooperation/files/shared/RESCIF/UEH_12.10.2011_Gonomy.pdf>
- IHSI 2015 Population Totale, Population de 18 Ans et Plus, Menages et Densites Estimes en 2015.
- The Heritage Foundation. 2015. Haiti: Economic Freedom Score. Index of Economic Freedom.
- Trouillot, M.-R. (1990) 'The Odd and the Ordinary: Haiti, the Caribbean and the World.' Cimarron 2(3): 3-12.
- Trouillot, M.-R. (1994) 'Haiti's Nightmare and the Lessons of History.' NACLA Report on the Americas, XXVII(4):46-52.
- Wilentz, Amy. 2013. Farewell, Fred Voodoo : a letter from Haïti, Ed. Simon & Schuster, 329p.
- MIT. Observatory of Economic complexity. <https://atlas.media.mit.edu/en/profile/country/hti>
- Vannier, C. (2010) Audit Culture and Grassroots Participation in Rural Haitian Development. In: Polar: Vol. 33, No. 2: 282-305.

LES DÉFIS DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- CIAT. 2010. Haiti Demain: Objectifs et Stratégies Territoriales Pour La Reconstruction.
- CIAT. 2014. Le Droit de L'Aménagement du Territoire: Analyse et perspectives.
- CIAT. 2015. Réhabilitation de Quartiers: Guide du Professionnel - Les Etapes de la Planification Urbaine
- Center for Sustainable Urban Development (CSUD). 2011. CSI Strategic Planning and University Partnership Brief. Columbia University.
- Government of Haiti. March 2010. The Action Plan for

National Recovery and Development of Haiti: Immediate key initiatives for the future.

- Government of Haiti. March 2010. Haiti Earthquake PDNA: Assessment of damage, losses, general and sectoral needs. Annex to the Action Plan for National Recovery and Development of Haiti
- MARNDR. 2010. Haiti National Agricultural Investment Plan.
- Stam, Talitha. 2012. From Gardens to Markets A Madam Sara Perspective. Commissioned by CORDAID for the IS ACADEMY Human Security in Fragile States.
- Evel Fanfan, Les Enjeux de l'autonomie des Collectivités Territoriales au regard de la Constitution de 29 Mars 1987.
- Zone métropolitaine de Port-au-Prince. Esquisse de Plan d'Urbanisme de l'agglomération urbaine de Port-au-Prince. Avril 2013. République d'Haïti (MPCE) + PNUD + IBI-DAA.
- Étude d'aménagement de la zone côtière. Commune de Carrefour. République d'Haïti. Février 2013. AECOM

Entrevue :

- Rose-May GUIGNARD, CIAT

LE SÉISME

- IHSI/DIAL. 2014. Impacts socio-économiques du Séisme Synthèse : Janvier 2014
- CIA. 2015. World Factbook.
- Haïti Now
- Wikipedia
- Rainhorn, Jean-Daniel, 2011, Haïti, Réinventer l'Avenir

PARTIE 2 - LA RÉGION DES PALMES

CARTE D'IDENTITÉ DES 4 COMMUNES

- Plan Urbanisme Sommaire, DATIP/CMRP

Entrevues :

- Francis ALPHONSE, Directeur Général DATIP/CMRP.
- Emmanuel MAREUS, communication DATIP/CMRP.
- Différents professionnels/ postes politiques des quatre mairies de la Région (si on a besoin de noms plus en détail je peux les chercher).

GOVERNANCE TERRITORIALE

- Plan Urbanisme Sommaire, DATIP/CMRP
- Reconstruction des services publics et capacités institutionnelles en Haïti : Région des Palmes / Département de la Grande Anse. Capitalisation de l'action 2010-2014. MEDINA, Felicia avec GAUTIER, Alice et TRÉHEL, Joseph. Cités Unies France (CUF)
- Étude de cas : Gouverner et Développer en intercommunalité. L'expérience de la Communauté des Municipalités de la Région des Palmes (CMRP), Haïti. Mai 2014. FLEURY, Cyrielle avec LAVOIE, Pascal (sur la bases d'entretiens avec Daniel Portras) Fédération Canadienne des Municipalités (FCM) et le Programme de coopération municipale Haïti-Canada (PCM).
- Axe Léogâne – Petit-Goâve, Esquisse de Schéma d'amé-

nagement de l'Arrondissement de Léogâne, février 2013. République d'Haïti MPCE, PNUD et IBI-DAA. Plan en processus de validation.

Entrevues :

- Martin BLACKBURN, PCM, Directeur
- Jacky BEAUBRUN, PCM Gestionnaire de Projet
- Francis ALPHONSE, Directeur Général DATIP/CMRP, ING. Agronome
- Elvis CINEUS, Gestion du Territoire DATIP/CMRP.

SOCIÉTÉ CIVILE ET ONGS

- site internet ITECA et visite sur place (sans entrevue) : <http://itecahaiti.org/>

Entrevues :

- Coopérative d'Ebénisterie et menuiserie, Grand-Goâve.
- APV et Hôtel Villa Ban-Yen à Vallue, M Abner SEPTEMBRE.
- Konbit Pecheurs, Transporteurs à Léogâne (KPTL), M Frantz ROGER (Ass. pêcheurs).
- Tet ansanm peche Gran-Gwav (TPGG) (Ass. pêcheurs).
- Entrevue M Bernard ÉTHEART, sur les irrigants de la plaine goâvienne.
- Sur MAMEV, Emmanuel MAREUS.
- Edner JOSEPH. Chef de projet AAA
- Antony EYMA, Directeur de Concert-Action et Séide DUCANGE, chef des secteurs agro et hydro.
- Associations de pêcheurs : Projets GIZ

PARTIE 3 - LA RELATION MORNES ET PLAINE LITTORALE

LES RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES: D'UNE GESTION OPPORTUNISTE À UNE GESTION PARTAGÉE ?

- SAGE : Phase I, II, III et IV par chaque BV (4 BV en total) – 2014. VNG + DATIP/CMRP
- Annexe 7 Menace inondation et dégâts ruissèlement, AAA-HELP
- Le Blog etheart.com/ : Entrevue avec Alain Thermit. L'aménagement des bassins versants, 07/ 10/08

Entrevues :

- Similien FILISTIN, Gestionnaire de Bassins Versants DATIP/CMRP
- Francis ALPHONSE, Directeur Général DATIP/CMRP, ING. Agronome
- Bernard ÉTHEART, sociologue rural et professeur émérite à l'Université d'État d'Haïti

AGRICULTURE DES PLAINES ET DES MORNES : DES TERROIRS COMPLÉMENTAIRES À SPÉCIALISER OU DIVERSIFIER ?

- ÉTHEART, Bernard : La Problématique Foncière en Haïti, Les Éditions du CIDHCA 2015
- Le Blog etheart.com/ Entrevue avec l'Azosyasion Peyizan Boukasen. Les conditions de relance de la production agricole.
- Programme National pour le Développement de la Pêche

Maritime en Haïti 2010-2014. Juillet 2010 (MARNDP).

- Projet de développement de la petite irrigation et de l'accès aux marchés dans les Nippes et la Région Goâvienne (PPI-3). Document de conception de projet. Août 2012. Fonds International de Développement Agricole
- Programme de recherche-action et de plaidoyer autour de la problématique de l'étalement urbain sur les terres agricoles et sur les paysages naturels en Haïti. Le cas de la Plaine de Léogâne et de la frange côtière Jacmel-Cayes Jacmel. Groupe de recherches d'études environnementales et foncières (GREF). Novembre 2009.

Entrevue :

- Bernard ÉTHEART, sociologue rural et professeur émérite à l'Université d'État d'Haïti

Francis ALPHONSE, Directeur Général DATIP/CMRP, ing.-agronome

- Abner SEPTEMBRE, président et directeur général Hôtel Ville Ban-Yen
- Associations de pêcheurs citées plus haut
- Usine Darbonne, M Martenot-Nels NARCIUS, ING. Agronome
- Paul J. JACSON, MARNOR, agronome
- Antony EYMA, Directeur de Concert-Action et Séide DUCANGE, chef des secteurs agro et hydro

VILLAGES ET VILLES : QUELLE STRUCTURE URBAINE TERRITORIALE ?

- From Gardens to Markets – a Madam Sara perspective (2012) by Talitha Stam

Entrevues :

- Josué AMOUSSE, chargé de Projets DATIP/CMRP
- Emmanuel MAREUS, communications DATIP/CMRP
- Francis ALPHONSE, Directeur Général DATIP/CMRP, ING. Agronome
- Antony EYMA, Directeur de Concert-Action et Séide DUCANGE, chef des secteurs agro et hydro.
- Hélène DANIEL, Caritas Suisse, architecte

Visites :

- Lutheran Church à Gressier, Lutheran Workd Relief (LWR)
- Andero, mornes Petit-Goâve

PARTIE 4 - LA RELATION PORT-AU-PRINCE ET LA RÉGION DES PALMES

URBANISATION ET VULNÉRABILITÉ : QUELLE GESTION COMMUNE DES RISQUES

- Josué AMOUSSE, chargé de Projets DATIP/CMRP
- Alterpresse <http://www.alterpresse.org/spip.php?article17829#VbQVWvntmko>
- URD http://www.urd.org/La-gestion-des-dechets-solides-et#outil_sommaire_0
- Site d'enfouissement de déchets de Fauché, juin 2014. VNG + Waste + JBE Consulting

- Études de Base, Système des Déchets Solides par chaque commune. May-2011-May 2012
- AAA. Annexe 7: Menace Inondation et Dégâts Ruissèlement. Rapport final d'évaluation technique des menaces naturelles des communes de Jacmel, Petit Goâve et Grand Goâve (Haïti). Agro Action Alimentaire/Welthungerhilfe.

Entrevues :

- Launay LOUIS, DATIP/CMRP gestion de déchets
- Francis ALPHONSE, Directeur Général DATIP/CMRP, ING. Agronome

D'UN DÉVELOPPEMENT URBAIN SUBI À UN DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ : QUELLES STRUCTURES ET FORMES URBAINES ?

- Programme de recherche-action et de plaidoyer autour de la problématique de l'étalement urbain sur les terres agricoles et sur les paysages naturels en Haïti. Le cas de la Plaine de Léogâne et de la frange côtière Jacmel-Cayes Jacmel. Groupe de recherches d'études environnementales et foncières (GREF). Novembre 2009.
- Groupe IBI/DAA. 2013. Axe Léogâne –Petit-Goâve. Esquisse de Schéma d'Aménagement de l'Arrondissement de Léogâne: Appui aux autorités gouvernementales et locales pour la planification et la gestion de travaux de reconstruction ou de rénovation de 6 pôles de développement. Ministère de la Planification et de la Coopération Externe. Programme des Nations Unies Pour Le Développement.
- Plan Urbanisme Sommaire, DATIP/CMRP
- Groupe IBI/DAA. 2013. Zone métropolitaine de Port-au-Prince. Esquisse de Plan d'Urbanisme de l'Agglomération Urbaine de Port-au-Prince: Appui aux autorités gouvernementales et locales pour la planification et la gestion de travaux de reconstruction ou de rénovation de 6 pôles de développement. Ministère de la Planification et de la Coopération Externe. Programme des Nations Unies Pour Le Développement.
- Mintz, Sidney. (1961) "Pratik: Haitian personal economic relationships," Proceedings of the Annual Spring Meetings, American Ethnological Society: 54-63.
- Stam, Talitha. 2012. From Gardens to Markets A Madam Sara Perspective. Commissioned by CORDAID for the IS ACADEMY Human Security in Fragile States.
- USAID/Haiti. (2010) USAID Office Food for Peace - Haiti Market Analysis
- USAID/Haiti. (2006) Gender Assessment for USAID/Haiti Country Strategy Statement.
- Schwartz, Timothy (2012) Subsidizing Self Destruction: Madam Sara vs. Komèsan. http://open.salon.com/blog/timotuck/2012/02/19/subsidizing_self_destruction_madam_sara_vs_komsan_1 Accessed on 11/13/2012
- Reconstruire en Haïti. L'habitat vernaculaire haïtien. Habitabilité et culture constructive. Association Li'nCS avec le Département d'Architecture de l'Université de Quisqueya (PAP).
- La reconstruction d'habitats en Haïti : Enjeux techniques, habitabilité et patrimoine. Groupe URD. GARCIA, Carolyn et TRABAUD, Vincent, sous la direction de BOYER, Bea-

trice. 2013-2014

Entrevues :

- Rose-May GUIGNARD, CIAT - Senior Urbaniste
- BERNARD ÉTHEART, sociologue rural et professeur émérite à l'Université d'État d'Haïti (question foncière)
- Hélène DANIEL, architecte, CARITAS Suisse

DE LA MOBILITÉ DE TRANSIT À L'ACCESSIBILITÉ INTERNE DE LA RÉGION DES PALMES : QUEL STATUT POUR LA RN2 ?

- Wikipédia
- Plan Urbanisme Sommaire, DATIP/CMRP
- La nouvelle Gare Routière à Mariani pour les destinations Sud du pays. Automne 2010. République d'Haïti (MPTC+MEF) + IBI-DAA

Entrevue :

- Yves GATTEREAU, ING. Agronome et voisin de Fauché, Grand-Goâve.
- Patrice DUMONT, professeur et journaliste

QUELLE CONTRIBUTION DES PALMES AU DÉVELOPPEMENT DE LA MÉTROPOLE PAP ET VICE VERSA ?

- MARNDR-MCI, PRIMA, CDE et Veterimed. 2007. Fiches Techniques des Filières. Colloque National sur la problématiques des micro, petites et moyennes entreprises du secteur Agro-industriel en Haïti. http://www.veterimed.org.ht/colloque/Fiches_techniques_filieres_.pdf
- MARNDR. 2010. Haiti National Agricultural Investment Plan.
- Ministère du Commerce et de l'industrie (MCI) and Programme des Nations Unies pour le développement en Haïti (PNUD Haïti). 2014. Produits Typiques : les potentialités écomiques d'Haïti.
- Stam, Talitha. 2012. From Gardens to Markets A Madam Sara Perspective. Commissioned by CORDAID for the IS ACADEMY Human Security in Fragile States.
- Ministère du Commerce et de l'industrie (MCI) and Programme des Nations Unies pour le développement en Haïti (PNUD Haïti). 2014. Produits Typiques : les potentialités écomiques d'Haïti.
- Caves of Haiti. 2015. <<http://cavesofhaiti.org/>>
- Haiti Ocean Project. <<http://www.haitioceanproject.net/home.htm>>

Entrevues :

- Yves GATTEREAU, ING. Agronome et voisin de Fauché, Grand-Goâve.
- Hervé MANAUD, Co-fondateur et propriétaire de Le Village et Rustique Supérieur, Grand-Goâve.
- Abner SEPTEMBRE, président et directeur général Hôtel Ville Ban-Yen
- Hugo ALLEN, propriétaire Hôtel Fort-Royal, Petit-Goâve.
- Olga KOUKOU, Chargé de Mission à l'AFD;

Visites :

- Sigmat produits de construction